

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 93 (2003)

Artikel: Défunts, bûchers et céramiques : la nécropole de Lausanne-Vidy (VD) et les pratiques funéraires sur le Plateau suisse du XIe au VIIIe s. av. J.-C.
Autor: Moinat, Patrick / David-Elbiali, Mireille / Berti-Rossi, Sylvie
Kapitel: 7: Pratiques funéraires
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-836051>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

7. Pratiques funéraires

Nous regroupons dans ce chapitre l'ensemble des manifestations du rituel funéraire en séparant les architectures, de la composition et de l'organisation des dépôts dans la sépulture. Nous reprendrons ces deux derniers aspects en distinguant la céramique, le métal et les objets divers, les os humains et les restes d'animaux.

Pour les architectures, les documents lausannois permettent de discuter principalement des structures enterrées, c'est-à-dire de la forme, du volume général et des modes de couverture des fosses contenant les offrandes. Par contre, les structures de surface sont beaucoup plus discrètes, puisqu'elles concernent uniquement les deux cas qui présentaient des fossés circulaires (St38 et St111) et un tumulus (St38).

Comme nous l'avons déjà vu dans le chapitre consacré aux techniques de fouille, avec l'exemple de la structure 38, la mise en évidence d'une architecture à l'intérieur des fosses repose sur deux aspects: la reconnaissance de structures évidentes ou d'observations qui ne s'expliquent que par la présence d'un vide interne, et l'analyse des structures latentes, c'est-à-dire l'étude des répartitions du mobilier, des esquilles humaines et des traces organiques. Nous ne reviendrons pas sur la manière d'exploiter ces éléments, et nous nous limiterons à la description des architectures reconnues à Lausanne-Vidy (VD), ainsi qu'aux différents parallèles rencontrés dans la littérature.

Des trois types architecturaux que nous avons définis, le premier est celui qui pose le plus de problèmes, car il regroupe en réalité quatre formes différentes. Comblement rapide ou différé, présence ou absence d'un coffre de bois, présence ou absence d'une jarre sont les trois critères que nous devons prendre en compte pour aboutir à une description des quatre formes possibles de tombes en fosse circulaire. Les deux autres types architecturaux, les petites et les grandes architectures rectangulaires, sont plus simples à reconnaître, puisqu'elles sont déterminées par la forme et les dimensions de la fosse. Dans ces deux cas, l'augmentation de la surface à l'intérieur de la tombe permet une meilleure lecture des caractéristiques de l'architecture et de la position des offrandes.

Plusieurs notions concernant les pratiques funéraires doivent être précisées. Ainsi, ce n'est pas le dépôt d'un objet entier qui importe, mais sa présence «symbolique» dans la sépulture, que celui-ci soit en parfait état ou, au contraire, réduit à quelques tessons ou fragments de bronze. L'analyse des pratiques funéraires tiendra compte de tous ces fragments.

Nous accorderons aussi une place importante à l'agencement

des dépôts dans la sépulture. Peut-on faire état de dispositifs particuliers? Les récipients et les différentes offrandes ont-elles une place définie dans la fosse sépulcrale? Pour répondre à ces préoccupations, nous aborderons l'organisation en plan des différentes catégories de vestiges. Cette analyse est possible pour la plupart des sépultures de Lausanne-Vidy (VD), par contre, les exemples de comparaisons manquent encore pour définir une véritable systématique des dépôts. Pour le Plateau suisse, on ne dénombre que quelques cas susceptibles d'être comparés aux tombes lausannoises, mais ils présentent tous des caractéristiques communes.

On opposera chaque fois que c'est possible un «viatique» à des «offrandes». Le viatique correspond à un certain nombre d'objets personnels qui accompagnent le défunt. Par opposition, les offrandes sont des objets qui ne sont pas spécifiquement liés à l'individu. La distinction entre les deux est souvent difficile, mais elle peut être esquissée dans certaines sépultures sur la base de la composition et, surtout, de la disposition des objets par rapport aux restes humains. Ils ne sont pas disposés au hasard dans la sépulture, certains peuvent être associés ou mélangés aux esquilles osseuses, alors que d'autres occupent une position plus éloignée. C'est la proximité par rapport aux restes humains qui définit le viatique, il comprend une série d'objets que l'on rapproche des restes incinérés ou du corps dans le cas des inhumations. Si cette distinction n'est pas évidente pour les incinérations, de nombreuses inhumations montrent que des objets et des céramiques sont étroitement associés au corps, alors qu'un espace réservé aux pieds ou à la tête contient des offrandes¹.

Le terme d'urne sera réservé au récipient qui renferme les restes osseux du défunt. Nous distinguons le contenu de l'urne des cendres formant les résidus de la crémation. Dans le premier cas, les fragments osseux sont triés et réunis dans une céramique, alors que, dans le second, les esquilles mélangées à des charbons et à des nodules d'argile cuite sont le plus souvent déposées en fond de fosse. L'urne ne définit donc pas une forme typologique, mais bien une fonction, celle de recevoir les os humains. Dans les sépultures lausannoises, l'urne peut être une grande jarre, une jatte, un plat creux ou un pot.

La notion de service funéraire sera appliquée à plusieurs formes de dépôt. Elle correspond tout d'abord, à une composition simple de trois ou quatre formes céramiques qui se retrouvent d'une sépulture à l'autre ou qui se répètent plusieurs fois dans la même sépulture. Cette notion très restrictive s'applique à

quelques sépultures seulement. Compte tenu de l'importante fragmentation et de la présence de récipients incomplets, partiellement ou totalement brûlés, un décompte précis se répétant d'une sépulture à l'autre est pratiquement impossible à établir. Nous étendrons donc la notion de service à des ensembles mobiliers dans lesquels nous rencontrons des séries de récipients identiques par la forme et/ou le volume. Dans certains cas, on constate la présence de séries de deux à quatre récipients qui sont de même forme ou de même volume. Ces suites de récipients identiques sont souvent disposées en groupes bien séparés dans la structure.

Nous avons repris l'ensemble du corpus du Plateau suisse et retenu toutes les tombes dont le mobilier était accessible dans la littérature et dont les plans ou les descriptions donnaient une bonne idée de l'architecture et de la disposition des offrandes. Nous avons écarté toutes les tombes trop incomplètes, afin d'obtenir, autant que possible, des décomptes d'objets pertinents. Seules 50 sépultures, pour l'ensemble du Plateau entre le HaA et le HaB3, répondent aux critères retenus. Elles sont décrites dans le catalogue ci-dessous (pp. 203-229) et représentées dans les figures 142 à 148.

Architectures

Tombes en fosses, avec jarres et/ou petits coffres carrés

Ce premier type correspond à l'image traditionnelle des «Champs d'urnes», c'est-à-dire à un dépôt relativement simple, avec ou sans jarre, dans une fosse de faible diamètre et de forme circulaire. La présence de niveaux organiques constitue le second aspect important, car ils permettent de reconnaître une architecture interne. Ces «traces noires» se composent de microcharbons, parfois mêlés aux esquilles humaines, et couvrent le fond de la structure ou l'ensemble du remplissage. La figure 114 illustre les différentes tombes en fosse. Nous retenons quatre formes principales en opposant, d'une part, des comblements rapides à des comblements différés et, d'autre part, la présence ou l'absence de grande jarre. Les deux premières formes concernent des structures remblayées dès le dépôt des vases dans la fosse. Cette catégorie n'est pas identifiable avec certitude à Lausanne-Vidy (VD), raison pour laquelle nous parlons de «tombes en jarre et/ou coffre carré»,

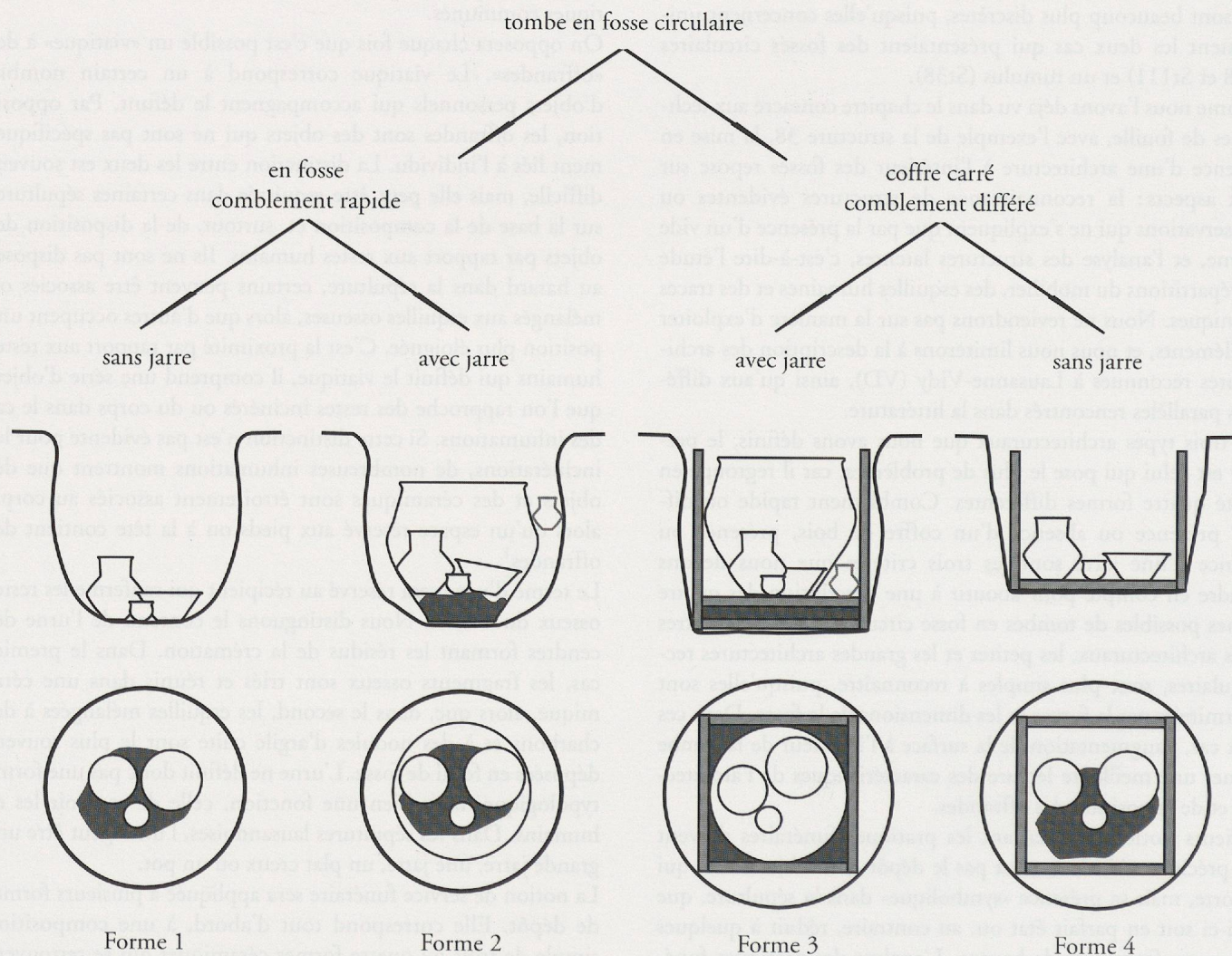


Fig. 114. Les quatre formes principales de tombes en fosse circulaire lorsqu'on prend en compte la rapidité du comblement et la présence ou l'absence d'une jarre à l'intérieur de la fosse.

dénomination qui regroupe les formes 3 et 4, pour lesquelles un comblement différé est très probable.

Forme 1

La forme 1 n'est pas souvent observée; elle correspond aux dépôts de récipients dans une fosse qui est comblée avec de la terre ou des sédiments à forte teneur en charbons, dès la fin de la cérémonie. Elle ne livre aucune évidence d'architecture, mais un simple dépôt de récipients en fond de fosse. Ces sépultures sont relativement rares, puisque l'essentiel des formes en fosse a livré au moins une urne contenant les ossements et les récipients accessoires. On notera que la structure 203 de Delémont-En La Pran (JU) correspond à ce premier type et renfermait les os d'un

enfant. D'une manière plus générale, toutes les sépultures sans urne et mal décrites ou fouillées risquent d'être rapportées à cette forme très simple, faute de mise en évidence précise de l'organisation interne.

Forme 2

La seconde forme se distingue de la première par la présence d'une urne qui reçoit les offrandes et les os humains. Elle peut être fermée par une écuelle, par des planches de bois ou des pierres, mais l'espace entre la jarre et la fosse est comblé rapidement. L'essentiel des tombes en jarre peut être rapporté à cette forme. C'est le cas notamment de la tombe 3 de Zurzach-Schlosspark (AG) ou de celle d'Andelfingen-Im Ländli (ZH) et

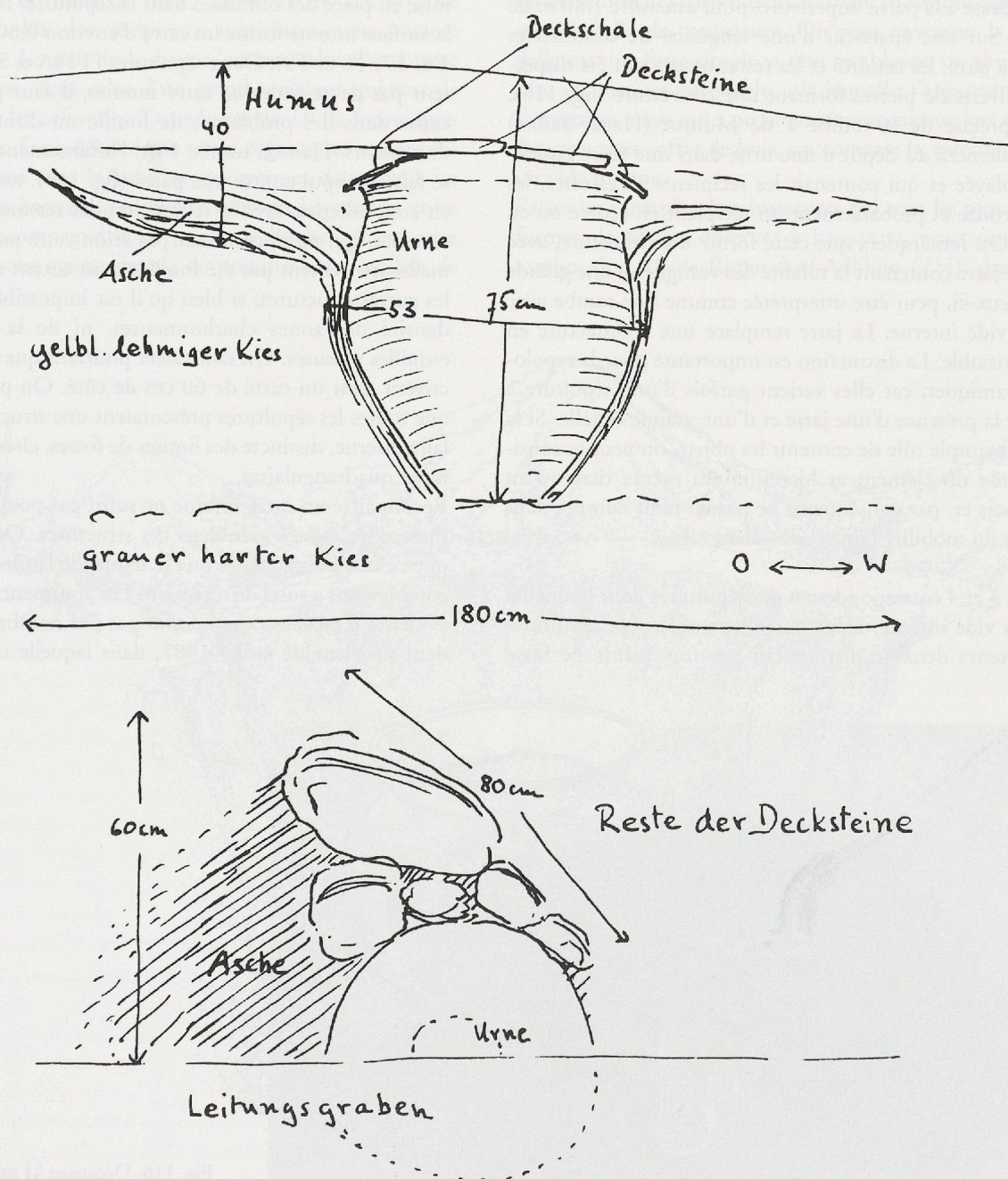


Fig. 115. Croquis tiré du rapport de fouille de la tombe d'Andelfingen-Im Ländli (ZH) établi par E. Vogt en 1937. On remarque la forme assez surprenante de la fosse à son ouverture (stratigraphie du haut), la présence de cendres à l'extérieur de l'urne et la couverture de la grande jarre composée d'une écuelle et de pierres (plan en bas) (rapport E. Vogt, document du Musée national suisse, Zurich).

peut-être également de celles de Möhlin-Niederriburg (AG). Les structures 52, 55 ou 202 de Delémont-En La Pran (JU) se rapportent certainement à cette deuxième forme et, dans certains cas, un ou des récipients accessoires sont disposés à l'extérieur de l'urne, environ à mi-hauteur du comblement de la fosse². Le dépôt de céramiques à l'extérieur de la jarre est bien connu dans les nécropoles de Bavière, mais il est assez mal représenté en Suisse et manque totalement à Lausanne³. Ces exemples semblent attester de fosses remblayées rapidement et de mobilier situé dans le remplissage sédimentaire plutôt que dans un espace vide, comblé plus tard par des apports naturels. Le cas d'Andelfingen-Im Ländli (ZH) témoigne d'une variante supplémentaire pour laquelle E. Vogt décrit une grande jarre disposée dans une fosse étroite et sans architecture particulière, mais qui s'évase à la partie supérieure, pour atteindre 1,80 m de longueur⁴. Sur une épaisseur d'une vingtaine de centimètres autour de la jarre, les cendres et les restes osseux ont été dispersés et recouverts de pierres formant une couverture (fig. 115). L'analyse précise de la tombe 1 de Montot (Haute-Saône) conclut également au dépôt d'une urne dans une fosse rapidement remblayée et qui contenait les récipients accessoires, les restes de bronze et probablement un récipient en écorce ou en vannerie⁵. On remarquera que cette forme d'architecture, avec une grande jarre contenant la totalité des vestiges ou une grande partie de ceux-ci, peut être interprétée comme une tombe avec un espace vide interne. La jarre remplace une architecture en matière périssable. La distinction est importante pour la typologie des céramiques, car elles varient parfois d'une sépulture à l'autre, par la présence d'une jarre et d'une grande écuelle. Si la jarre a pour simple rôle de contenir les objets, on peut la considérer comme un élément architectural au même titre qu'un coffre de bois et, par conséquent, ne pas en tenir compte dans l'inventaire du mobilier (voir ci-dessous).

Les formes 3 et 4 correspondent à des sépultures pour lesquelles il existe un vide interne. Dans notre ensemble, sept sépultures s'y rapportent : deux se distinguent par une forme de fosse

presque quadrangulaire (T3 et T7), alors que les autres sont circulaires et d'un diamètre variant entre 0,70 et 0,85 m (T14A, St37, T4, T8 et T9). La majorité des fosses sont conservées sur une quinzaine de centimètres seulement, mais les mieux préservées indiquent clairement qu'elles devaient atteindre une profondeur de l'ordre de 60 à 80 cm (St37).

Dans cinq des sept cas, la répartition des objets, des esquilles humaines et des traces organiques permet de reconnaître une structure quadrangulaire interne. Elle se limite à la base du remplissage (T9) ou se rencontre sur toute la profondeur de ce dernier. Ces répartitions indiquent clairement des effets de paroi à l'intérieur de la fosse circulaire. On peut envisager le dépôt d'un coffre en bois dans la fosse ou la réalisation d'un coffrage interne pour préserver les bords d'un affaissement, jusqu'à la mise en place des offrandes dans la sépulture. Dans tous les cas, la surface interne forme un carré d'environ 0,60 m de côté (T3, T4, T7, T8 et T9). Deux sépultures (T14A et St37) ne permettent pas de restituer ce carré interne, il faut en rechercher la cause dans des problèmes de fouille ou d'interprétation des documents. Dans la tombe 14A, l'affaissement des céramiques se fait en appui contre une paroi (fig. 116), mais cet indice est en contradiction avec la répartition des tessons et des esquilles osseuses, qui ne s'organisent pas selon cette paroi. La St37 n'a malheureusement pas été fouillée avec autant de précision que les autres structures, si bien qu'il est impossible de juger de la densité des zones charbonneuses, ni de la répartition des esquilles osseuses. On constatera pourtant que les tessons s'inscrivent dans un carré de 60 cm de côté. On peut donc penser que toutes les sépultures présentaient une structure quadrangulaire interne, distincte des limites de fosses, circulaires ou légèrement quadrangulaires.

Reconnaître un carré interne ne suffit pas pour émettre l'hypothèse d'un espace vide dans ces structures. On peut envisager que ce carré n'a subsisté que le temps de la cérémonie et que le comblement a suivi directement. Les arguments pour la mise en évidence d'espaces vides ne sont pas très nombreux. Le plus évident provient de la T3-1987, dans laquelle une pierre écrase



Fig. 116. Décapage à l'intérieur de la tombe 14A de Vidy-Chavannes 29. On distingue l'alignement ou «l'appui» des céramiques contre le bord nord de la structure (photo M. Klausener, MHA VD).

l'un des récipients déposés dans la sépulture ([71] ou [75]). Pour le reste, on constate que l'affaissement des céramiques s'effectue en espace vide : dans T4, la jarre est maintenue verticale contre les bords nord et ouest, ce qui se traduit par une forme rectiligne, alors qu'elle est affaissée au sud et à l'est (fig. 48). Le niveau de dépôt des récipients est horizontal dans pratiquement tous les cas, les variations d'altitudes entre les différentes poteries d'une sépulture n'excèdent pas plus d'un à deux centimètres.

Forme 3

Trois sépultures de Lausanne-Vidy (VD) renferment une grande jarre. Dans la T4, elle contient une partie des restes incinérés et des récipients accessoires, mais quelques vases sont également déposés en fond de fosse. Dans T8 et T9, la jarre contient l'ensemble des récipients accessoires, sans aucune esquille osseuse. Le rôle de la jarre n'est pas celui d'une urne recevant le corps, mais celui d'un grand récipient qui sert de contenant pour les offrandes. Dans le cas de T9, la forme quadrangulaire et la forte densité des restes organiques se concentrent uniquement sous la jarre, ce qui permet d'entrevoir un coffre limité à la base de la tombe et recevant les cendres et les objets ayant accompagné le corps sur le bûcher. C'est cette structure que nous avons choisie de prendre pour modèle de

restitution architecturale, en nous inspirant, en outre, des coffres de bois mis en évidence dans les tombes de Saalhausen (Senftenberg, Niederlausitz)⁶. Dans ce cas particulier, la jarre a un rôle architectural et le coffre de bois est cantonné au fond de la fosse (fig. 117), alors que dans les autres cas, on peut envisager qu'un coffre s'élevait jusqu'au sommet de la fosse.

Bien qu'il n'existe pas de mentions de coffres de bois pour des sépultures de petite taille ou pour des dépôts en jarre, on peut trouver une série de comparaisons intéressantes concernant la forme ou la disposition des dépôts. La tombe 114 de Singen (Konstanz), un peu plus ancienne que nos exemples lausannois, est reconstituée avec un vide interne et une couverture formée d'une grande dalle⁷. Des restes non brûlés d'écorce d'épicéa et de bouleau se situaient à l'intérieur de l'urne, mais on ne signale qu'un sédiment charbonneux formant le remplissage de la fosse, sous la dalle de couverture. On peut envisager la pose d'une dalle sur une fosse simple et non remblayée, ou alors une structure en matière périssable, sur laquelle s'appuyait la dalle de couverture, mais qui a pu ne pas être reconnue lors de la fouille. Avec ou sans coffre de bois, on constate la volonté de ménager un vide interne.

Parmi les exemples d'architectures qui sont les plus proches des formes de dépôts observés à Lausanne, nous signalerons les tombes 6 et 10 de Regensdorf-Adlikon (ZH), dans lesquelles



Fig. 117. Restitution d'une sépulture en fosse circulaire sur la base de la tombe 9 de Vidy-Chavannes 29. La jarre ne contient pas d'esquille osseuse, elle fait office d'architecture et renferme uniquement les offrandes céramiques (dessin Max Klausener, MHA VD).

nous retrouvons une disposition des vestiges pratiquement identique. L'urne contient les récipients accessoires, alors que les restes d'os et de charbon sont déposés à l'extérieur et forment une surface quadrangulaire parfaitement marquée, dans le cas de la tombe 6 tout au moins⁸. D'autres cas de disposition des vestiges ou de forme générale de fosses sont comparables à nos exemples, mais il faut bien dire que nous nous situons à la limite des interprétations et des comparaisons possibles, car les documents ne sont souvent pas d'une précision suffisante. La tombe B de Rafz-Im Fallentor (ZH) est décrite comme une fosse d'un mètre de diamètre qui reçoit un grand récipient biconique qui contient des céramiques. L'ensemble est déposé sur un niveau organique parsemé de tessons⁹; cette forme de dépôt est une nouvelle fois comparable aux tombes 8 et 9 de Vidy-Chavannes 29 ou à nos formes 2 ou 3, car il est difficile de démontrer l'existence d'un coffre autour des récipients. La tombe 127 de Singen (Konstanz) présente une fosse quadrangulaire, ainsi que le dépôt de céramiques à l'intérieur et à l'extérieur de l'urne. La position des restes osseux n'est pas connue avec précision, mais il s'agit d'un dépôt tout à fait comparable à T8. De façon plus discutable, compte tenu de la documentation graphique, la jarre de la tombe 145 de Singen (Konstanz) contient les offrandes et montre un affaissement rectiligne sur l'un des bords, qui rappelle les dispositions observées pour T6 de Vidy, où la jarre semble s'affaisser contre une paroi¹⁰.

Forme 4

Cette dernière forme architecturale est présente à Lausanne-Vidy (VD) dans deux, ou plus vraisemblablement quatre cas, si l'on tient compte de St37 et T14A. Il s'agit de fosses circulaires ou légèrement quadrangulaires, dans lesquelles la disposition des vestiges indique une structure quadrangulaire interne, et qui ne contiennent pas de jarre. Les récipients peuvent être groupés dans les angles (T7, T14A) ou disposés au centre de la fosse (St37, T3), mais la répartition des tessons et des esquilles humaines indique la présence d'un coffre ou d'une structure quadrangulaire interne.

Cette dernière forme architecturale trouve plus difficilement des parallèles, car elle nécessite une analyse en plan de l'ensemble des vestiges, ce qui est encore relativement rare. On signalera tout de même la tombe 146 de Singen qui présente un dépôt sans jarre, disposé dans une structure de 1 m par 0,60 m de côté. Dans son analyse des architectures, W. Brestrich constate que les sépultures des phases Si.II et Si.III, contemporaines de Vidy, manifeste un renversement de tendance par rapport aux phases précédentes. Plus de 45% des sépultures ne présentent plus d'entourage de pierres. Il s'agit d'un aspect hautement significatif et, selon le même auteur, l'archéologie des phases récentes est caractérisée par une méconnaissance des nombreuses formes d'architectures¹¹. Ainsi, on passe d'une structure bien visible, en pierre, à un constat d'absence ou plutôt une méconnaissance de l'architecture qui remplace les coffres en pierres. Une des réponses possibles est la présence de constructions en bois. Plusieurs plans des sépultures de Singen (Konstanz), même s'ils manquent de détail, peuvent être comparés aux tombes lausannoises, pour lesquelles il n'y a pas de dépôt de jarre. Ainsi, la disposition des récipients des tombes 160 ou 162¹² n'est pas sans rappeler nos dépôts très regroupés de T7, T14 A ou de la St37.

Toutes ces formes, avec ou sans dépôt de jarre, ne correspondent pas forcément à des architectures en matière périssable, mais nous pensons que, pour les tombes en fosse circulaire, la fouille a très largement négligé la reconnaissance possible d'une structure autour des urnes. L'exiguïté des fosses ou la difficulté à les identifier clairement ne facilitent pas la recherche des preuves directes ou indirectes de la présence de bois. Ainsi de nombreuses formes d'architectures n'ont probablement pas été reconnues.

En ce qui concerne la première forme, soit les dépôts les plus simples, les sépultures de Delémont-En La Pran (JU) apportent un autre critère intéressant : le diamètre de la fosse. Ces tombes comblées rapidement se signalent par des ouvertures de très faible diamètre, de 25 à 35 cm, alors qu'elles sont de 80 cm à 1 m dans la nécropole lausannoise. Cette différence peut s'expliquer par des natures sédimentaires très différentes entre les deux cimetières : les limons argileux du site jurassien s'opposent aux sables fins de Vidy. Dans le premier cas, les fosses ne risquent pas de s'affaisser à brève échéance, alors que la stabilité n'est pas garantie dans les sables des terrasses lémaniques. Cette différence de diamètre pourrait être significative de présence d'une architecture de bois dans les plus grandes et s'expliquer par une simple contrainte naturelle, éviter les effondrements.

Des trois grands types d'architectures que nous présentons, les tombes en fosse circulaire restent malheureusement l'ensemble le moins bien défini, alors qu'il est le plus fréquent. Ainsi de nombreuses structures, pour lesquelles nous ne disposons pas de description ou de plan précis, doivent être rapportées à ce type, sur la simple base de la présence d'une jarre ou d'un grand récipient. On utilise alors le terme général de «tombe en urne», pour lequel l'architecture n'est pas strictement définie. C'est le cas notamment des tombes de Möhlin-Niederriburg (AG), pour lesquelles nous n'avons pas de document graphique publié, mais dont la description et la présence des jarres permettent sans doute de les rattacher à ce premier type. C'est également vrai des sépultures de Zurzach-Schlosspark (AG), qui présentent, dans un cas au moins, un dépôt complet à l'intérieur de l'urne¹³, ainsi que des sépultures isolées ou fouillées anciennement à Muttentz-Im Lutzert (BL) ou à Beringen-Unterer Stieg (SH)¹⁴.

On peut se demander si ces formes relativement simples et de petites dimensions peuvent avoir une signification chronologique précise. Pour la Suisse et son corpus relativement limité, dont le HaA est pratiquement absent, on retiendra que les tombes en fosses circulaires sont largement majoritaires. Elles semblent se concentrer au HaB1, avec les trois ensembles significatifs que sont Möhlin-Niederriburg (AG), Lausanne-Vidy (VD) et Reggendorf-Adlikon (ZH) (fig. 118). Dans les deux derniers cas, deux types de structures coexistent, ce qui est en accord avec la position relativement tardive de ces ensembles. Le même constat a été fait pour la nécropole de Singen (Konstanz) où les tombes en urnes sont absentes pendant la phase Si.I (BzD/HaA1), alors qu'elles sont majoritaires pendant la phase Si.II (HaA2/B1) et qu'elles déclinent pendant Si.III (HaB2/B3). A l'échelle du Plateau suisse, il ne semble pas y avoir de sépultures en fosses circulaires au-delà du HaB2. La fin du Bronze final est représentée par des architectures plus

	HaA	HaB1	HaB2	HaB3	Total
jarres/coffres carrés	2	21	10	-	33
petits coffres	-	3	7	7	17
grands coffres	1	-	1	5	7
inhumations	-	1	1	7	9
total	3	25	19	19	66

Fig. 118. Répartition chronologique des types architecturaux. Tableau réalisé sur la base des sites suivants (nb de sépultures) : Andelfingen-Im Ländli (ZH) (1 tombe); Behringen-Unterer Stieg (SH) (1); Bülach-Im Solli (ZH) (1; Cortaillod-Les Murgiers (NE) (2); Delémont-En La Pran (JU) (6); Elgg-Im Ettenbühl (ZH) (3); Muttentz-Im Lutzert (BL) (1); Tolochenaz-Le Boiron (VD) (12); Le Landeron-Les Carougets (NE) (1); Möhlin-Niederriburg (AG) (7); Ossingen-Im Speck (ZH) (5); Regensdorf-Adlikon (ZH) (7); Rafz-Im Fallentor (ZH) (2); Lausanne-Vidy (VD) (15), Vufflens-la-Ville-En Sancy (VD) (1); Zurzach-Schlosspark (AG) (2).

complexes. Cette absence de tombe en jarre au HaB3 doit pourtant être relativisée, car on sait qu'elles restent en usage dans le sud-est de l'Allemagne¹⁵. Si l'essentiel des tombes en fosse circulaire peut être rapporté au HaB1, il est probable que ce type perdure en faible nombre jusqu'à la fin du Bronze final.

Petites architectures rectangulaires

Contrairement au type précédent, les petites architectures rectangulaires sont plus faciles à définir, dans la mesure où elles offrent souvent des arguments indiscutables. Il s'agit dans tous les cas de structures enterrées, pour lesquelles il est possible de reconnaître une fosse. Elle est un peu plus longue que large, avec des valeurs qui varient à Lausanne-Vidy (VD) entre 1,60 m et 1,20 m pour la longueur et 0,70 à 0,80 m pour la largeur. Il s'agit des dimensions extérieures, car le dépôt des esquilles humaines et des offrandes prend place dans une surface souvent plus réduite, dont les dimensions internes sont proches de 1 m par 0,50 m. Dans deux des quatre cas connus avec précision à Vidy (St38 et St111), la profondeur des fosses sous la couverture est de l'ordre de 0,30 m, mais elle passe à 0,60 ou 0,73 m lorsque la fosse est conservée dans sa totalité. Comme pour le type précédent, ces architectures ne se distinguent pas par des

structures évidentes autres que la dalle de couverture, mais par un faisceau d'indices liés à la répartition des vestiges et qui témoignent de mouvements d'objets, qui ne peuvent se concevoir que si un espace vide interne subsiste après le dépôt et la fermeture de la structure.

Un premier exemple nous est fourni par la tombe 1-1985, dans laquelle une série de pierres se trouvaient sous la couverture, dans le remplissage de la fosse. D'abord considérées comme des éléments en relation avec la dalle de couverture¹⁶, la comparaison avec les tombes de Saalhausen (Senftenberg, Niederlausitz) nous fournit une autre explication. Dans ces dernières, des blocs sont déposés dans le comblement de la fosse, entre les bords et un coffre en bois encore conservé et contenant les offrandes. La décomposition progressive du coffre se traduit par la chute des pierres vers l'intérieur de la sépulture, puis par un lent comblement du vide interne (fig. 119). Ce mécanisme aboutit à une image en plan parfaitement comparable, le bois en moins, à celle qui nous est fournie par T1-1985 de Lausanne-Vidy¹⁷. On peut donc en conclure que celle-ci correspond bien à une petite chambre de bois établie sous la surface du sol et couverte d'une grande dalle.

Sur la base d'observations différentes, le même constat a pu être fait pour la St38 (voir p. 27) et il peut vraisemblablement être étendu à la St111, malheureusement moins bien fouillée, si bien que les arguments pour la mise en évidence d'un vide interne y sont limités. Nous rappellerons que la tombe II de Tolochenaz-Le Boiron (VD) (fig. 4) est un exemple comparable à nos petits coffres rectangulaires par les dimensions et la disposition des objets, mais avec un coffre en dalles, plus facile à reconnaître¹⁸ !

À l'intérieur de ces petites architectures rectangulaires, plusieurs observations permettent de distinguer des aménagements internes. Dans la tombe 1-1985, la répartition des esquilles par lots délimite le coffre rectangulaire (fig. 41). Une zone à droite des récipients est pratiquement vide. Pour la St38 et vraisemblablement aussi pour la St111, les microcharbons et surtout les esquilles humaines se limitent à une zone centrale de forme carrée de 50 à 60 cm de côté. La forme nettement délimitée dans la St38 nous incite à restituer un contenant des cendres du bûcher. Les différences de niveaux à l'intérieur des sépultures sont aussi des indices importants. Une partie des récipients,

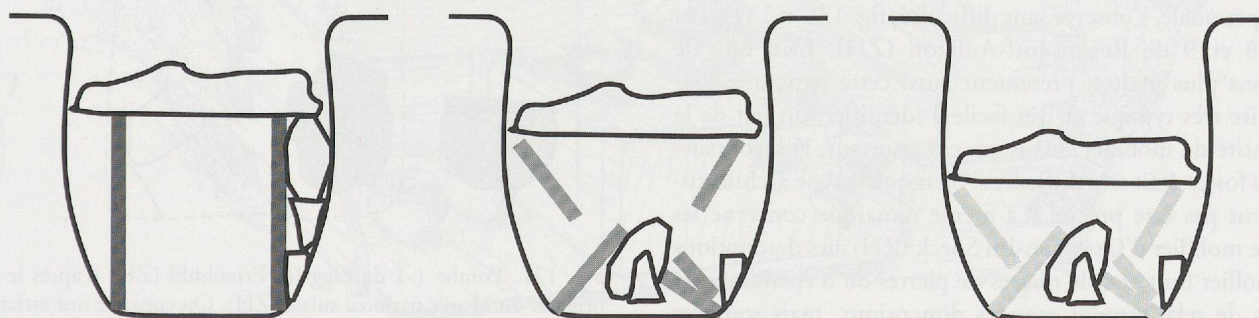


Fig. 119. Coupe schématique de la décomposition des parois de bois dans un coffre rectangulaire dont l'un des côtés est bourré de blocs. Lors de la décomposition des planches, les pierres s'alignent au centre de la structure. Ce schéma élaboré sur la base des structures de Saalhausen (Senftenberg), pour lesquelles le bois était encore conservé, aboutit à la présence d'une rangée de blocs posés sur les objets dans l'axe longitudinal de la tombe. C'est notamment le cas de la tombe 1-1985 de Lausanne-Vidy (VD).

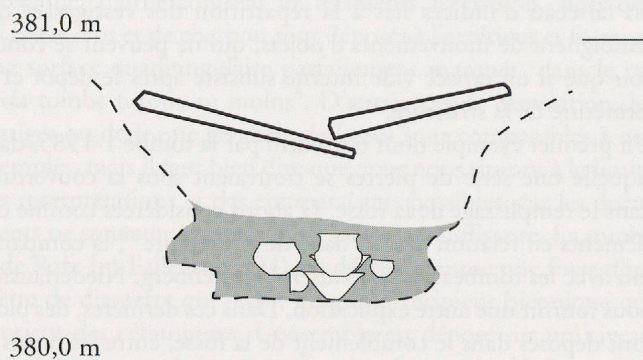


Fig. 120. Coupe schématique de la St111 de Vidy-Chavannes 11, au premier plan les céramiques sont déposées à un niveau plus élevé que celles du fond.

situés sur des traces organiques ou dans une zone de forte densité d'esquilles humaines, est surélevée. C'est le cas de l'ensemble formé par l'urne cinéraire et son couvercle [167 et 169], ainsi que par une écuelle [168] dans la St38 et par la série d'écuelles au centre de la St111, qui se situent également à un niveau surélevé par rapport au fond de la structure. Ces observations correspondent au dépôt de récipients sur un contenant périssable recevant les cendres du défunt (St38) ou à une structure interne, intégrée à l'architecture de la tombe (étagère?). Dans les deux cas, la différence de niveau entre les récipients et le fond des sépultures doit être comprise comme un élément en élévation (fig. 120).

La recherche de comparaisons ne pose pas de problème particulier, dans la mesure où, nous l'avons vu, certaines sépultures de Tolochenaz-Le Boiron (VD) présentent les mêmes caractéristiques et s'accompagnent d'une architecture identifiable, sous la forme d'un coffre en dalles ou de dalles verticales en nombre et en position variables. Si l'on s'en tient à la forme rectangulaire de petites dimensions, sans chercher à faire ressortir des architectures internes très élaborées, de nombreux exemples en Suisse ou dans les régions voisines peuvent être décrits. On commencera par les fouilles d'Elgg-Im Ettenbühl (ZH) et de Rafz-Im Fallentor (ZH), qui présentent chacune une structure rectangulaire très spectaculaire. La première à Elgg est si densément garnie de récipients que la forme rectangulaire, légèrement trapézoïdale, s'observe sans difficulté (fig. 121 et 141). Les tombes 8 et 9 de Regensdorf-Adlikon (ZH), bien que de dimensions plus petites, présentent aussi cette structure quadrangulaire très typique et très facile à identifier, du fait de la forte densité de mobilier. Dans ces cas pourtant, la reconnaissance des fosses était très difficile, si bien que le type architectural ne peut pas être précisé. La même remarque concerne les dépôts de mobilier d'Ossingen-Im Speck (ZH) : les descriptions de D. Viollier font état de masses de pierres ou d'épandages de charbons de relativement grandes dimensions, mais sous ces structures, la place réservée aux objets est assez limitée. De même, si ces dépôts sont pour la plupart établis en surface du sol et surmontés d'un tumulus, les céramiques des tumuli 8, 9 et 12 sont déposées dans des fosses peu profondes¹⁹.

Plus loin de nous, d'autres exemples peuvent être trouvés, une nouvelle fois dans la nécropole de Singen (Konstanz), qui a livré au moins quatre architectures comparables. La tombe 120 correspond à un coffre rectangulaire fait de blocs et qui contient des offrandes disposées selon un mode comparable à celui de notre tombe 1. On trouve une belle série de formes rectangulaires de petites dimensions, sans architecture clairement établie, pour les tombes 146, 152 ou 166. Pour cette dernière, qui est très riche en mobilier, W. Brestrich ne réfute pas catégoriquement l'usage de bois pour le coffrage de la tombe, comme le pensait W. Kimmig, mais estime que la documentation ne fournit aucun argument décisif en faveur d'une architecture de bois²⁰. Les hypothèses de W. Kimmig n'apparaissent pas sans fondement en regard de nos sépultures et des rares cas qui ont effectivement livré des architectures de bois. Pour la fin du

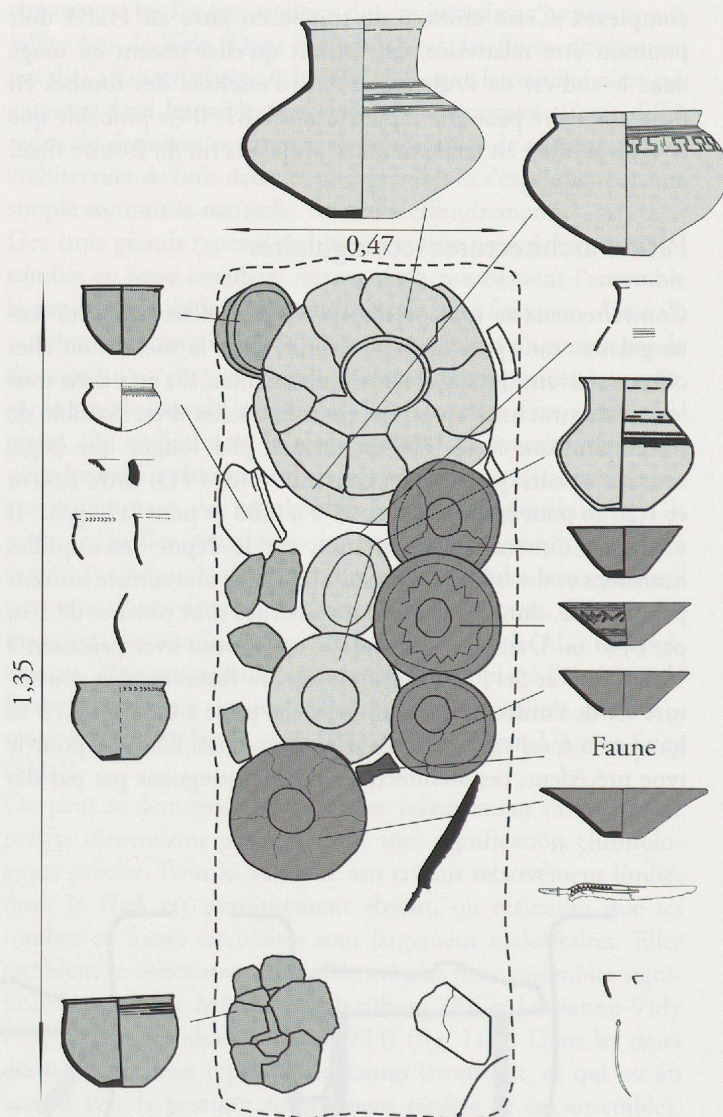


Fig. 121. Tombe 1-1 de Elgg-Im Ettenbühl (ZH) d'après le rapport original du Musée national suisse (ZH). On constate une stricte répartition selon les volumes : à droite les écuelles, au centre les grands récipients et à gauche les récipients de tailles moyenne et petite. En bas un carré «vide» est entouré des objets accompagnants habituellement les esquilles humaines : faune, objets métalliques et une partie de la céramique composée d'une écuelle, d'un récipient petit et moyen.

Tombe	Long.	Largeur	Orientation
Vidy-Chavannes 29 T1-1985	1,4	0,9	NO-SE
Vidy-Chavannes 29 T6-1987	1,3	0,85	NO-SE
Vidy-Musée romain St38	1,5	0,75	NO-SE
Vidy-Chavannes 11 St111	1,2	0,8	NO-SE
Tolochenaz le Boiron (VD) TII	0,87	0,4	N-S
Regensdorf-Adlikon (ZH) T8	0,6	0,4	NO-SE
Regensdorf-Adlikon (ZH) T9	1,0	0,46	NO-SE
Elgg-Im Ettenbühl (ZH) T1	1,35	0,47	N-S
Rafz-Im Fallentor (ZH) TA	env. 1,0	0,7	N-S
Möhlin-Niederriburg (AG) T10	0,9	0,9	N-S

Fig. 122. Dimensions et orientation de quelques petites architectures rectangulaires. Les orientations des coffres de Tolochenaz-Le Boiron (VD) ne sont pas connues avec certitude.

Bronze final, c'est l'exemple du tumulus d'Illingen (Enzkreis) qui se rapproche le plus de nos structures²¹. La chambre était établie en surface du sol, sur un lit de cendre couvrant une large surface. Elle mesurait 1,50 x 1 m, les parois longitudinales étaient encore conservées sur une hauteur de 5 cm. Le mobilier se trouvait disposé dans la chambre, mais quelques tessons se situaient aussi à l'extérieur. La seule différence importante avec nos exemples réside dans l'établissement de la chambre en surface du sol, situation rarement observée sur le Plateau. En dehors de la mise en évidence indirecte, comme nous le préconisons à Lausanne-Vidy (VD), ou d'exemples rares comme celui d'Illingen (Enzkreis), les sépultures qui livrent des restes de bois appartiennent soit à des tombes à char, qui sont d'un tout autre gabarit, soit à des exemples un peu plus anciens, datés

du tout début du Bronze final. Nous aurons l'occasion d'y revenir, car ce sont des formes architecturales plus proches de notre troisième type.

Enfin, on peut constater que ces formes rectangulaires peuvent être orientées, ce qui n'est pas fréquent pour des incinérations, et que celles de Lausanne-Vidy (VD) et de Regensdorf-Adlikon (ZH) s'orientent toutes dans la même direction, selon un axe NO-SE. Par contre les tombes rectangulaires de Tolochenaz-Le Boiron (VD), de Möhlin-Niederriburg (AG), de Rafz-Im Fallentor (ZH) et de Elgg-Ettenbühl sont orientées N-S (fig. 122). Nous proposons une restitution des petits coffres rectangulaires sur la base de la St38 de Vidy-Musée romain. L'architecture se compose d'un coffrage de bois avec ou sans fond, qui permet de maintenir les bords d'une fosse creusée dans le sable. La restitution d'un fond tient au fait que la majorité des céramiques se trouvent toutes au même niveau et parce que la nécropole du Boiron apporte des exemples de pavages au fond des sépultures. Après dépôt des offrandes dans la tombe, celle-ci est refermée au moyen d'une grosse dalle. À l'intérieur de cette architecture, un contenant en bois ou une vannerie reçoit les cendres. Nous y avons figuré les céramiques qui étaient renversées ou situées à un niveau plus élevé que les autres (fig. 123).

Du point de vue chronologique, on peut constater que, comme pour les autres formes, les coffres rectangulaires se rencontrent pendant tout le Bronze final. Des exemples datés du HaA sont connus à Singen (Konstanz), mais la plupart des tombes lémaniques ou zurichoises, de même que les petits coffres rectangulaires de Singen sont datés de la seconde partie du Bronze final, essentiellement au HaB2 et au HaB3.

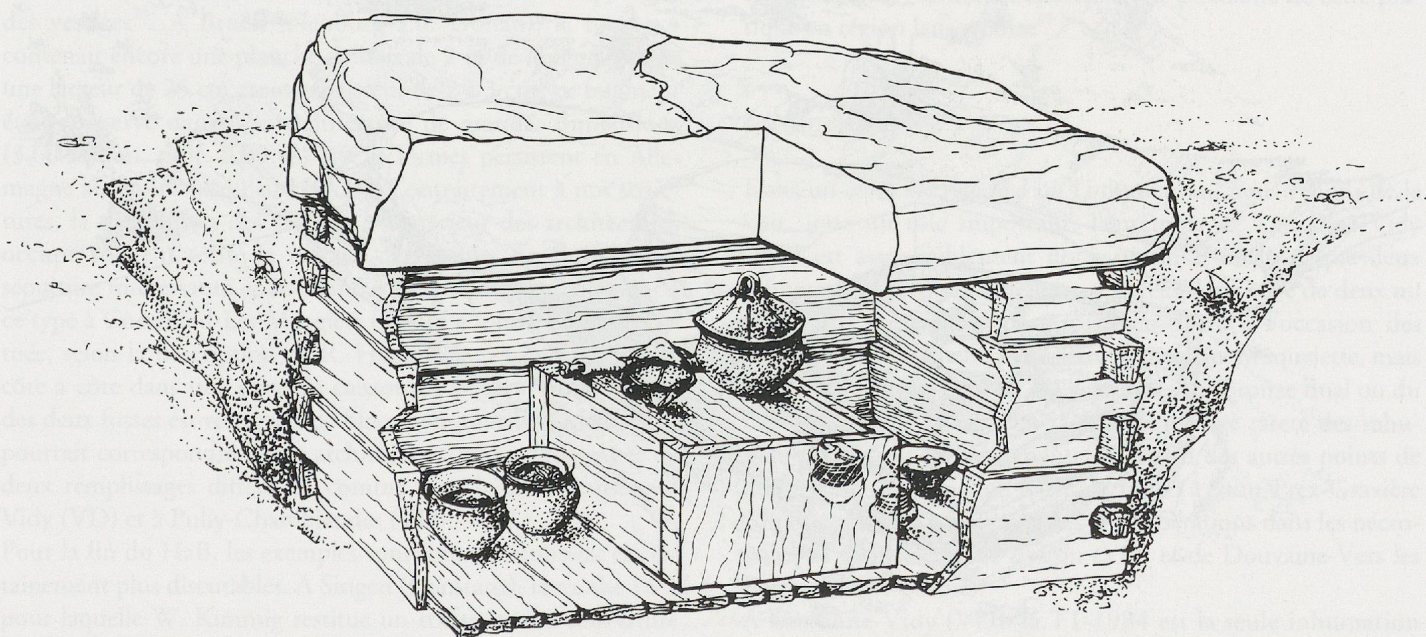


Fig. 123. Restitution d'un petit coffre rectangulaire avec dépôt en ligne, sur la base de la St38 de Vidy-Musée romain. Au centre, un coffre de bois contient les cendres, alors que l'urne contient les esquilles d'os triées. Une épaule de porc et une écuelle sont également associées aux restes osseux (dessin Max Klausener, MHA VD).

Grands coffres rectangulaires

Ce dernier type de structure recevant des restes incinérés est représenté par deux sépultures, la T2-1985 de Lausanne-Vidy (VD) et la T70 de Pully-Chamblandes (VD). Elles se distinguent des petits coffres rectangulaires par leurs dimensions, comparables à celles d'une inhumation. La longueur de l'espace interne est de l'ordre de 1,80 à 2 m, pour une largeur qui se situe autour de 0,60 m. Elles présentent également une particularité dans le comblement, puisqu'il est double: le premier est riche en microcharbons et en esquilles osseuses, parfaitement identique à celui des petites structures rectangulaires; le second est plus énigmatique, car il se compose uniquement de sédiment d'infiltration venant combler le vide interne. La différence entre les deux zones de la sépulture est frappante, l'une contient l'ensemble du mobilier, alors que l'autre est totalement vide ou ne contient que de la microfaune et des petits tessons provenant de la zone plus riche.

La fosse entourant le rectangle interne est étroite (T2-1985) ou de très grandes dimensions (T70). Dans les deux cas, les sépultures ont reçu une couverture de dalles. Celle de T2-1985 est limitée à la zone de mobilier, mais elle est probablement incomplète et partiellement remaniée à une époque plus tardive. Dans le cas de la T70, il s'agit d'une couverture de l'ensemble de la surface au moyen de quatre dalles parfaitement agencées. Un second élément intéressant se rencontre dans les deux sépultures, c'est la présence d'une ou de deux pierres en fond de fosse

(T2-1985 et T70) et de dalles fichées verticalement dans le comblement (T70). Dans ce dernier cas, on constate que les pierres et les limites sédimentaires se complètent et indiquent la présence d'un coffre de bois correspondant au comblement interne de la structure. On peut dès lors interpréter ces pierres comme des éléments de calage. À Pully-Chamblandes (VD), les pierres se situent aux deux extrémités du coffre, au niveau du fond ou juste au-dessous, ainsi que sur les côtés, dans l'espace entre la structure de bois et le bord de la fosse.

Le mobilier couvre le tiers ou la moitié de l'espace interne. L'organisation des récipients dans la T2-1985 est rigoureusement identique à celle de la St111, y compris par des différences de niveaux au-dessus des esquilles osseuses. Les récipients [65-69] se situent au-dessus du fond de la tombe et des esquilles d'os. La disposition dans la tombe 70 laisse entrevoir un système différent, composé de trois étages recevant les différents objets: cendres dans le fond et esquilles osseuses isolées dans un récipient, céramiques, objets de bronze et offrande alimentaire au niveau intermédiaire, pour terminer, céramiques au niveau supérieur.

Deux autres sépultures importantes de Lausanne-Vidy (VD) n'ont malheureusement pas été dessinées ou décrites en détail. Il s'agit de la T1-1961 de Vidy-Point Q49 et de la T25 de Vidy-Square. La présence d'une dalle de couverture et d'un cortège de mobilier composé de céramiques, d'objets de bronze et d'une offrande animale permet de rattacher ces deux incinérations aux architectures les plus élaborées. On peut donc penser

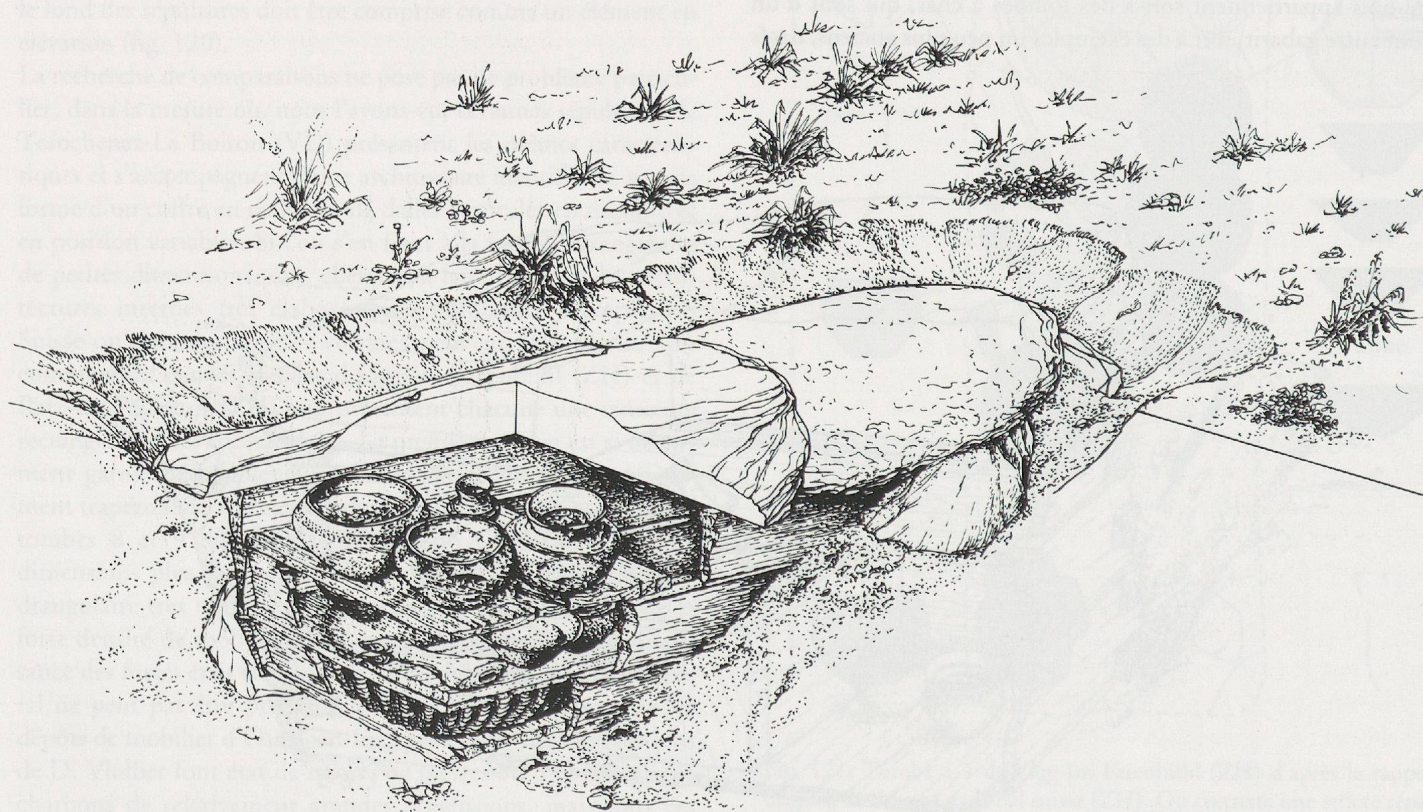


Fig. 124. Restitution du grand coffre rectangulaire de la tombe 70 de Pully-Chamblandes (VD). Les cendres sont situées à la base du remplissage, dans un panier, alors que l'urne contient les ossements. L'ensemble est surmonté du rasoir et d'une patte de porc. Les céramiques sont au-dessus (dessin Max Klausener, MHA VD).

qu'elles correspondent à des coffres rectangulaires de petites ou de grandes dimensions, mais certainement pas à des tombes en fosse circulaire.

La tombe 70 de Pully-Chamblandes (VD) sert de base à la restitution que nous proposons (fig. 124). Elle se fonde tout d'abord sur des évidences de la fouille : distinction très nette entre les remplissages interne et externe, empilement des objets et répartition des petits éléments. Ce coffre en bois s'inspire également de la restitution proposée pour la tombe 164 de Singen (Konstanz)²². A notre sens, il s'agit strictement des mêmes architectures ; la tombe 70 de Pully-Chamblandes (VD) a simplement bénéficié d'un contexte et d'observations plus favorables.

Ce type architectural, très particulier par la répartition des vestiges et l'absence de tout mobilier sur une partie de la surface de la tombe, est en réalité un type assez bien représenté tout au long du Bronze final. Malgré une absence presque complète durant la phase moyenne, correspondant aux tombes en jarre, on retrouve des grandes architectures rectangulaires au Bronze récent et au tout début de la séquence chronologique du Bronze final (HaA), puis tout à la fin de la séquence, durant le HaB3 (IX^e siècle av. J.-C.). Même si on peut trouver des différences importantes entre ces deux moments, le type architectural a une origine ancienne. Plusieurs exemples existent dans la région zurichoise avec les sépultures de Neftenbach (ZH), ou plus près de nous, dans le canton de Fribourg, avec la découverte de la tombe 1 de Vuadens-Le Briez²³. La même remarque peut être faite pour le sud de l'Allemagne où ces architectures sont de tradition Bronze moyen et renferment indistinctement des restes inhumés ou incinérés, mais sans changement dans l'architecture, qui reste de la forme et du gabarit d'une inhumation²⁴. On peut reconnaître plusieurs variantes avec entourage de pierres, par exemple les *Steinkistengräber*, ou des variantes sans architecture apparente, mais que l'on peut assimiler à des constructions de bois, et qui présentent la même forme et la même disposition des vestiges²⁵. A Bruck (Neuburg a.d. Donau), la tombe 4 contenait encore une planche de bois de 2 m de longueur pour une largeur de 25 cm et une épaisseur de 2 à 3 cm ; ce fragment était conservé dans une architecture de grandes dimensions (3,60 x 2 m, prof. 0,80 m)²⁶. Ces formes persistent en Allemagne au moins jusqu'au HaA2²⁷. Contrairement à nos structures, la disposition des vestiges à l'intérieur des architectures occupe souvent toute la surface disponible. En Suisse, une sépulture intéressante et ancienne correspond éventuellement à ce type à Cortaillod-Les Murgiers (NE). La tombe 2 est constituée, selon la description de R. Hapka, de deux fosses situées côte à côte dans une sorte de caisson de pierres²⁸. L'ensemble des deux fosses est recouvert de blocs non jointifs. Ce dispositif pourrait correspondre à une architecture unique, composée de deux remplissages différents, comme c'est le cas à Lausanne-Vidy (VD) et à Pully-Chamblandes (VD).

Pour la fin du HaB, les exemples sont moins nombreux et certainement plus discutables. A Singen (Konstanz), la tombe 164, pour laquelle W. Kimmig restitue un coffre et une couverture de bois, n'est que partiellement confirmée par W. Brestrich, qui pense plutôt à un dépôt en fosse, avec une couverture de bois, car il n'existe pas d'observation directe confirmant la présence d'un coffre²⁹. Moins discutable, dans la mesure où l'architecture

est marquée par une série de pierres, deux exemples très similaires peuvent être présentés. Toujours en Bavière, l'incinération sous tumulus de Mauern (Neuburg), établie en surface du sol, mesurait trois mètres de longueur. Elle était construite en pierres et un muret interne séparait la chambre en deux parties inégales. La plus grande contenait une jarre disposée sur les restes osseux et à l'intérieur de laquelle se trouvaient les récipients accessoires. Cette tombe était munie d'une couverture de bois³⁰. Le tumulus 2 de Vescles (Jura) présente la même architecture (fig. 125), constituée d'une grande chambre rectangulaire séparée au milieu par un muret de pierres ; un unique récipient occupait le plus petit compartiment³¹. Enfin, à Chavéria (Jura), le tumulus 9 correspond également à un coffre rectangulaire dans lequel l'organisation des traces organiques permet de distinguer une étagère ou une planche disposée en travers de la structure, au tiers de sa longueur³². Comme pour le Bronze récent, les architectures rectangulaires semblent pouvoir être mises en relation avec un recours plus régulier au rituel de l'inhumation. Même si les restes osseux qui prennent place dans la tombe sont incinérés, la construction a les dimensions d'une inhumation. Ce n'est certainement pas un hasard si les parallèles proviennent du Jura et de la nécropole de Chavéria (Jura), pour laquelle de nombreuses tombes n'ont pas de rite déterminé : inhumation ou incinération. L'inhumation sous tumulus réapparaît de façon précoce dans un secteur limité à la haute vallée du Rhône et à la Bourgogne méridionale, dès le IX^e siècle avant notre ère³³. Ce phénomène apporte un élément indirect de datation et peut expliquer la diversité des architectures dans le bassin lémanique : restes incinérés dans des architectures de type inhumation, présence d'incinérations et d'inhumations dans les ensembles de Lausanne-Vidy (VD), de Tolochenaz-Le Boiron (VD) et de Douvaine-Vers les Portes (Haute-Savoie)³⁴. L'incinération ne sera pas totalement supplantée par l'inhumation, car des restes incinérés datés du HaD à Vuflens-la-Ville-En Sancy (VD) semblent attester d'une poursuite de cette pratique en région lausannoise³⁵.

Inhumations

Dans un contexte régional où l'inhumation, nous venons de le voir, joue un rôle important, l'ensemble de Lausanne-Vidy (VD) est assez faiblement doté, puisqu'il ne livre que deux inhumations bien documentées et datées. Une série de deux ou trois coffres en dalles découverts en 1962 à l'occasion des fouilles de Vidy-Square n'ont livré ni mobilier ni squelette, mais ils peuvent correspondre à des sépultures du Bronze final ou du début du Hallstatt (voir p. 58). Cette relative rareté des inhumations à Vidy est surprenante en regard des autres points de découvertes : inhumation datée du HaB3 à Saint-Prex-Gravière Chiavazza (VD)³⁶, inhumations et incinérations dans les nécropoles de Tolochenaz-Le Boiron (VD) et de Douvaine-Vers les Portes (Haute-Savoie).

À Lausanne-Vidy (VD), la T1-1984 est la seule inhumation à fournir du mobilier. Son architecture est très difficile à comprendre, du fait des nombreuses perturbations d'époque gallo-romaine. Elle contenait deux récipients associés au squelette et quelques blocs au niveau des membres inférieurs

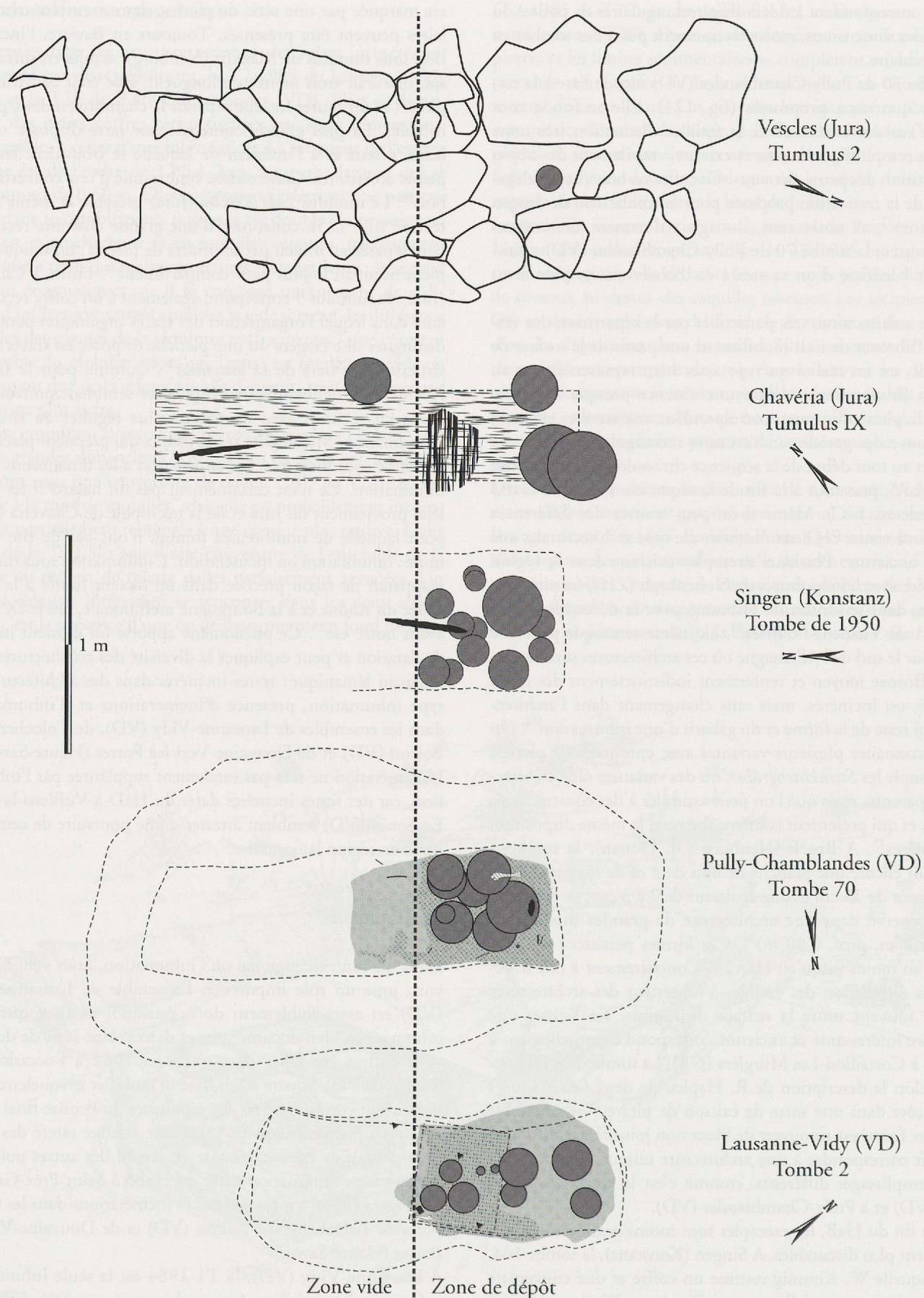


Fig. 125. Quelques exemples de grands coffres rectangulaires de la fin du Bronze final/début HaC. Le tiers ou le quart de la surface se distingue par des traces organiques ou une délimitation interne, de bois ou de pierre.

dont l'appartenance à la sépulture n'est pas démontrée. Comme à Tolochenaz-Le Boiron (VD) et à Douvaine-Vers les Portes (Haute-Savoie), cette inhumation peut être attribuée au début du HaB3 sur la base du mobilier céramique.

La seconde inhumation provient de Vidy-Musée romain, elle n'a pas livré de mobilier et se situe au sud de la St38, proche de la couronne de blocs marquant la limite extérieure du tertre (fig. 75 et 126). La stratigraphie et la datation absolue confirment que la St38 et l'inhumation sont contemporaines. Il s'agit d'une tombe en fosse, sans trace d'architecture, qu'on peut placer au HaB2, ce qui est relativement rare du fait de la prédominance presque absolue des incinérations pendant cette période. On peut noter que la tombe XXIV de Tolochenaz-Le Boiron (VD), une inhumation sans mobilier, correspond à un adulte de sexe masculin inhumé dans une position strictement identique : en décubitus dorsal, bras droit le long du corps et bras gauche légèrement fléchi, main posée sur l'abdomen³⁷.

Parmi les comparaisons que l'on peut établir, il faut rappeler la découverte d'une inhumation associée à un gobelet à épaulement daté du HaB1 au Landeron-Les Carougets (NE), ainsi que la sépulture de Saint-Prex-Gravière Chiavazza (VD) datée

du HaB3. Ce qui frappe, dans ce cas, c'est la différence de dotation ; la sépulture de Neuchâtel et celles de Vidy livrent très peu de mobilier, alors que celle de Saint-Prex-Gravière Chiavazza (VD) ou les inhumations de Tolochenaz-Le Boiron (VD) sont souvent beaucoup mieux dotées. On peut également remarquer que si le phénomène de l'inhumation reste marginal durant le HaB, il est toujours représenté par des tombes isolées, des inhumations en grottes³⁸ ou à l'intérieur des nécropoles, avant de devenir plus fréquent au cours du HaB3 dans les ensembles de Tolochenaz-Le Boiron (VD) et de Douvaine-Vers les Portes (Haute-Savoie).

Dalles de couvertures : menhirs et stèles en réemploi

Les dalles de couverture des tombes à incinération présentent quelques particularités qu'il convient de relever. Il y a le caractère très massif de certaines dalles, comme celles qui recouvrent la T1-1985 ou la St38 de Vidy-Musée romain, dont l'épaisseur dépassait 30 cm. La St111 se caractérise au contraire par un aménagement de quatre dalles, dont trois sont vraisemblable-



Fig. 126. T1-1992 de Vidy-Musée romain, une inhumation simple en fosse et sans mobilier située à la périphérie de la structure 38, sous les couches formant le tumulus (photo P. Moinat, MHA VD).



Fig. 127. Stèle néolithique en réemploi dans la couverture de la tombe 70 de Pully-Chamblandes (VD).

ment reprises de cistes néolithiques. La quatrième est une petite stèle dont le sommet est finement travaillé en arrondi. Enfin à Pully-Chamblandes (VD), dans un contexte présentant également des cistes néolithiques, les trois dalles de couverture de T70 sont des dalles de cistes alors que la quatrième est une stèle en réemploi (fig. 127).

Enfin, la présence de deux menhirs à Vidy est attestée par une découverte lors des fouilles de Vidy-Chavannes 29. A proximité immédiate des sépultures du Bronze final, un grand menhir était enfoui dans une fosse creusée à l'époque romaine, témoignant des efforts entrepris pour dissimuler ces blocs au voisinage du sanctuaire³⁹. L'une des dalles de couverture de T2-1985 est probablement un fragment de menhir.

Compte tenu de ces différentes observations, il apparaît que les dalles de couverture très massives, ainsi que les stèles qui ont servi de dalles de couverture sont vraisemblablement des réemplois de matériaux locaux, trouvés sur le site et que l'on a choisis justement pour leur caractère massif et spectaculaire, ou plus simplement, par soucis d'économie. Ces matériaux étaient disponibles sur place ou ont été découverts lors de la réalisation des fossés circulaires. Tant la St111 de Vidy-Chavannes 11 que la T70 Pully-Chamblandes (VD) montrent qu'il y a peut-être une seconde taille ou au moins un déplacement de dalles lors de la mise en place sur les sépultures.

Fossés et structures en surface du sol

Deux structures sont entourées d'un fossé circulaire de 20 m de diamètre. Celui de la structure 38 n'a pas été fouillé, mais a simplement été repéré sur son bord interne, encore situé dans l'emprise de la fouille de Vidy-Musée romain (fig. 128). On ne connaît donc pas sa profondeur exacte, ni sa largeur, ni s'il était continu. Dans le cas de la structure 111, le fossé est connu sur les trois quarts de sa longueur (fig. 60 et 62). Il est interrompu à trois des quatre points cardinaux : à l'ouest, au sud et à l'est. La

portion nord, située en limite de l'emprise d'un sondage, n'a pas pu être observée.

Un seul tumulus est attesté à Lausanne-Vidy, il recouvre la structure 38. En stratigraphie, il se compose d'une couche de sable gris trié, probablement extrait du creusement du fossé, et d'une couche de blocs de quinze à vingt centimètres (fig. 68). On ne connaît ni la forme, ni la hauteur du tumulus, mais les blocs repérés en plan indiquent une structure complexe qui n'est pas circulaire et une élévation conservée de l'ordre de 0,60 m (fig. 129 et 130). A la fin de l'âge du Fer, une inhumation située à la périphérie du tumulus, presque totalement arasée, permet d'estimer la hauteur à 1,2 m. Le tertre et le fossé sont séparés par une couronne de blocs jointifs.

L'hypothèse d'un tumulus au-dessus de la structure 111 est beaucoup plus difficile à envisager (fig. 60 et 62). Elle implique un nivellement parfait à l'époque romaine, car les deux seules structures qui pourraient le laisser présager sont des taches limoneuses situées au nord et à l'intérieur du fossé circulaire, dont l'une englobe la St11. Ainsi ce sont deux structures en creux qui devraient attester d'une élévation au-dessus de St111! La présence au nord-est de plusieurs structures à l'intérieur du fossé (St11 et St13) ou à l'extérieur (St10 et St10b), ainsi que les concentrations de mobilier dans le fossé (St6 et St19), témoignent de nombreuses activités autour de la tombe centrale. On ne connaît pas la fonction exacte de la structure 10b, mais la présence de fragments de branches carbonisées permet de penser qu'il s'agit d'une zone de crémation. De même, les épandages diffus de mobilier et d'esquilles humaines dans le fossé montrent qu'une partie des restes de crémation étaient déversés dans le fossé circulaire.

La mise en évidence des fossés autour des deux tombes centrales constitue à ce jour une première en Suisse, quelques exemples de tumuli suspectés ou de cercles de pierres sont attestés (fig. 131). A Bulle-Condémine (FR), un grand tumulus de 18 m de diamètre est formé d'un amas de blocs partiellement conservés. La ceinture extérieure est formée de pierres de plus grandes



Fig. 128. Cercle de pierres entourant la St38 de Vidy-Musée romain. Les blocs sont disposés à la limite interne du fossé circulaire (photo P. Moinat, MHA VD).

Fig. 129. Pierres situées au nord de la St38 de Vidy-Musée romain et formant le parement interne du tumulus. On voit que le tertre, situé à l'intérieur du cercle de pierres, présente des alignements incompatibles avec un empierrement central circulaire, mais son plan n'est pas connu avec précision (photo P. Moinat, MHA VD).



Fig. 130. Empierrement au sud de la St38 de Vidy-Musée romain. De très gros blocs forment le parement externe du tumulus ou le cercle de pierres (?) au sud. La photographie est prise en limite de la fouille, nous ne connaissons pas la suite de cet empierrement (photo P. Moinat, MHA VD).



dimensions. Une structure avec dalle de couverture renfermait trois céramiques de la fin du Bronze final⁴⁰. A Rafz-Im Fallentor (ZH), la tombe A est entourée d'une structure comparable au cercle de pierre de la St38, des blocs jointifs forment un cercle plus petit, de l'ordre de 10 m de diamètre⁴¹. Cette structure est interprétée comme les restes d'un tumulus recouvrant la tombe située un peu au nord du centre théorique du cercle, par contre aucun fossé n'a pu être reconnu. De même à Ossingen-Im Speck (ZH), les tumuli fouillés par D. Viollier présentent régulièrement une couronne de blocs de diamètre variable entourant la structure centrale, mais les plans et les coupes montrent que les fouilles n'ont jamais été suffisamment étendues pour vérifier la présence d'un enclos autour des tombes⁴². Plus proche de nous, mais datée du HaA1, la tombe 2 de Cortaillod-Les Murgiers (NE) présente un probable tumulus entouré

d'une série de blocs, mais la forme de l'ensemble reste à déterminer⁴³.

Les fossés ou le cercle de pierres reconnus à Lausanne-Vidy (VD) sont des structures de grande taille, Henggart-Im Schibler (ZH) est le seul exemple fouillé en Suisse qui fournit un diamètre supérieur, de l'ordre de 28 m⁴⁴. Les cercles de pierres des tumuli d'Ossingen-Im Speck (ZH) ne dépassent pas 15 à 18 m de diamètre pour les plus grands tertres (fig. 131).

Hors de nos frontières, c'est en direction de la Bourgogne et du sud de l'Allemagne que de nombreux enclos et/ou tumuli ont été décrits. Assimilant les enclos de Bourgogne à des tumuli arasés, L. Baray a établi un inventaire de ces structures pour la fin du Bronze final et le Hallstatt en Bourgogne, estimant leur nombre à plus de 160 unités⁴⁵. Il constate pour le Bronze final une très grande diversité architecturale des massifs tumulaires,

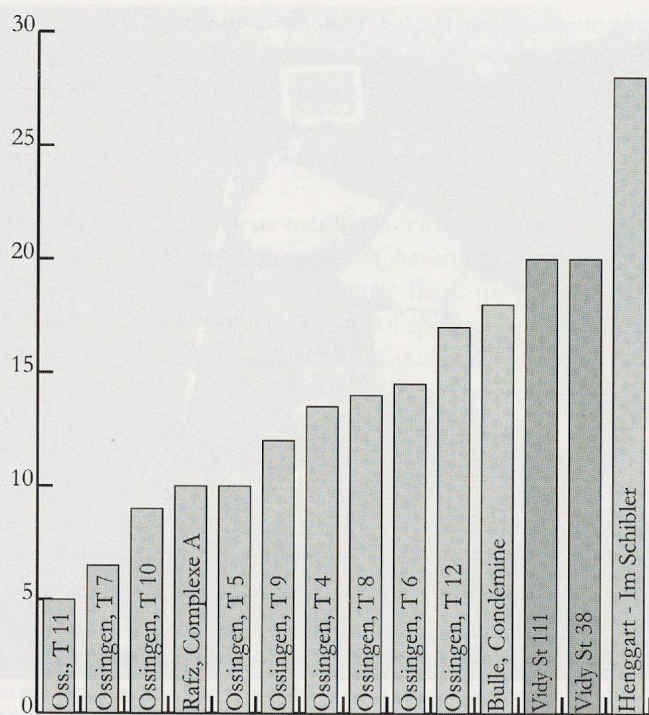


Fig. 131. Diamètres de quelques cercles de pierres, tumuli ou fossés entourant des sépultures du Bronze final. Le fossé d'Henggart-Im Schibler (ZH) n'est pas accompagné d'une sépulture (détruite?). Les deux exemples lausannois sont de grande taille.

constitués uniquement de terre, de pierres ou encore d'une alternance de blocs et de couches de terre, comme c'est le cas pour la structure 38. Des enclos entourant le tumulus ou englobés par l'extension tardive de la masse du tertre sont également décrits. Ils peuvent être vides ou présenter des séries de trous de poteaux indiquant la présence d'une élévation de bois. Les diamètres des 46 enclos attribués au Bronze final IIIb varient entre 5 et 35 m ; les exemples lausannois se rangent parmi les dix plus grands de cette série. On peut également constater que si les structures centrales sont parfois établies en fosse, comme c'est le cas à Lausanne-Vidy (VD), d'autres sont établies en surface du sol⁴⁶. Parmi les exemples les plus proches de notre région, signalons les tertres connus en Côte-d'Or à Concoeur-Corboin où plusieurs tumuli sont construits au Bronze final et agrandis durant le Hallstatt, formant ainsi des cercles de pierres successifs intégrés à la masse du tertre⁴⁷, ou encore le tumulus de Vescles (Jura), composé d'une tombe centrale et d'une large couronne de blocs entourant une masse de terre, qui est attribué au Bronze final IIIb⁴⁸. Dans la région de Colmar, le tertre de Ensisheim I (Haut-Rhin) découvert en 1961 offre l'exemple d'un amas hexagonal de pierres, recouvert de terre. La sépulture n'est pas établie au centre de la masse du tertre, mais dans l'angle nord-ouest. Il s'agit d'une nappe de charbon et de mobilier disposés en surface du sol⁴⁹. Bien que cette structure soit très différente de notre St38, elle apporte un exemple d'empierrement de forme hexagonale qui confirme la grande variabilité des formes de tertres.

Pour le Sud de l'Allemagne, D. Quast a recensé en 1992 une quinzaine de *Kreisgräber* appartenant à la fin du Bronze final. Ce nombre est certainement supérieur si l'on tient compte des

fouilles récentes. On retrouve dans cet inventaire les exemples d'Illingen (Enzkreis), de Singen (Konstanz, tombe 1950) – bien que celui-ci soit mis en doute par W. Brestrich – de Kelheim (Kelheim, tombe 117) ou de Zuchering (Ingolstadt)⁵⁰. Parmi les exemples présentés par J. Biel, le tumulus de Bad Friedrichshall (Heilbronn) est très comparable à notre exemple lausannois avec un fossé d'une dizaine de mètres de rayon et une structure centrale quadrangulaire de 1,5 par 0,8 m établie en fosse et dont les parois sont doublées d'un muret de pierres⁵¹.

On peut s'étonner de l'absence presque complète en Suisse de structures établies en surface du sol et recouvertes d'un tertre. Il n'y a que certains tumuli d'Ossingen-Im Speck (ZH) et peut-être des structures fouillées anciennement dans la région lausannoise, comme le tumulus de Lausanne-Vernand de Blonay (VD), pour lequel la tombe centrale devait être établie en surface du sol, d'après les dessins de F. Troyon. On peut la rattacher à la fin du Bronze final⁵².

Sépultures de Tolochenaz-Le Boiron (VD)

La description précise des architectures lausannoises permet une lecture critique des croquis et descriptions publiés par A. Beeching. On peut ainsi tenter de rechercher si les types architecturaux reconnus à Lausanne-Vidy (VD) sont également présents à Tolochenaz-Le Boiron (VD). Parmi les 37 structures décrites dans le catalogue, dix présentent des descriptions insuffisantes ou ne sont pas considérées comme des structures archéologiques.

Cinq autres structures peuvent correspondre à des tombes en fosses ou à des petits coffres carrés. Dans ce cas, il faut noter que la description est insuffisante pour définir clairement le type, mais plusieurs tombes présentent soit un dallage de fond, soit une dalle de couverture de petites dimensions. Ainsi, on peut les classer dans les coffres carrés (formes 4) ou dans les petites architectures rectangulaires.

Quatre ou cinq tombes sont des petites structures rectangulaires. Celles-ci sont construites en dalles (TII, TXI et TXVII) ou présentent un croquis en plan parfaitement rectangulaire (Tombe B?, TVII). La présence de restes osseux à l'extérieur des coffres est assez surprenante, mais elle est conforme à la mise en évidence de plusieurs lots d'esquilles d'os dans la tombe (T1-1985) ou à l'extérieur de celle-ci.

La description de deux structures permet d'envisager la présence à Tolochenaz-Le Boiron (VD) de grandes architectures rectangulaires comparables à celle de Pully-Chamblandes (VD). La tombe XXXVI est décrite comme une incinération recouverte de deux dalles, dont l'une ne couvre rien ! La seconde dalle couvre un dépôt plus habituel, composé des os à la base du remplissage, surmontés des céramiques, dont certaines devaient être empilées. On a là une description très imprécise, mais qui correspond bien aux incinérations en grand coffre rectangulaire. La seconde est plus discutable, dans la mesure où aucune dalle ne vient recouvrir le dépôt. Il est donc difficile de savoir s'il s'agit d'une structure de grandes dimensions, mais la bipartition du remplissage sédimentaire est une nouvelle fois manifeste. La tombe XXV est décrite comme une incinération en pleine terre, avec deux récipients dont un contenait des os, entourés d'une

patte arrière de mouton et d'esquilles osseuses. Au nord de cet ensemble, sur une surface de près de un mètre carré, se trouvait une tache de terre noire, «comme moisie», sans charbon, os ou mobilier.

Enfin la nécropole présente un rapport pratiquement équilibré entre les 16 structures ayant livré des ossements incinérés et les 17 inhumations reconnues. Par contre, toutes ces structures ne sont pas datées avec précision, car dans certains cas le mobilier est perdu et dans d'autres les dépôts n'ont livré aucun objet.

Si le doute subsiste quant à la présence de tombes en fosse ou en petit coffre carré dans la nécropole de Tolochenaz-Le Boiron, on constate que les deux autres types définis à Lausanne-Vidy (VD) sont présents à Morges. Bien que certaines structures soient peut-être plus anciennes (TIX, TXVI, TXX₁ ou TXX-VII), l'essentiel des tombes est attribué au HaB3 ou éventuellement au HaC (Tombe A? et TIII).

Bilan chronologique

Nous pouvons retenir un total de 66 sépultures qui fournissent du mobilier ou une datation et une description architecturale assez précise pour être rattachées à l'un des types que nous avons définis (fig. 118). Sur cette base, il est possible de voir comment évoluent les types architecturaux au cours du temps. Il convient de bien préciser que ce bilan chronologique est uniquement valable pour la Suisse et qu'il sera probablement revu lorsque des documents récents seront pris en compte: une nécropole comme celle de Delémont-En La Pran (JU), avec ses 40 structures, apportera une augmentation du nombre total de sépultures de près de 60%.

Les tombes en fosse circulaire représentent la moitié de notre corpus. Elles sont largement majoritaires au cours du HaB1 et du HaB2, soit jusque vers 900 avant notre ère. Elles ne sont pas représentées au HaB3, mais ce décompte exclut une partie des sépultures de Tolochenaz-Le Boiron (VD), dont certaines pourraient appartenir à ce premier type.

Les petites architectures rectangulaires sont représentées durant tout le HaB, mais leur nombre augmente sensiblement au HaB2 et au HaB3. C'est durant l'intervalle entre 950 et 900 av. J.-C. que l'on trouve les premiers tertres et les fossés circulaires. Les grands coffres rectangulaires sont significatifs de la fin du Bronze final, puisqu'à l'exception d'un cas ils se situent au HaB3. L'unique exemple daté du HaA correspond à la tombe 2 de Cortaillod, dont l'interprétation est discutable: deux fosses contiguës ou une seule architecture? Même si, faute de sépultures clairement datées, le type architectural est mal représenté au HaA, il n'en demeure pas moins qu'il est ancien. Les sépultures de Vuadens-Le Briez (FR) et de Neftenbach (ZH), datées du BzD, appartiennent pour la plupart à cette catégorie. Enfin, les inhumations sont mieux représentées au cours du HaB3 et leur architecture évolue vraisemblablement comme les grands coffres rectangulaires. On peut noter qu'il n'y a pas un abandon complet de la pratique de l'inhumation, car on en rencontre, même en faible nombre, tout au long du HaB.

On voit donc que les tombes en jarre restent le type dominant jusque vers 900 av. J.-C., limite à partir de laquelle ce type n'est peut-être plus représenté. L'intervalle 950-900 ou le HaB2 voit

une diversification des types d'architectures plutôt que le remplacement d'une forme par une autre et le HaB3 ne voit qu'une augmentation des inhumations en nécropole et une poursuite des modes d'architectures déjà attestées.

Ainsi, il en va des architectures comme des autres indicateurs chronologiques, la transition entre HaB1 et HaB3 ne se définit pas par une phase strictement individualisée, mais par une évolution progressive et par une plus grande variété des types de sépultures. L'incinération et le dépôt en fosse restent la règle, mais les chambres funéraires, le tumulus et le fossé marquent le passage à la fin du Bronze final. L'appellation HaB2 se justifie par le fait que ces pratiques funéraires, propres au HaB3, apparaissent avec des ensembles d'objets qui sont encore dans une tradition HaB1. Les ensembles de Rafz-Im Fallentor (ZH) et de Elgg-Im Ettenbühl (ZH), comparables aux St38 et St111 de Lausanne-Vidy (VD), ont du reste été placés par E. Gross dans cette phase intermédiaire (voir p. 20).

Composition des dépôts

Céramique

Décompte des céramiques

Lorsque nous considérons l'évolution du nombre de récipients par sépulture, nous constatons une augmentation au cours du temps (fig. 132). Pour le HaA/B1, la moyenne se situe à environ 6 récipients par sépulture. Elle est un peu plus faible en Suisse romande (environ 5), alors qu'elle s'établit à 7 pièces pour la Suisse orientale. Lorsqu'on intègre les jarres et les grandes écuelles à l'architecture des tombes, on obtient une moyenne comparable entre les régions de 5,5 récipients par sépulture. La Suisse orientale fournit un ensemble ancien et très cohérent, avec des compositions simples comprenant un récipient biconique à col accompagné d'une écuelle ou d'un petit récipient tel qu'un pot à Bülach-Im Solli (ZH) ou des tasses dans la T3 de Zurzach-Schlosspark (AG) (fig. 145). Bien que les jarres soient absentes des tombes les plus anciennes de Lausanne-Vidy (VD), c'est probablement à cette tradition que l'on peut rattacher les tombes 1-1985 et 3-1987. Elles contiennent toutes les deux des séries limitées à trois ou quatre récipients, alors que l'architecture et la dotation en objets métalliques en font des sépultures bien dotées. Ainsi, le faible nombre de céramiques dans ces deux tombes est lié à un rituel plutôt qu'à un problème de conservation.

	HaB1	HaB2	HaB3
Suisse occidentale	44/8 5,5	58/5 11,6	62/10 6,2
Suisse centrale et orientale	84/12 7,0	100/8 12,3	91/6 13,3
Total	128/20 6,4	158/13 12,1	153/16 8,6

Fig. 132. Décompte du nombre moyen de récipients dans les tombes aux différentes phases chronologiques.

Tout au long du X^e siècle, principalement avec les ensembles de Möhlin-Niederriburg (AG) et de Lausanne-Vidy (VD), le nombre de récipients par sépulture va augmenter sensiblement pour atteindre une moyenne de 12 unités durant le HaB2. Les moyennes entre la Suisse occidentale et orientale sont presque identiques. Elles diffèrent à nouveau durant le HaB3, mais il est possible qu'elles tiennent à la qualité des fouilles. Pour la région lémanique, la valeur moyenne de 6 récipients par sépulture tient compte des ensembles récents et souvent incomplets de Tolochenaz-Le Boiron (VD) ou de Lausanne-Vidy (VD) (T25, T1-1961). La tombe 70 de Pully-Chamblandes (VD) est la seule incinération complète qui se rapproche des valeurs précédentes, avec dix récipients. L'inhumation de Saint-Prex-Gravière Chia-vazza (VD), avec six récipients, ou les tombes II et IX de Tolochenaz-Le Boiron (VD), avec quatre et huit récipients, marquent un léger recul par rapport au HaB2. Ces différences de dotation peuvent aussi s'expliquer par l'augmentation du nombre d'inhumations. Tant à Neuchâtel qu'à Vidy, les inhumations contiennent un ou deux récipients, celles du Boiron sont, pour une part, sans mobilier. Ainsi, les inhumations seraient moins bien dotées que les incinérations. En Suisse orientale, la fin de la séquence chronologique est représentée par les sépultures d'Ossingen-Im Speck (ZH) qui ont livré deux séries de 23 à 25 récipients, ce qui explique la moyenne élevée de 15 récipients par tombe pour le HaB3!

Cette évolution présente un intérêt réel pour la chronologie. On peut toujours découvrir une sépulture exceptionnelle et particulièrement bien dotée, mais le nombre moyen de récipients par sépulture au HaB1 ancien sera vraisemblablement assez faible. À partir du HaB1 classique et surtout du HaB2 (900-950), le nombre de récipients augmente sensiblement à Lausanne-Vidy (VD) comme à Regensdorf-Adlikon (ZH). Cette situation se retrouve dans la nécropole de Singen (Konstanz), où les sépultures anciennes contiennent une moyenne de moins de 5 récipients par tombe jusqu'à la phase Si.IIb (HaB1 ancien). C'est avec le HaB1 classique (Si.IIc) qui n'est représenté que par une sépulture que l'augmentation du nombre de récipients sera spectaculaire⁵³.

Répartition des récipients par classe de volume

Comme nous l'avons déjà exposé dans le chapitre consacré à la typologie, le classement des récipients ne tient pas seulement compte des formes, mais aussi des volumes. Dans une approche intuitive, lors du remontage des céramiques, il est apparu que certaines sépultures contenaient des séries identiques et que, d'une manière générale, on pouvait toujours distinguer des récipients de grandes, moyennes et petites tailles. La figure 133 présente un décompte des récipients selon le volume en distinguant les quatre classes que nous utilisons. Il faut préciser

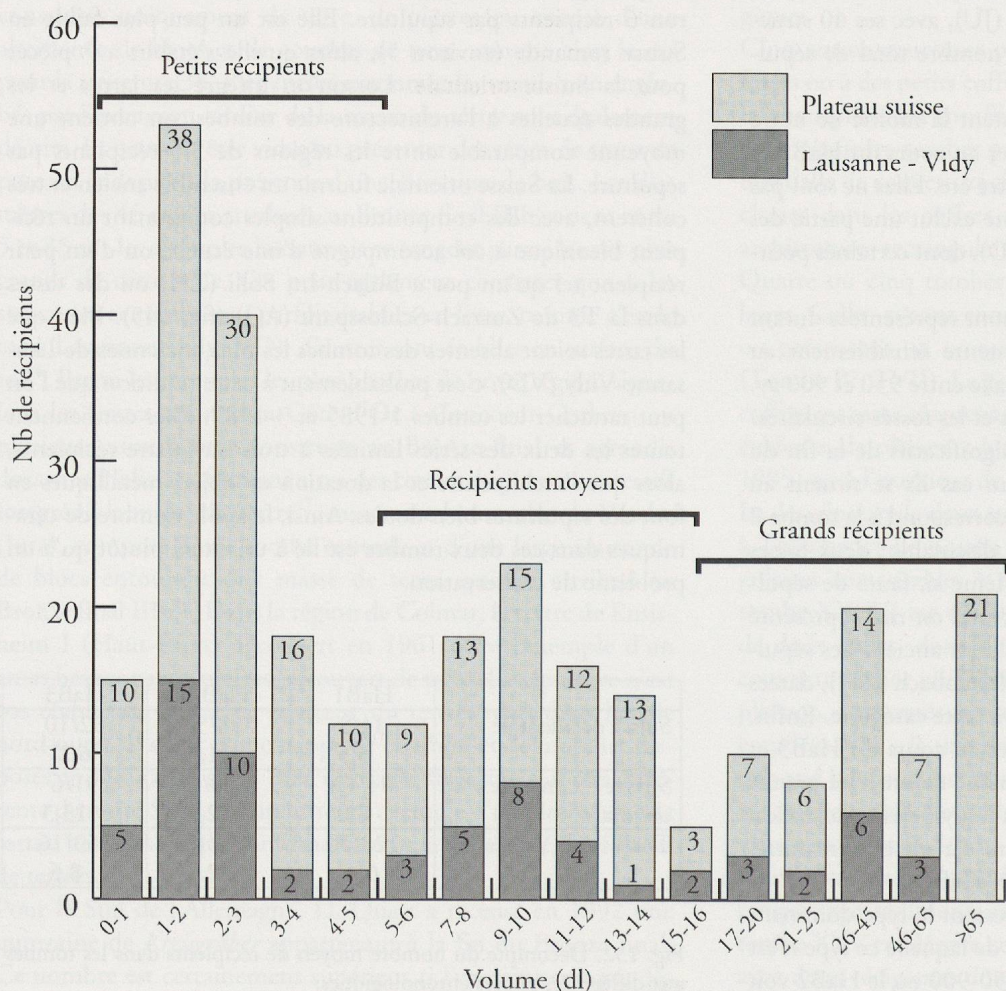


Fig. 133. Histogramme de la répartition des récipients en fonction du volume. Les pics qui correspondent aux petits récipients et à ceux de taille moyenne sont bien visibles, tant à Lausanne-Vidy (VD), en gris sombre, que pour l'ensemble du Plateau suisse, en gris clair. Les grands récipients regroupent les jarres et les formes qui se situent autour de 2 et 4 litres.

qu'elles ont été définies sur la base des céramiques lausannoises et qu'elles ont ensuite été calculées pour l'ensemble des céramiques complètes des sépultures du Plateau suisse (fig. 142-148), soit un total de 232 récipients. La première classe est établie sur la morphologie; les écuellles n'ont pas fait l'objet d'un calcul du volume. Pour les trois autres, les récipients sont répartis en fonction du volume interne. Les plus grands ont une contenance supérieure à 1,5 litre, les céramiques de volume moyen se situent entre 0,5 et 1,5 litre, alors que les petits récipients sont ceux qui contiennent moins de 5 décilitres (voir p. 129). L'histogramme de la figure 133 permet de distinguer deux maxima, autour de 2 à 4 décilitres pour les petits récipients et aux environs du litre pour les céramiques de volume moyen. Enfin la classe des grands récipients n'apparaît pas très homogène, dans la mesure où elle regroupe des grandes jarres et d'autres récipients d'une contenance comprise entre 2 et 4 litres.

Si nous nous limitons au corpus lausannois, nous constatons qu'à l'exception de trois sépultures, les autres ensembles contiennent au moins un récipient de chaque classe de volume, qu'il s'agisse de tessons ou de récipients complets. Trois tombes présentent des anomalies pour les récipients de petite taille (T3 et St37) ou de grande taille (T7 et St37). Dans le cas de T3, les petits récipients sont absents, mais le rapport de volume entre les trois est conservé, ce qui représente à notre sens le point important: une jarre représentée par un tesson de céramique grossière est associée à un grand vase à épaulement et à un gobelet de taille moyenne. Le rapport entre ces trois récipients permet de séparer un grand, un moyen et un petit récipient, même si deux d'entre eux appartiennent à la classe des grands récipients. Les inventaires de St37 et T7 sont par contre incomplets. La tombe 70 de Pully-Chamblandes (VD) présente-t-elle aussi une anomalie entre forme et contenance? L'urne contenant les restes du défunt est accompagnée de trois grands récipients, deux jattes et un pot. Ce dernier devrait appartenir aux récipients de taille moyenne, pour former une paire avec le second pot. Comme nous le verrons plus bas, l'augmentation du volume des céramiques au cours du temps explique que ce récipient passe dans les grands volumes.

Si l'on regarde la répartition des céramiques par classe de volume à l'échelle du Plateau suisse (fig. 134), on constate que plus de la moitié des sépultures présentent un récipient de chaque classe (62%), et que 94 % des cas ont au moins trois classes différentes représentées. Ce second ensemble correspond à des sépultures où il manque un récipient de grande taille (7

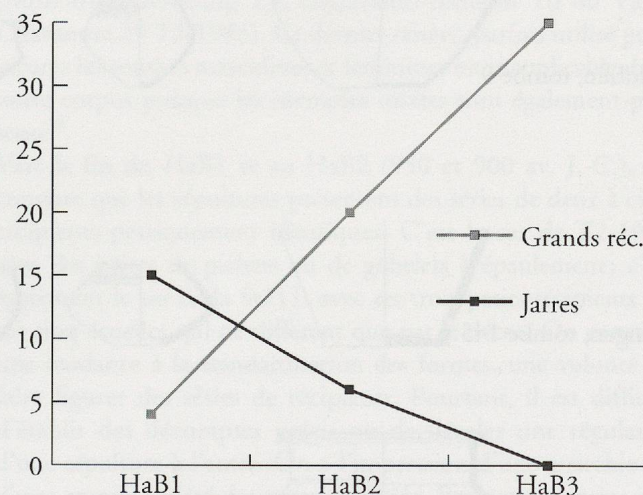
cas pour 50 sépultures) et surtout les ensembles où petits récipients et écuellles ne sont pas présents ensembles, ce qui est relativement fréquent (10 cas). On restera prudent quant à la signification de ces décomptes dans la mesure où ils sont réalisés sur la base des planches de mobilier et non sur une connaissance précise du nombre de pièces. Nous pensons pourtant que ce classement selon le volume prend tout son sens, puisqu'il s'agit d'un classement fonctionnel qui pourrait correspondre à des récipients à boire (petits volumes) et à des contenants pour les liquides (volume moyen) ou pour de la nourriture (grands volumes).

Plusieurs caractéristiques sont communes à l'ensemble du Plateau suisse. On constate tout d'abord la disparition des jarres à la fin du HaB2 (950-900 av. J.-C.) (fig. 135). Elles sont remplacées par des jattes, des plats creux ou des grands pots, soit une série de récipients dont le volume se situe autour de 2 à 4,5 litres et va jusqu'à 6 à 10 litres pour les grands récipients d'Ossingen-Im Speck (ZH). Ces grandes formes prennent le relais des jarres, non seulement en ce qui concerne la contenance, mais aussi du point de vue fonctionnel; elles servent désormais à contenir les restes humains ou les dépôts de céramiques comme dans la tombe B de Rafz-Im Fallentor (ZH) ou la tombe 1-2 de Elgg-Im Ettenbühl (ZH). De plus, cette disparition des jarres est logique puisqu'elle répond à l'évolution des formes architecturales et à la fin des tombes en fosse circulaire dont nous avons déjà parlé plus haut.

L'évolution de la taille et de la contenance des récipients est commune à toute la Suisse. On remarque que, pendant la HaB1, les ensembles déposés dans les sépultures ont une tendance à être de très petite taille. Cet aspect est particulièrement net pour les sépultures de Möhlin-Niederriburg (AG) (T2, T9

Nb de classe de récipients	4 classes	3 classes	2 classes
Suisse occidentale	12/24 (50,0%)	9/24 (37,5%)	3/24 (12,5%)
Suisse centrale et orientale	19/26 (73,1%)	7/26 (26,9%)	—
Total	31/50 (62,0%)	16/50 (32,0%)	3/50 (6,0%)

Fig. 134. Décompte du nombre de classes de récipients effectivement représentées dans les sépultures. Selon la région considérée, 50 ou 73% des sépultures renferment au moins un récipient de chacune des classes.



	HaB1	HaB2	HaB3	Urnes
Jarres	15	6	0	12/21
Grands récipients	4	20	35	7/59

Fig. 135. Décompte et courbe du nombre de jarres et de grands récipients contenus dans les sépultures aux différentes phases chronologiques. Les jarres sont progressivement remplacées par d'autres récipients de grande taille. La dernière colonne indique le nombre approximatif de cas où ces récipients servent d'urne cinéraire.

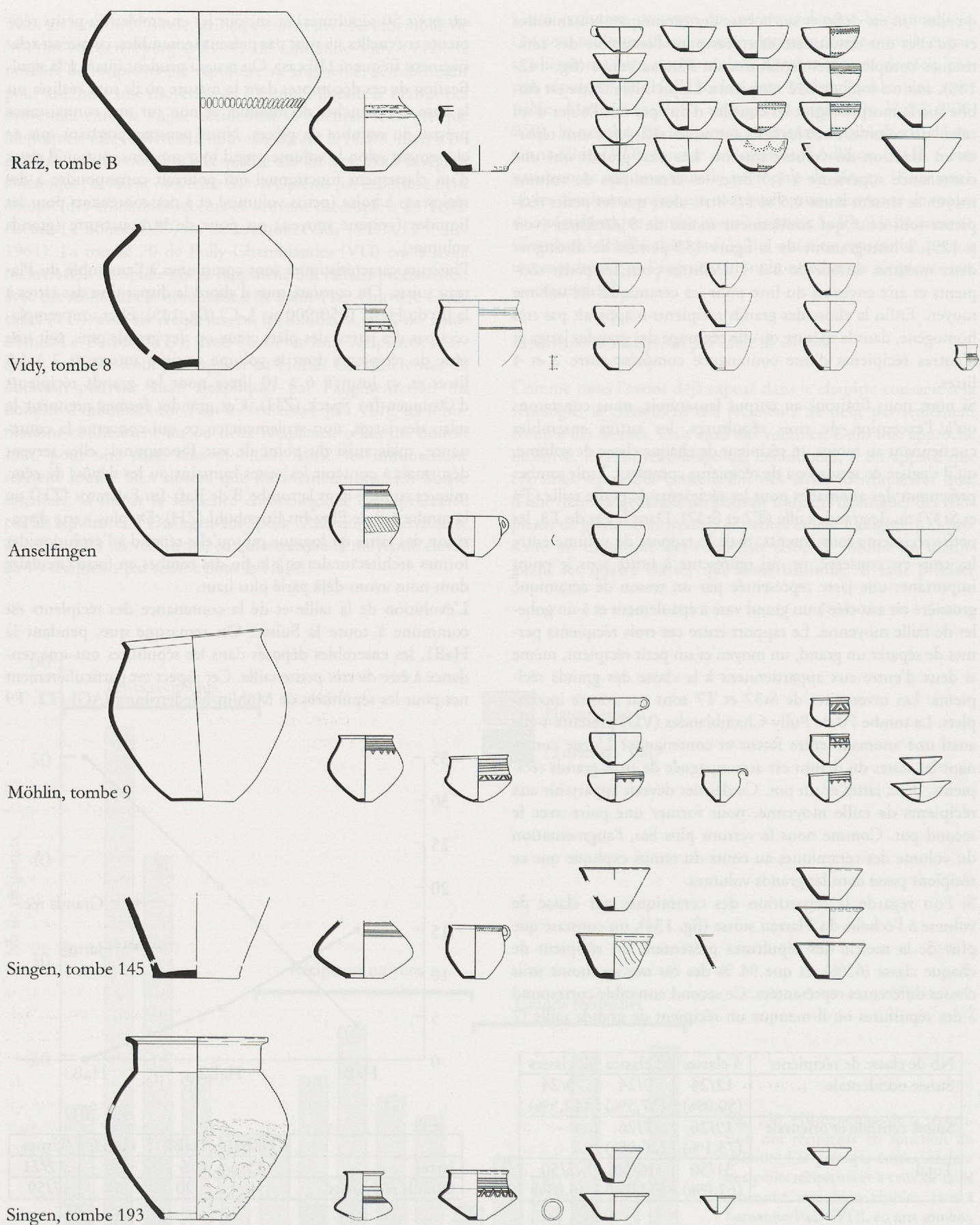


Fig. 136. Exemples de service particulier : les tombes à bol. Indépendamment de la surreprésentation des bols ou des écuelles dans ces sépultures, on constate qu'il s'agit dans tous les cas de tombes en urne et qu'elles renferment toutes un récipient bas et large et un récipient biconique plutôt refermé (d'après Brestrich 1998; Maier 1986; Wissert 1975; Ruoff 1974).

et T10) qui se signalent par de très faibles contenances ou des écuelles de très petites dimensions. Cette tendance se retrouve de façon moins nette dans le bassin lémanique pour les ensembles du HaB1 classique (T7, T14A, St37). Avec le HaB2 et le HaB3, on a une augmentation du volume des récipients. Des formes habituellement classées parmi les tailles moyennes passent dans les récipients de grande taille. Cette tendance est très fréquente à Regensdorf-Adlikon (ZH) (sauf T2), Elgg-Im Ettenbühl (ZH), Rafz-Im Fallentor (ZH) et surtout Ossingen-Im Speck (ZH). Elle est une nouvelle fois moins sensible dans le bassin lémanique, quelques tombes de Tolochenaz-Le Boiron (VD) (TIII, TXI) et celle de Pully-Chamblandes (VD) se composent de récipients plus grands. On prendra pour exemple de cette tendance les récipients biconiques à col. Durant le début de la séquence, ils ont un volume qui n'excède pas 1,5 litre ce qui les place dans les récipients de la classe moyenne. Cette situation vaut pour les tombes anciennes, pour l'ensemble des sépultures de Möhlin-Niederriburg (AG) ou pour la tombe 2 de Regensdorf-Adlikon (ZH). Par la suite, cette forme passe parmi les récipients de grande taille à Regensdorf-Adlikon (ZH) pour les tombes 8 et 9, à Elgg-Im Ettenbühl (ZH) ou à Rafz-Im Fallentor (ZH). Dans le bassin lémanique, la tendance est moins bien marquée, mais on constatera que les gobelets à épaulement passent des petits récipients (T1-1985, T7, T14A) aux récipients de taille moyenne (T9, T1-1961, et Saint-Prex-Gravière Chiavazza) et que les récipients biconiques suivent la même tendance passant de la classe moyenne (T14A, St37 ou T2-1985) à celle des grands volumes (T1-1961).

Services funéraires et compositions particulières

Si le décompte des récipients rend assez clairement compte de l'évolution des dépôts de céramiques dans les sépultures, une approche similaire peut être tentée sur la base des compositions. Il s'agit de savoir si l'on peut trouver des constantes dans les séries de récipients qui sont déposés dans les sépultures et si, à la manière de ce qui suivra pour l'âge du Fer, on peut faire état de véritables services dans les sépultures de l'âge du Bronze.

En Suisse orientale, les compositions simples marquent le début du Bronze final. Elles sont très stéréotypées et contiennent une urne avec couvercle dans laquelle sont disposés les autres récipients; un ou deux pots biconiques à col, une écuelle ou une tasse. Pour le bassin lémanique, ces compositions sont encore mal connues ou absentes, puisqu'à l'exception de la tombe 2 de Cortaillod-Les Murgiers (NE) et de la structure 3 de Vufflens-la-Ville-En Sancy (VD)⁵⁴, les ensembles anciens sont rares. La nécropole de Delémont-En La Pran (JU) apportera peut-être de bons exemples de ce genre de dépôts. Dans l'état actuel et comme nous l'avons déjà signalé, les tombes 1-1985 et 3 de Lausanne-Vidy (VD) avec trois et quatre récipients sont les plus proches des compositions simples. En Allemagne, la nécropole de Singen (Konstanz) en donne plusieurs exemples, datés généralement du HaA2. Ainsi la tombe 114, que nous avons déjà évoquée pour son architecture, a livré une urne et son couvercle, qui contenait deux récipients que nous pouvons classer parmi les récipients petits et moyens⁵⁵. Cette composition peut être répétée à deux ou trois exemplaires et former des ensembles de 5 à 7 récipients⁵⁶. En Haute-Saône, la tombe 1 de Montot offre

aussi, au BF IIa (HaA1), une sépulture composée d'un grand récipient contenant les restes humains et les objets de métal sur lesquels se trouvaient deux récipients, de taille petite et moyenne⁵⁷. Ces compositions simples sont très largement répandues, et si elles sont anciennes, on note aussi la présence d'inventaires plus importants par le nombre de récipients ou la dotation en objets de métal. Dans tous les cas, si l'on ne tient pas compte de l'urne et du couvercle, qu'on considère comme des éléments architecturaux plutôt que des offrandes, on constatera que ces dépôts dépassent rarement trois à cinq céramiques.

Parallèlement à l'augmentation du nombre de récipients, on assiste à la constitution de séries identiques à l'intérieur d'une même sépulture ou d'une sépulture à l'autre. De plus, les quatre classes de récipients ne sont pas toujours représentées. On remarque tout d'abord une opposition entre petits récipients et écuelles. Certaines tombes fournissent des inventaires riches en gobelets à épaulement ou en bol (T7, T14A), alors que d'autres se caractérisent par un grand nombre d'écuelles (St111, TIX de Tolochenaz-Le Boiron, VD). Si on s'intéresse aux récipients de taille moyenne, trois compositions différentes peuvent intervenir. Il y a tout d'abord des sépultures où dominent les formes ouvertes, hautes ou basses, mais dont l'ouverture est large. Il s'agit essentiellement de pots et de plats creux. Les tombes 8 et 9 de Regensdorf-Adlikon (ZH) sont de bons exemples de cette catégorie, de même que T2-1985 et les structures 38 et 111 à Lausanne-Vidy (VD). À l'opposé, on trouve des sépultures où dominent des récipients biconiques à col ou des gobelets à épaulement dont l'ouverture est plus étroite. C'est le cas de la tombe 5 de Möhlin, des tombes 1-1985, 14A et de la St37 de Lausanne-Vidy (VD). Enfin, d'autres sépultures associent des récipients très fermés avec des céramiques à ouverture plus large (Möhlin-Niederriburg T9, Regensdorf-Adlikon T6 ou Vidy-Chavannes 29 T2-1985). Ce dernier critère, parfois utilisé pour séparer les tombes masculines et féminines est inapplicable dans notre corpus puisque les exemples mixtes sont également présents⁵⁸.

Vers la fin du HaB1 et au HaB2 (950 et 900 av. J.-C.), on constate que les sépultures présentent des séries de deux à cinq récipients pratiquement identiques. C'est le cas de T2-1985 avec des paires de pichets ou de gobelets à épaulement; c'est également le cas de la St111, avec ses trois petits récipients ou ses cinq écuelles qui ne diffèrent que par le décor. On constate une tendance à la standardisation des formes, une volonté de faire figurer des séries de récipients. Pourtant, il est difficile d'établir des décomptes précis ou de déceler une régularité d'une sépulture à l'autre. On a l'impression d'une anarchie ou d'une grande variété des types de dépôt. Pourtant, certains critères comme le volume ou la disposition dans la sépulture, sur laquelle nous reviendrons plus bas, semblent indiquer une forte standardisation. Dans un cas précis, il est possible de reconnaître d'un site à l'autre et d'une région à l'autre, des tombes contenant des séries de bols. Si on reprend la composition complète des sépultures qui présentent des séries de bols, on constate que la comparaison ne s'arrête pas à cette présence, mais qu'elle est valable pour l'ensemble des récipients (fig. 136). Si l'on place côte à côte les sépultures à bols de Lausanne-Vidy (VD) T8, Möhlin-Niederriburg (AG) T9, Rafz-Im Fallentor

(ZH) tombe B et Anselfingen (Konstanz), on constate une parfaite analogie entre les compositions: dépôt en fosse circulaire avec jarre, présence d'une forme à encolure plutôt resserrée et d'une forme plus ouverte et série de 7 à 17 bols⁵⁹. Les distinctions concernent des détails tels que la présence ou l'absence de fragments de bronze ou la présence sporadique d'une écuelle (Rafz et Anselfingen) ou d'un microrécipient (Vidy) dans l'une ou l'autre des sépultures. On peut parler dans ce cas de véritables services et de récipients choisis selon des règles précises, valables sur un large zone géographique et probablement dotées d'une signification identique.

D'autres exemples de compositions complexes sont à même d'être décrites, dont certaines peuvent être qualifiées de véritables services: à Singen (Konstanz), dans des sépultures qui contiennent de 6 à 15 récipients, les services sont peu standardisés ou difficiles à identifier clairement, mais les séries de récipients identiques sont déjà présentes. Deux tombes, T166 et T176 se caractérisent par d'importantes séries de 38 et 52 récipients. Il s'agit, dans les deux cas, de sépultures multiples, ce qui explique en partie cette abondance de céramiques. Dans les deux cas, on peut distinguer des séries de récipients identiques. Pour la T166, les séries de six récipients sont assimilables à des services funéraires⁶⁰.

Avec le Ha B3, les compositions apparaissent de plus en plus stéréotypées. Les exemples d'Ossingen-Im Speck (ZH) sont caractéristiques de cette tendance avec des séries de quatre à six récipients par classe de volume. Ces derniers sont comparables aux récipients découverts dans le tumulus 8 de Wehringen-Hexenberg (Augsburg) dont les séries de quatre récipients sont aussi clairement établies⁶¹. Pour le bassin lémanique, la tombe 70 de Pully-Chamblandes (VD) fait assez pâle figure avec des séries de deux ou trois récipients seulement.

On peut donc retracer une évolution en trois phases. La première, dès le Ha A2, voit le dépôt en urne de deux ou trois céramiques. Les compositions sont simples et comportent un récipient de taille moyenne, une écuelle ou un petit récipient déposés dans une jarre refermée par un couvercle de bois ou une écuelle. Durant le HaB1, et plus particulièrement au HaB2 (950–900 av. J.-C.), on assiste à une augmentation du nombre de récipients et à l'apparition de véritables services funéraires. Ces derniers restent assez difficiles à distinguer, mais les paires ou les triplets de récipients, de même que les séries de bols permettent de démontrer que d'une nécropole à l'autre et dans des régions différentes, certains individus sont traités de façon rigoureusement identique. Enfin au HaB3, les ensembles actuellement disponibles d'Ossingen-Im Speck (ZH) et, dans une moindre mesure, la tombe 70 de Pully-Chamblandes (VD), montrent que les services sont cette fois clairement identifiables par des séries de deux, quatre et six récipients de forme et de contenance pratiquement identiques.

Métal et objets divers.

On insiste généralement sur la rareté du métal et des objets autres que la céramique dans les sépultures. Cette affirmation est à la fois vraie et fausse. Si on se limite aux dépôts, on peut constater que deux sépultures seulement en ont livré. Il s'agit

des deux rasoirs découverts dans les tombes 70 de Pully-Chamblandes (VD) et T3 de Vidy-Chavannes 29. Dans les deux cas, ils ne sont pas passés sur le bûcher et sont disposés de façon à être isolés des autres vestiges. Le constat est identique pour la Suisse orientale, où il n'y a guère que dans les tombes d'Ossingen-Im Speck (ZH) et dans la tombe 1 de Elgg-Im Ettenbühl (ZH) que des dépôts d'objets métalliques soient clairement attestés.

La situation peut être nuancée lorsqu'on tient compte des fragments et des gouttelettes de bronze fondu que l'on découvre en association avec les cendres ou les os humains. Ainsi, pour le bassin lémanique, 14 des 23 sépultures recensées ont livré des objets de bronze: rouelles, fragments d'épingle ou épingle complète et annelets. On passe à 16 sépultures sur 23 si l'on tient compte des objets divers, tels que fusaïole en céramique ou lamelle de silex. À l'évidence, le cortège de mobilier déposé sur le bûcher funéraire ou/et dans la tombe ne se résume pas toujours à quelques céramiques. Parmi les ensembles les mieux fournis, il faut signaler la T1-1985 avec des perles en or, des fragments de bracelets et une perle en os, la T2-1985 avec des fragments de bracelets, une perle en verre et un percuteur, enfin la T70 de Pully-Chamblandes (VD), dont le rasoir est accompagné des fragments d'une épingle à tête vasiforme, d'une perle en pierre et de deux tubes en tôle de bronze.

L'ensemble de ces objets peut être rapporté avant tout au costume, les annelets et les fragments d'épingles ont assez souvent brûlé pour penser qu'il s'agit de pièces de vêtement ou de parure qui accompagnent le corps sur le bûcher. Alors que les autres objets sont peut-être plus spécifiquement liés à la richesse ou à la fonction du défunt.

Pour l'est de la Suisse, la situation est quelque peu différente, les dépôts sont moins nombreux et les pièces cassées ou fondues relativement rares, avec seulement six cas pour 27 sépultures. Ainsi, pour les ensembles de Regensdorf-Adlikon (ZH) et Möhlin-Niederriburg (AG), une seule sépulture, la tombe 2 de Regensdorf, a livré des fragments de bronze. Pour le reste, quatre dépôts sont attestés: couteau et épingle dans la tombe 1 et alènes dans les tombes 1 et 3 de Elgg-Im Ettenbühl (ZH), annelets de fer et de bronze, pointe de lance ou épingle à tête vasiforme dans trois tumuli de la nécropole d'Ossingen-Im Speck (ZH).

Tous ces exemples indiquent qu'il faut faire une distinction entre des dépôts d'objets particuliers, comme les rasoirs en bronze, et des objets du costume qui se retrouvent de façon tout à fait logique dans les restes incinérés.

Un autre aspect de la dotation en métal a déjà été évoqué dans l'analyse des décors, c'est la présence sporadique de fragments d'étain ou de résidus sur les récipients. La présence régulière de décor de cannelures ou d'incisions, de même que des registres de *style riche*, peut être interprétés non pas comme des décors, mais plutôt comme les supports de décors d'étain. Nous ne reviendrons sur ce phénomène que pour signaler l'abondance des lignes incisées et des cannelures sur les céramiques des sépultures. Ainsi, s'il s'agit de support d'un décor à l'étain, on peut envisager que les tombes contenaient essentiellement des céramiques de ce type. Les registres de cannelures et d'incisions des T1-1985, T2-1985, T7 et T14A permettent de penser que ces ensembles étaient particulièrement bien dotés et que les

céramiques décorées à l'étain représentaient une autre façon d'afficher la richesse (voir p. 196) application d'étain et méandres).

Le point le plus troublant est certainement constitué par le traitement que subissent les objets métalliques. Comme certaines céramiques, nous l'avons signalé, nous pouvons penser que les fragments de bronze proviennent de ramassages plus ou moins aléatoires sur le bûcher. Cette explication n'est que partiellement satisfaisante, lorsqu'on regarde l'état des différents objets. Si le rasoir de T70 est intact, celui de la T3 est plié. Sur les six épingles ou fragments d'épingles, une seule est entière (T25), pour les autres il s'agit d'un petit fragment ou de pièces complètes mais cassées (T70 et St38). L'exemple de la tombe 70 est particulièrement frappant, puisque l'épingle est entièrement représentée dans la sépulture, mais elle est cassée en quatre fragments. Même remarque pour les bracelets des T1-1985 et T2-1985, réduits à l'état de fragments. Il n'y a guère que les annelets et les tubes en bronze qui échappent en partie au pliage ou à la cassure. Il est bien difficile d'y voir un simple accident lié au bûcher funéraire : l'hypothèse la plus plausible est celle d'un bris volontaire.

Il faut vraisemblablement retenir trois aspects concernant ces objets de bronze et les divers «petits objets». Le premier, c'est de distinguer le dépôt volontaire dans la sépulture, des attributs vestimentaires accompagnant le défunt. Le premier est un geste très rare, puisque les cas attestés se comptent sur les doigts d'une main, le second est plus fréquent, mais également beaucoup plus aléatoire, puisqu'il dépend de la collecte sur le bûcher funéraire. Le second aspect important est de constater que cette sorte d'inventaire à la Prévert, qui relie un percuteur, des perles en pierre ou en verre, un éclat de silex ou une fusaiöle et une tête céphalaire en céramique, tous ces objets ont en commun de singulariser le dépôt sépulcral. S'il est possible de mettre en évidence des régularités dans le dépôt des céramiques, c'est plus difficile pour ces petits objets.

Le dernier aspect tient à la différence de dotations entre l'est et l'ouest de la Suisse : on peut opposer les ensembles de Regensdorf-Adlikon (ZH) et Möhlin-Niederriburg (AG) pour lesquels il n'y a pratiquement pas de bronze dans les sépultures, aux ensembles de Lausanne-Vidy (VD) et de Tolochenaz-Le Boiron (VD), pour lesquels ces objets sont fréquemment attestés, même s'il s'agit de restes fondus.

Os humains et restes animaux

Nous regroupons ici les conclusions des deux chapitres consacrés à l'étude des restes osseux humains et animaux. Ce n'est pas tant la composition des vestiges qui est importante, mais bien leur disposition et leur association dans l'espace sépulcral, notion dont nous reparlerons à propos de l'organisation des dépôts.

En ce qui concerne les os humains, il faut constater que les esquilles osseuses restent malheureusement les vestiges pour lesquels l'investissement en temps est parmi les plus importants et dont les résultats sont peut-être les plus décevants. La faute incombe autant à la capacité qu'à l'os de se fragmenter en petites esquilles qu'aux personnes qui ont collecté ces esquilles

et qui n'en déposent que très peu dans les sépultures. Aussi le travail de l'anthropologue est-il réduit à néant avant même d'avoir commencé. Pour pallier ces défauts, il faut pouvoir compter sur un nombre important de sépultures pour espérer distinguer une régularité dans les types de dépôt ou avoir la chance d'attribuer un sexe et un âge au décès précis aux quelques sépultures qui auront livré une importante quantité de restes osseux. Ainsi, pour le Plateau suisse, il n'existe actuellement aucun ensemble étudié de plus de dix sépultures, si bien que les résultats sont encore très difficiles à analyser. Toute tentative de synthèse sera vraisemblablement réduite à néant par l'étude d'un grand ensemble funéraire. La nécropole de Delémont-En La Pran (JU), avec ses 40 structures, se place déjà comme le plus grand ensemble sépulcral de Suisse et permettra sans doute de mieux comprendre les comportements qui régissent le dépôt des esquilles osseuses dans la sépulture.

Dans l'état actuel, plusieurs aspects peuvent être abordés, même s'ils risquent d'être fortement critiqués ou pondérés par une étude plus rigoureuse que la nôtre. Ainsi, l'importante fragmentation et les faibles quantités d'os déposées dans les sépultures rendent les déterminations du sexe et de l'âge au décès très discutables. Ces aspects sont pourtant fondamentaux pour l'étude des sépultures. Il faut pour l'instant s'en passer.

On constatera que trois comportements peuvent être mis en évidence. Le premier consiste en des dépôts symboliques, c'est-à-dire des sépultures pour lesquelles les quantités d'os sont vraiment dérisoires, de quelques grammes à un peu plus d'une centaine. Le second concerne des ensembles pour lesquels le poids des esquilles osseuses est de l'ordre de 500 g. A la différence du comportement précédent, la quantité recueillie indique que, même si on ne dépose pas l'ensemble des os brûlés, on marque la présence de l'individu par une masse d'esquilles plus substantielle, qu'il s'agisse du contenu d'une urne ou des esquilles mélangées aux cendres. Une troisième forme consiste à déposer les fragments osseux en plusieurs lots, comme dans T1-1985, ou en séparant les cendres d'une quantité d'os réservés dans une urne, comme c'est le cas de St38 et de T70. Ce dernier type offre une masse d'esquilles parfois importante, dans deux cas, elle est supérieure au kilo d'os déposé dans la sépulture.

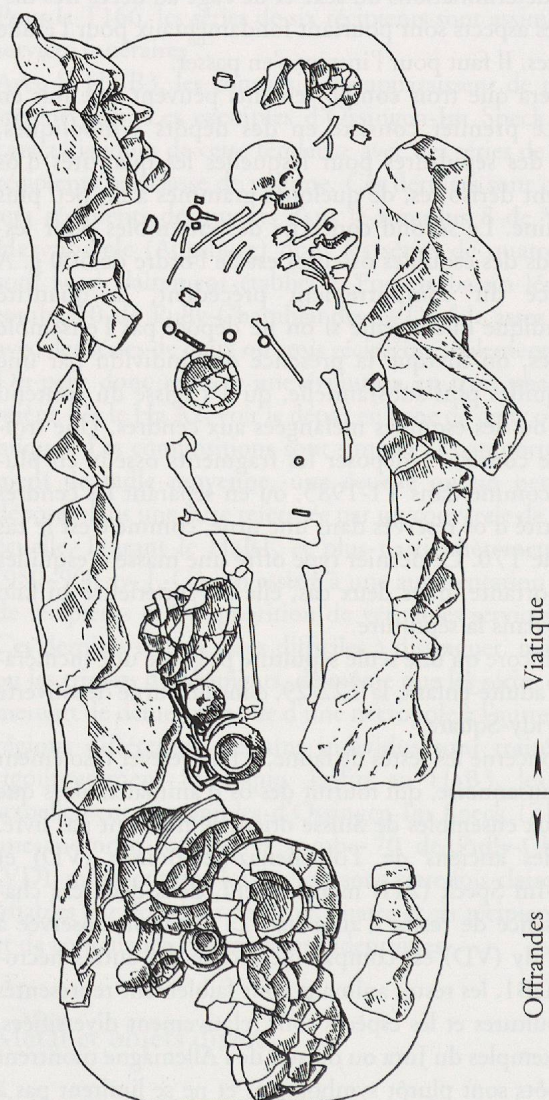
On notera encore qu'une seule sépulture présente une incinération double adulte-enfant, la T22/29, dans une urne découverte en 1962 à Vidy-Square.

En ce qui concerne les restes de faune, il faut relever l'isolement de la série lausannoise, qui fournit des os d'animaux, alors que les principaux ensembles de Suisse orientale n'en ont pas livré. Les exemples anciens de Tolochenaz-Le Boiron (VD) et d'Ossingen-Im Speck (ZH) mentionnent, dans deux cas chacun, la présence de restes d'animaux. La situation observée à Lausanne-Vidy (VD) est comparable à celle des autres nécropoles. Au HaB1, les restes animaux sont faiblement représentés dans les sépultures et les espèces sont relativement diversifiées. Quelques exemples du Jura ou du sud de l'Allemagne montrent que ces dépôts sont plutôt symboliques et ne se limitent pas à des espèces domestiques, mais englobent un spectre important de faune chassée. Dès la fin du HaB1 et pendant les deux phases suivantes, la préférence va à des offrandes de type alimentaire et à un choix des espèces domestiques.

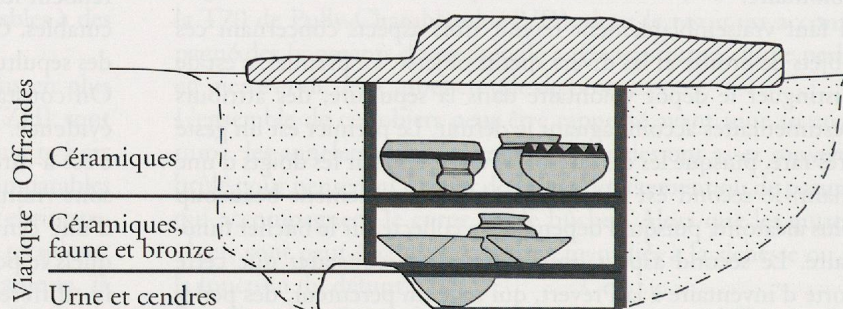
Organisation des dépôts

Dans un contexte où dominent les tombes en fosse circulaire de faible diamètre, la recherche d'une organisation interne des vestiges semble assez difficile à mener. Il n'est pas étonnant que ce genre d'analyse soit réservé à des structures archéologiques où l'espace interne est plus grand, et dont les groupes de récipients sont clairement distingués dès l'étape de terrain. C'est de nouveau vers les auteurs allemands et surtout dans des contextes très éloignés géographiquement que nous trouvons des exemples de ce genre. Ainsi L. Nebelsick et W. Coblenz, dans la nécropole de Niederkaina (Bautzen), distinguent des récipients proches de l'urne, contenant les restes osseux, et les opposent à un groupe de récipients plus éloigné de l'urne cinéraire⁶². Dans le même ordre d'idée et pour des manifestations qui sont géographiquement et chronologiquement plus en rapport avec notre propos, les récipients du tumulus 8 de Wehringen-Hexenberg (Augsburg) sont eux aussi séparés en deux groupes qui ne sont pas associés aux restes humains. Ces derniers sont déposés en trois tas distincts en

relation avec les restes d'un char⁶³. Ces exemples montrent que, dès la fin du Bronze final, il est possible d'avoir une lecture précise de la disposition des offrandes dans l'architecture. Dès lors, on peut se demander si l'organisation des dépôts dans les structures du Plateau suisse ne correspond pas déjà à une stricte ordonnance en plan. La première réponse vient de l'observation des inhumations. Que l'on se tourne vers des sépultures du BzD ou vers les quelques exemples bien décrits de Tolochenaz-Le Boiron (VD), on constate que l'on peut opposer des objets déposés aux pieds ou à la tête du sujet inhumé à d'autres qui sont strictement associés au corps inhumé. Ainsi, la T6 de Tolochenaz-Le Boiron (VD) a livré une épingle et une céramique directement associées au corps, alors qu'un abondant dépôt de poteries est situé aux pieds du squelette. On retrouve une partition où les objets sont directement associés aux restes du défunt et correspondent à ce que nous considérons comme un viatique, alors que les offrandes sont clairement séparées. Ce viatique est fonction de la distance au défunt ; ainsi des restes animaux, toujours déposés à proximité des cendres, en font partie, alors que des céramiques plus éloignées

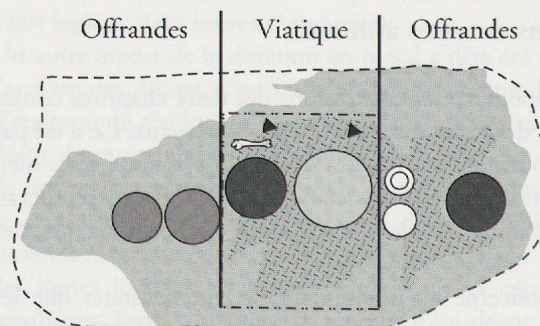


1. Tombe 3, Oberrimsingen (Breisgau-Hochschwarzwald)



2. Tombe 70, Pully-Chamblandes (VD)

1 m



3. St. 38, Lausanne-Vidy (VD)

Fig. 137. Opposition entre «viatique» et «offrandes» sur la base de la disposition des objets dans la sépulture. Dessin de la tombe 3 d'Oberrimsingen-Breisach (Breisgau-Hochschwarzwald) d'après Grimmer-Dehn 1971, fig. 3.

appartiendront aux offrandes. Cette distinction paraît sans intérêt, mais on constate que le viatique ne varie pratiquement pas, alors que la quantité de céramiques déposée dans la tombe est très variable.

Pour mieux comprendre l'opposition entre un viatique et des offrandes, nous examinerons la tombe 3 d'Oberriemsingen (Breisgau-Hochschwarzwald)⁶⁴. Cette inhumation est très richement dotée, puisqu'elle se compose de 17 céramiques, d'une demi-sphère en or et de divers objets appartenant au costume, tels que boucle de ceinture, annelets, perles, ou aux objets personnels comme un poinçon. Les restes animaux sont également représentés par une série de 7 défenses de suidés. Enfin, les céramiques se répartissent en trois séries de cinq récipients, formant trois services identiques accompagnés d'une coupe et d'un récipient de taille moyenne.

Bien que la position des céramiques ne soit pas précisée, on constate que le sujet est étroitement associé à une partie des céramiques (un service et les deux récipients surnuméraires?), à des objets de bronze, et à des défenses de sanglier, alors que le petit espace au pied de l'inhumation ne recèle que des céramiques (les deux autres services? fig. 137-1). On peut donc séparer le viatique accompagnant le défunt d'un second groupe d'objets, uniquement céramiques, que l'on qualifiera d'offrandes ou de restes d'un repas funéraire. Cette partition des vestiges dans la sépulture apparaît comme une constante durant le Bronze final. Le viatique associé au corps se compose au minimum des cendres et de quelques céramiques. Il comprend en plus les restes animaux et des objets usuels en bronze ou en or, pour les sépultures les mieux dotées. Le viatique est parfois accompagné d'offrandes, qui sont matérialisées dans la sépulture par le dépôt de céramiques supplémentaires. Bien qu'une partition de ce type soit très difficile à mettre en évidence dans des architectures de faibles dimensions, il est possible de la reconnaître dans les incinérations. Les cendres sont le plus souvent associées à la faune, aux objets métalliques et à une partie des récipients, alors que la céramique entoure ce dépôt ou en est clairement séparée (fig. 137-2 et -3).

On peut donc envisager que les services composés uniquement de trois ou quatre récipients associés aux ossements, comme c'est le cas durant le début du Bronze final, constituent un viatique minimum, alors que selon les modes, les statuts ou les périodes, on ne fait qu'ajouter des offrandes sous forme de dépôts de céramiques. À Lausanne-Vidy (VD), treize sépultures pour lesquelles l'ensemble des vestiges est positionné permettent d'étudier la répartition des objets dans la fosse. Nous séparerons la céramique, qui semble avoir sa logique propre, des autres éléments présents, soit les esquilles humaines, les restes animaux et les objets de métal qui constituent le viatique. Cette démarche est aussi possible pour quelques exemples de Tolochenaz-Le Boiron (VD) et du Plateau suisse.

Vestiges osseux, métal et objets divers

La mise en évidence d'une structure quadrangulaire à l'intérieur des fosses se base essentiellement sur la répartition des différents objets dans la sépulture (fig. 138). La composition est toujours la même, on retrouve les esquilles osseuses, les tessons de céramique et les objets de métal, lorsqu'ils sont présents. Pour les

tombes en fosse circulaire, cinq des sept sépultures voient leurs objets regroupés à l'intérieur d'une structure quadrangulaire interne, qui mesure 0,60 m de côté.

La situation est très comparable pour les architectures rectangulaires, puisque ces mêmes restes sont associés, mais ils peuvent délimiter deux types de structures. Pour T1-1985, la répartition en trois lots des esquilles osseuses, des objets de métal et des charbons suggère une forme quadrangulaire de grande taille, de l'ordre de 1,20 x 1 m. Pour les autres exemples, notamment la St38, les T2-1985 et T6 de Lausanne-Vidy (VD) ou la T70 de Pully-Chamblandes, on retrouve à l'intérieur d'architectures rectangulaires une petite surface quadrangulaire pratiquement comparable à celle que l'on connaissait dans les tombes en fosse circulaire. Cette surface interne, marquée par une forte densité des charbons, mesure 0,50 à 0,60 m de côté et semble occuper une place importante dans la sépulture, soit au centre (St38, T2-1985), soit à l'une des extrémités (T70). Elle se compose ou renferme les esquilles osseuses, les fragments de céramiques cassés ou recuits et les fragments de bronze. Deux autres types de vestiges se situent à proximité immédiate ou à l'intérieur de ce carré, il s'agit des restes d'animaux et des objets métalliques non brûlés que sont les deux rasoirs de T3 et T70. Dans les deux cas où les restes osseux ont été placés dans une urne (T70 et St38), on constate que l'urne est à côté ou sur ce carré interne.

Quelle que soit la forme de l'architecture, l'ensemble des objets liés à l'individu se trouve regroupé dans un petit espace interne et se compose vraisemblablement des cendres, ou résidus de crémation, auxquels on ajoute parfois les objets de métal, des restes d'animaux et, dans deux cas, une urne contenant les restes osseux humains triés. Cette disposition bien précise correspond très exactement à la mise en place des objets dans des inhumations et à une opposition entre un viatique lié à l'individu et une série d'offrandes accessoires, essentiellement constituée de céramique. La reconnaissance d'une structure interne, autre que céramique, recevant les os brûlés, trouve de nombreux exemples, souvent liés aux grandes architectures rectangulaires, ce qui ne constitue pas une surprise, puisqu'il est plus facile de distinguer une partition à l'intérieur de ces grandes surfaces rectangulaires que dans une fosse circulaire, mais nous pensons que dans tous les cas cette partition existe.

Ainsi pour le Plateau suisse et pour les exemples les plus anciens, on peut mentionner la tombe 1 de Vuadens-Le Briez (FR), dont les deux tiers de la surface sont réservés au dépôt des récipients et dont l'extrémité nord-ouest contient un carré de 50 cm de côté, composé de charbons et d'esquilles osseuses⁶⁵. Les exemples de Niederweis (Bitburg) ou d'Oberboihingen (Nürtingen), déjà cités pour les architectures, présentent également cette partition très claire entre les restes osseux groupés avec le métal et les céramiques réservées dans une autre partie de la sépulture⁶⁶.

Pour les tombes en fosse circulaire, on retrouve la même partition à Vidy ou à Regensdorf en «sortant» les restes humains de la jarre traditionnelle et en les plaçant à côté (Regensdorf-Adlikon, T6) ou sous la jarre (Vidy-Chavannes 29, T9).

La situation est identique dans les petites architectures rectangulaires, dont les exemples de Lausanne-Vidy (VD) sont complétés par ceux de Regensdorf-Adlikon (ZH) (T9), de Rafz-Im Fallentor (ZH) (tombe A) ou de Singen (Konstanz) (T160 et

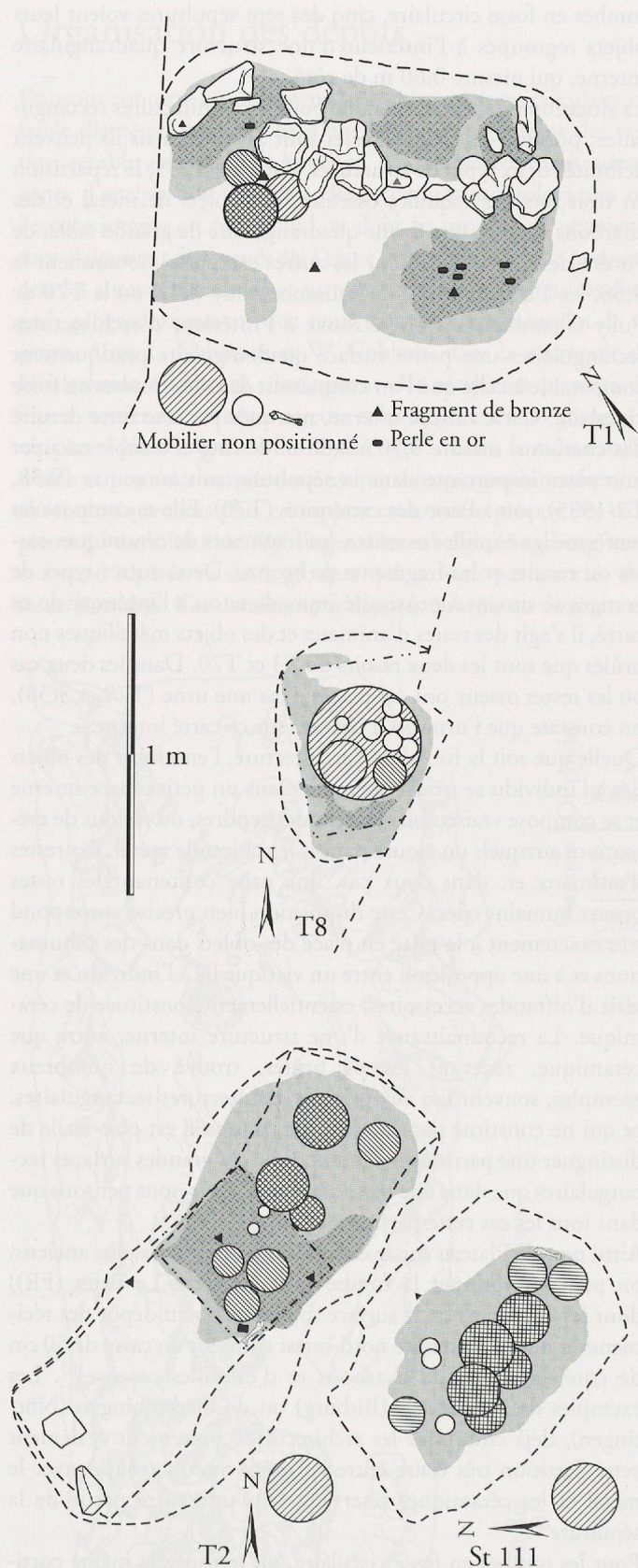


Fig. 138. Exemple de disposition à l'intérieur des sépultures de Lausanne-Vidy (VD). T1-1985 : regroupement de trois récipients de tailles différentes, un petit récipient est isolé au centre de la structure. T8-1987 : regroupement de tous les bols. T2-1985 et St111 : dispositions identiques de la série de récipients, écuelles et petits récipients au centre, récipients de taille moyenne de part et d'autre, grands récipients cassés et dispersés dans le sédiment charbonneux.

166). Dans la mesure où certaines sépultures comme la T70 ou la St38 renferment en plus une urne contenant des esquilles triées, on peut penser que ces structures contiennent à la fois les cendres et les ossements séparés. La même ordonnance a également été décrite dans l'incinération du tumulus 2A de Buercklematt à Nordhouse (Bas-Rhin) où la parfaite ordonnance des restes d'os brûlés, des objets métalliques et des restes animaux à l'intérieur d'une urne est significative du soin apporté à la disposition des vestiges⁶⁷.

Cette situation est poussée à l'extrême dans la tombe 1-1 d'Elgg-Im Ettenbühl (ZH), où le coffre rectangulaire ne contient pas de restes osseux, mais où un carré «vide» est entouré des attributs qui les accompagnent habituellement : un couteau et une épingle, un os d'animal et trois récipients – une écuelle, un pot de taille moyenne et un fragments de bol (fig. 121). Dans ce cas, on est vraisemblablement en présence d'un cénotaphe ou d'une structure identique à la tombe 8 de Regensdorf-Adlikon (ZH), dans laquelle la mise en place de tous les vestiges a été strictement respectée, alors que les restes osseux sont à l'extérieur (Elgg-Im Fallentor) ou dans une autre fosse (Regensdorf-Adlikon).

Ainsi ce carré interne est presque toujours présent, indépendamment du dépôt d'une urne. La forme carrée ou quadrangulaire est plus souvent représentée qu'une dispersion circulaire des vestiges, si bien que l'on peut penser qu'il s'agit d'une structure en bois ou d'une vannerie. La très forte standardisation des dimensions, de 50 à 60 cm de côté, indique également le recours à un objet précis. Les répartitions des objets à Vidy semblent le démontrer, tout comme la tombe A de Rafz, pour laquelle des photos de détail des esquilles humaines et des récipients prélevés montrent une répartition quadrangulaire nettement délimitée et située à côté des céramiques (fig. 139).

D'autres objets en matière périssable comme le bois, les textiles ou les peaux, devaient faire partie de l'inventaire personnel du défunt. On trouve des restes de prêle, d'écorce d'érable et de bouleau à Singen (Konstanz)⁶⁸. A Ossingen-Im Speck (ZH), aucun plan précis ne vient confirmer les descriptions, mais D. Viollier fait état de carrés «vides» remplis de matières organiques, assimilées à des vêtements ou à de la nourriture. D'autres exemples, à Montot (Haute-Saône) ou dans le tumulus 2A de Nordhouse (Bas-Rhin), font état de la présence de récipients en écorce, en vannerie ou de textile maintenant tout ou partie des offrandes à l'intérieur de récipients⁶⁹. Ainsi, nous avons restitué un coffre en bois contenant les cendres du défunt dans la structure 38 (fig. 123) et une vannerie dans le cas de la T70 de Pully-Chamblandes (VD) (fig. 124). En dehors des restes d'animaux, nous n'avons pas trouvé de mention de restes alimentaires conservés. Un seul exemple est connu dans le Jura, pour le tumulus de Maisod. La fosse, de forme grossièrement quadrangulaire, était tapissée de 2 à 3 cm de graines carbonisées, puis d'un dépôt de graines intactes de blé, d'orge et d'avoine sur une dizaine de centimètres⁷⁰.

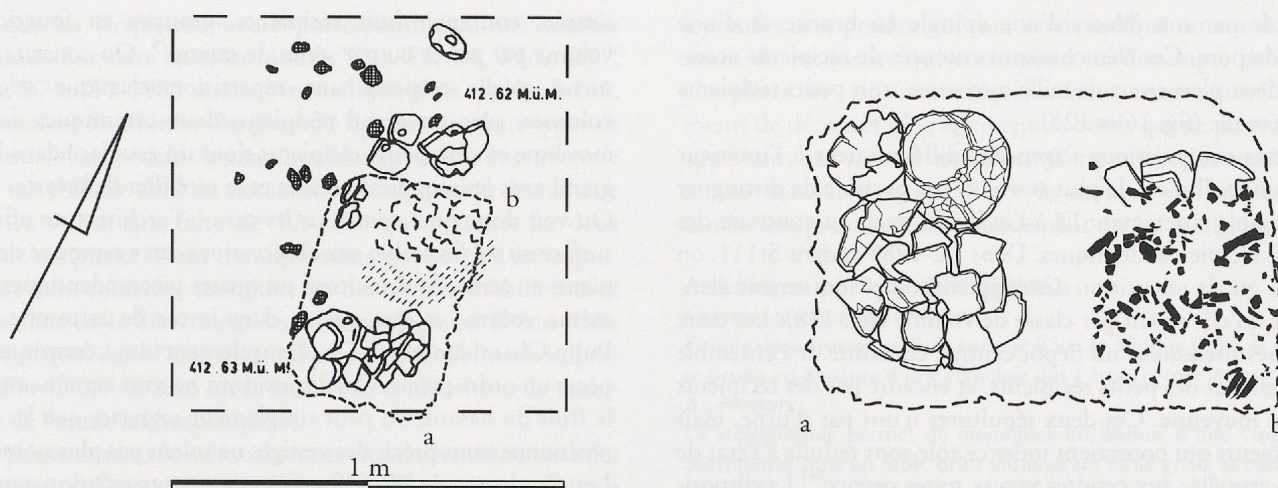


Fig. 139. Plan de la tombe A de Rafz-Im Fallentor (ZH). A gauche le dessin publié en 1961 (Zürcher Denkmalfleget) et à droite un dessin d'après des photographies du Musée national suisse (ZH, négatif 17978 et 18111). On notera la forme quadrangulaire de la répartition des esquilles osseuses.

Céramique

Une partie de la céramique peut être directement associée aux restes osseux et c'est le cas, notamment, des compositions simples, de 3 à 6 récipients, dont l'ordonnance en plan est assez facile à interpréter. Dans les tombes en jarres, comme celles du début de la séquence chronologique, céramique et os humains sont regroupés dans une jarre et l'ensemble des vestiges est à proximité immédiate des restes osseux. Ainsi ces ensembles simples forment le viatique ou la composition minimale que doit renfermer la sépulture. La situation se complique lorsque le nombre de récipients augmente. Dans les coffres carrés de Lausanne-Vidy (VD), on constate le regroupement de l'ensemble des récipients sur une très petite surface, dans un angle (T7) ou au centre de la structure (St37). La tombe 14A est la seule où les récipients occupent une surface un peu plus grande. La tombe 1-1985 montre une organisation bien définie, on y retrouve un groupe de trois récipients, composé d'une écuelle et de deux récipients de taille moyenne et grande. Le petit gobelet à épaulement [46] est isolé, alors que le gobelet [47] se retrouve sous forme de tessons avec les os humains et les objets métalliques. Cette opposition, entre un groupe de trois récipients et un gobelet à épaulement isolé, peut être liée à la fonction de ce dernier, qui contenait un mélange de graisse et de grains de quartz, considéré comme un mélange stable à la chaleur et susceptible d'alimenter une lampe⁷¹.

Pour les structures de très faible surface au sol ou pour les tombes en jarre, la disposition en plan est généralement difficile à saisir. Ce n'est pas le cas de T8 où, malgré l'exiguïté du contenant, la disposition des récipients est clairement lisible avec le groupement de l'ensemble des bols et la disposition des trois autres récipients relativement bien individualisée (fig. 138). Parmi les exemples de tombes en jarres pour lesquelles il est possible de discuter de la répartition des objets, nous retiendrons une sépulture de la forêt de Haguenau (Bas-Rhin) qui comprend un rasoir en bronze déposé au fond d'une urne et surmonté des récipients. Un pichet de taille moyenne, calé par deux bols de petite taille et deux écuelles, a reçu les os incinérés

et un petit récipient⁷². Un second cas de disposition précise nous est fourni par la tombe d'Anselfingen (Konstanz) qui se compose d'un fond de jarre dans lequel sont disposés, en triangle, deux récipients de taille moyenne et une écuelle, alors que les sept bols sont placés en deux séries, de part et d'autre des trois premiers⁷³.

On voit donc que les tombes faiblement dotées, contenant de 3 à 6 récipients, présentent au moins deux modes de dépôt. Le premier consiste à regrouper un récipient appartenant à chaque classe de céramique – écuelle, grand, moyen et petit récipients – et le second, lorsque le nombre de pièces augmente, cherchera à regrouper les récipients appartenant à la même classe de volume. On constate que même dans des structures dont le volume est très limité, comme l'intérieur d'une jarre, la disposition des récipients est très soignée et répond à des règles qui tendent à individualiser certains vases et à en regrouper d'autres. Ainsi, la mise en place bien précise des récipients dans la jarre de la tombe 8 de Vidy-Chavannes 29 ne doit probablement rien au hasard.

Les petits et les grands coffres rectangulaires offrent une surface nettement plus propice à la lecture des dispositions d'objets. Dans toutes les tombes de Lausanne-Vidy (VD), on a une composition dans laquelle chaque récipient a une place précise. La structure 38 est un exemple de dépôt en ligne : au nord, les deux récipients de taille moyenne, puis un ensemble composé d'une écuelle, de l'urne et de son couvercle probablement posés sur les restes du bûcher, on trouve ensuite les trois petits récipients groupés et une écuelle à l'extrémité sud-est (fig. 72). Dans cette série, on peut faire ressortir les récipients situés au centre : l'urne, une écuelle et le couvercle se caractérisent par leur couleur noire et par la présence d'un décor de cannelures, identique d'un récipient à l'autre. Ces récipients de couleur noire peuvent être opposés aux autres, qui montrent toutes les variations possibles de teintes rouges, jusqu'à la petite tasse recouverte d'un engobe rouge comparable aux céramiques peintes de la T70 de Pully-Chamblandes (VD). Pour la St38, le dépôt central constitue un exemple de viatique composé des cendres et de l'urne contenant les esquilles osseuses, d'une écuelle comparable au

couvercle par son décor, d'une épingle en bronze et d'une épaule de porc. Ces éléments sont entourés de récipients accessoires, deux plats creux de taille moyenne, trois petits récipients et une écuelle (fig. 16 et 123).

Les autres compositions s'agencent différemment à l'intérieur de la tombe. Il n'est, le plus souvent, pas possible de distinguer un ensemble strictement lié à l'individu, mais au contraire des séries de récipients identiques. Dans T2-1985 et dans St111, on constate que la répartition des récipients est pratiquement identique et qu'elle se fait par classe de volume (fig. 138). Les deux sépultures présentent un dépôt central, constitué de l'ensemble des écuelles et des petits récipients, et encadré par des récipients de taille moyenne. Ces deux sépultures n'ont pas d'urne, mais les récipients qui pourraient jouer ce rôle sont réduits à l'état de tessons et mêlés aux cendres et aux restes osseux⁷⁴. La disposition identique des types de récipients n'est pas le seul point de comparaison entre les deux structures. On remarque aussi que les éléments centraux, comme les écuelles ou les petits récipients, sont surélevés par rapport aux autres.

La tombe 70 de Pully-Chamblandes (VD) constitue une autre forme de composition. Dans une architecture comparable à la tombe 2-1985, les récipients sont cette fois empilés. On peut distinguer à la base l'urne entourée des cendres et contenant un gobelet à épaulement. L'étage intermédiaire regroupe les écuelles et le récipient de taille moyenne. L'étage supérieur est constitué par les deux jattes de grande taille et par le second pot. Le second récipient de petite taille est conservé sous forme de tessons mélangés aux cendres.

Elgg-Im Ettenbühl (ZH) et Rafz-Im Fallentor (ZH) offrent une nouvelle fois des comparaisons intéressantes pour la disposition des récipients. A Rafz dans la tombe A, un relevé photographique de détail et le plan d'ensemble de la structure montre un exemple de séparation très clair entre les esquilles d'os formant un rectangle très bien délimité et les récipients regroupés de part et d'autre des esquilles osseuses (fig. 139). Le cas le plus spectaculaire est fourni par la tombe 1-1 d'Elgg-Im Ettenbühl (ZH) où les récipients couvrent toute la surface de l'architecture rectangulaire. La disposition des céramiques permet de distinguer une ligne centrale composée par les quatre récipients de grande taille. Les écuelles sont disposées sur la droite, et pour l'une d'entre elles, au centre. Le côté gauche regroupe les céramiques de tailles moyennes et petites, dont certaines sont cassées et difficiles à identifier (fig. 121). Bien que la structure ne renferme pas d'os humains, il y a peu de doute quant à la destination funéraire du dépôt, les os étant disposés à l'extérieur, comme l'indique le plan général de la structure.

La sépulture XI du Boiron a livré une autre forme de disposition. Dans ce coffre en dalles, on distingue clairement deux groupes composés de trois récipients chacun. Lorsqu'on classe les céramiques par volume, on constate que chaque groupe se compose d'un grand récipient, d'une écuelle et d'un récipient de taille moyenne. L'ensemble est déposé sur les cendres du défunt. Cet agencement rappelle la composition simple de la T1-1985 de Vidy-Chavannes 29 qui serait doublée dans la tombe XI de Tolochenaz-Le Boiron (VD).

Dans le bassin parisien, la nécropole de La Croix de la Mission, à Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne), offre un dernier exemple de répartition. L'incinération 53, une tombe en fosse

simple, contenait huit récipients, groupés en fonction du volume par paires ou par séries de quatre⁷⁵. On constate également qu'elle respecte une répartition classique selon les volumes, avec un grand récipient, deux céramiques de taille moyenne et cinq petits récipients dont un est placé dans le plus grand avec les esquilles osseuses et le mobilier de bronze.

On voit donc que, dans tous les cas où l'architecture offre une surface au sol favorable aux observations, on a regroupé des récipients en séries de deux, trois ou quatre pièces identiques ou de même volume et que, même dans le cas de la tombe 70 de Pully-Chamblandes (VD), l'empilement des céramiques respecte un ordre précis. Ces dispositions ne sont certainement pas le fruit du hasard, on peut simplement regretter que les cas de positionnement précis des vestiges ne soient pas plus nombreux. Les sépultures de Vidy fournissent une association rarement démentie, dans laquelle on retrouve systématiquement les os humains associés aux restes animaux et aux objets de bronze faisant partie du costume, comme les épingles ou les annelets en bronze. Si la présence du métal et des esquilles osseuses s'explique facilement, car il s'agit probablement d'objets qui arrivent avec le corps sur le bûcher, la présence de tessons et surtout de restes animaux indique une relation de proximité intéressante. On peut donc penser qu'une partie du cortège des objets est strictement associée au défunt, alors que le reste des offrandes occupe une place plus éloignée. On a là une règle également mise en évidence pour le premier âge du Fer ou pour les incinérations de Bautzen-Niderkaina (Bautzen), qui permet de séparer des récipients proches de l'urne, alors que d'autres en sont éloignés.

Tombes masculines et féminines, tombes riches et pauvres

Il est difficile de terminer cet exposé sur les pratiques funéraires sans dire quelques mots sur le genre et sur la richesse des sépultures. La détermination des esquilles d'os brûlés n'est pas d'un grand secours, puisque sur le total de 21 structures ayant livré des os humains, quatre seulement ont pu être déterminées. Trois sont masculines (T70, T25 et St111) et une probablement féminine (St38). La comparaison des cortèges de céramiques ou des objets de métal montre que ces déterminations n'apportent aucune évidence concernant l'attribution féminine ou masculine du mobilier. On retrouve bien un rasoir associé à une tombe masculine (T70), mais on peut objecter que le rasoir de T3 est associé à un individu plutôt gracieux, qui serait, sans sa présence, plutôt déterminé comme féminin. À l'inverse, la tombe 2 se caractérise par un individu très robuste, alors que les fragments de bracelets devraient être des attributs féminins. On le voit, la détermination anthropologique n'est d'aucune aide dans ce discours.

On peut également s'intéresser aux compositions de récipients dans les sépultures et appliquer la méthode proposée par H. Müller-Karpe, dans l'étude de la nécropole de Kelheim (Kelheim), qui sépare les tombes masculines des tombes féminines sur la base de la forme des récipients⁷⁶. Ainsi les formes anguleuses à col plutôt fermé seraient synonyme de tombe masculine,

alors que les récipients ouverts correspondraient aux tombes féminines. Sur cette base, les tombes T70, T9, T8, T4/6, St37, T14A, T7 et T1-1985 seraient masculines, alors que les St111, St38 seraient féminines. On pourrait opposer ces deux types de récipients, mais certains inventaires les regroupent et rendent le choix très difficile dans un domaine où la séparation devrait être évidente. Ainsi, que faire de T2-1985 qui présente les deux types de récipients? Pour terminer, remarquons qu'il est impossible de faire coïncider un critère ou des critères mobiliers avec les résultats de la détermination anthropologique. Il faut donc admettre que, dans l'état actuel, il est très difficile, voire impossible d'attribuer un sexe sur la base de la composition de mobilier et de l'étude anthropologique.

Nous pouvons tenir le même discours en matière de richesse des sépultures. Si l'on admet que le nombre de récipients a plutôt une valeur chronologique, ce critère ne peut pas être employé. On peut tenir compte des éléments métalliques et mettre en avant deux ensembles particulièrement «riches» parce qu'ils présentent un dépôt de rasoir. Que faire de toutes les tombes qui contiennent des épingles en bronze ou des annelets? Une autre option est peut-être plus sérieuse en matière de richesse, celle d'établir un rapport entre les nécropoles pour constater que des ensembles comme Lausanne-Vidy (VD) ou Ossingen-Im Speck (ZH) se signalent par des inventaires plutôt riches et des ensembles où la densité de sépultures est faible, occupant une grande superficie, alors que d'autres, à l'image de Möhlin-Niederriburg (AG), Regensdorf-Adlikon (ZH) ou Delémont-En La Pran (JU), se signalent par des ensembles un peu moins bien dotés et qui se caractérisent par une plus forte densité de sépultures. On pourrait ainsi opposer des nécropoles riches, dont le simple fait d'accéder à la sépulture serait une preuve d'un statut élevé, à des ensembles plus pauvres, dont l'accès serait ouvert à un plus grand nombre de sujets.

Liste des sépultures de comparaison

Le catalogue qui suit donne une description sommaire des sépultures qui figurent dans les planches hors texte. Le but est de réunir tous les ensembles dont le mobilier est publié et dont l'architecture ou le contexte sont connus par un plan ou une bonne description. Dans cette optique, la liste est très limitée, elle se résume à quelques sépultures de Tolochenaz-Le Boiron (VD), de Saint-Prex-Gravière Chiavazza (VD) et de Cortaillod-Les Murgiers (NE) pour la Suisse occidentale, alors que pour la Suisse orientale, celles d'Elgg-Im Ettenbühl (ZH) et de Rafz-Im Fallentor (ZH) s'ajoutent aux trois nécropoles bien connues de Regensdorf-Adlikon (ZH), Ossingen-Im Speck (ZH) et Möhlin-Niederriburg (AG). On se référera aux publications originales pour avoir la liste complète des structures. Nous n'avons repris que les ensembles pour lesquels le mobilier était probablement complet et se prêtait à la mise en évidence de services ou de compositions de récipients. Le décompte du nombre de céramiques dans les sépultures reste problématique. On a vu pour Lausanne-Vidy (VD) qu'un simple dénombrement d'après les planches de mobilier pouvait être très éloigné de la réalité. Les ensembles très fragmentés de Regensdorf-Adlikon (ZH) et, dans une moindre mesure, de Möhlin-Niederriburg (AG) sont

à prendre avec prudence. Nous avons indiqué un nombre minimum de récipients qui correspond au décompte des formes complètes ou restituées auxquelles nous avons ajouté les fragments de décors et plus rarement de bords qui ne pouvaient pas appartenir aux formes complètes. Cette méthode semble être la moins mauvaise pour estimer le nombre de récipients par tombe lorsqu'on travaille uniquement sur les publications.

Andelfingen-Im Ländli (ZH, fig. 146)

Contexte et état de conservation

Fouille de sauvetage réalisée entre le 25 et le 30 juin 1937, la sépulture se situait en bordure d'une tranchée qui a éventré une jarre.

Architecture

La stratigraphie permet de distinguer un humus d'une vingtaine de centimètres puis un sable brun jaune et un sable gris à la base. L'urne était enfoncée dans le sable brun, le fond était au contact du sable gris. Autour de la céramique, sur une profondeur ne dépassant pas 40 cm, une légère dépression se prolongeait vers l'est. Elle contenait les cendres et mesurait près de 1,8 m de longueur (fig. 115). La plus grande partie de l'urne était conservée en place, surmontée des tessons d'une grande écuelle et d'une couverture de pierres. La plupart des os incinérés et les récipients se trouvaient à l'intérieur de l'urne.

À l'extérieur de l'urne, dans la partie encore conservée, le niveau de charbon contenant quelques restes de la crémation était surmonté de petites dalles plates et très effritées en molasse, vestiges probables d'une couverture de pierres.

E. Vogt interprète le dépôt comme une crémation sur place, ce qui expliquerait la présence d'un lit de cendre sur une longueur de 1,8 m, puis un dépôt de la jarre dans une fosse étroite creusée directement dans le bûcher.

Mobilier

En plus de la jarre et de la grande écuelle servant de couvercle, le dépôt comprend deux petites écuelles, un petit plat creux et un vase à col. Au total, un ensemble de six céramiques dont quatre sont déposées dans la jarre, sans objet de métal. On a donc un ensemble «complet» qui regroupe au moins un récipient de chaque classe de volume.

Remarques

La présence d'une petite dépression autour de la jarre n'est pas exceptionnelle, sa longueur de 1,8 m est plus surprenante.

Bibliographie

Rapport de fouille E. Vogt du 15 juillet 1937, manuscrit du Musée national suisse (ZH). Dessin des céramiques d'après U. Ruoff, 1974, pl. 8.

Beringen-Unterer Stieg (SH, fig. 145)

Contexte et état de conservation

Fouille de sauvetage du 27 novembre 1961 indiquant la découverte d'une urne dans une tranchée. La céramique a été restaurée dans les années 80.

Architecture

La fosse n'est pas décrite avec précision, mais il est fait mention d'une tombe en urne qui contenait les récipients et les ossements.

Mobilier

Il se compose uniquement de cinq céramiques: une jarre, deux écuelles, dont la plus grande servait de couvercle à la jarre, et deux vases à cols. Les petits récipients ne sont pas représentés.

Bibliographie

W. U. Guyan 1966/67. ASSPA 53, p. 99; dessin d'après M. Hönelsen 1984. ASSPA 67, p. 188.

Bülach-Im Solli (ZH, fig. 145)

Contexte

Tombe partiellement détruite par une tranchée de drainage.

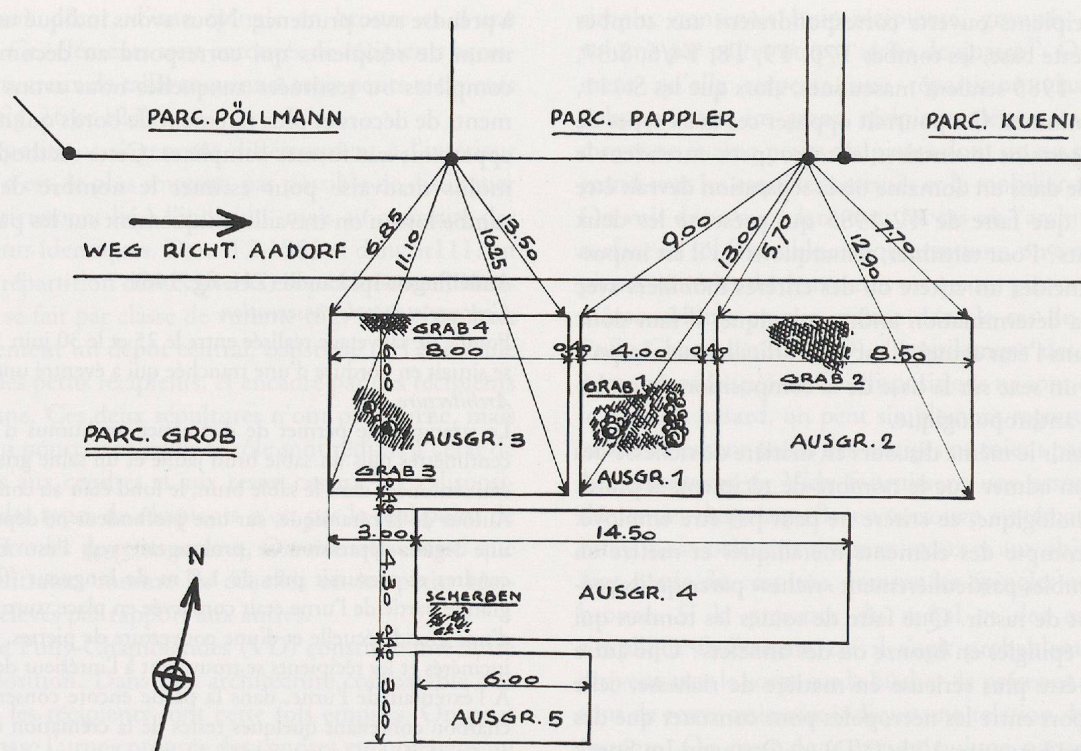


Fig. 140. Plan général des fouilles de Elgg-Im Ettenbühl (ZH) réalisé par G. Kaspar en 1934 (document du Musée national suisse, Zurich).

Architecture

Les cendres et les récipients se trouvaient à l'intérieur de l'urne. Celle-ci était recouverte d'une dalle.

Mobilier

Le mobilier se compose de quatre récipients : une jarre, une écuelle, un petit pot et un vase à col muni de deux anses constituent un ensemble «complet» du point de vue de la représentation des classes de volume.

Bibliographie

ASSPA, 36, 1945, p. 50 ; dessin d'après U. Ruoff, 1974, pl. 11.

Cortailod-Aux Murgiers (NE), tombe 1

Contexte

En automne 1993, une campagne de sondages conduit à la découverte de la tombe 1. La tombe 2 sera mise au jour par un décapage sur une surface de 90 m².

Etat de conservation

Le fond de la jarre est conservé, l'absence de la partie haute serait intentionnelle.

Architecture

C'est l'absence de pierres dans le remplissage de la sépulture qui délimite le contour de la fosse par rapport au sédiment encaissant, elle couvre une surface de 0,9 x 0,75 m. Le fond de la jarre contient les os humains incinérés surmontés de deux céramiques très mal conservées.

Mobilier

Le mobilier se compose de trois récipients, un fond de jarre, un petit vase à col et un petit récipient non identifiable.

Anthropologie

Le poids total des os est de 874 g pour un nombre de 1614 fragments. Les ossements correspondent à un individu adulte de sexe plutôt féminin ; l'âge au décès est estimé aux environs de 35 ans. La crémation est hétérogène, avec des ossements bien brûlés (800°C) et d'autres moins bien incinérés (300-400°C).

Remarque

Cette sépulture est intégrée dans le décompte des architectures, mais nous n'avons pas dessiné le mobilier, car seul le fond de la jarre est dessiné dans la publication.

Bibliographie

R. Hapka 1995, pp. 160-162.

Cortailod-Aux Murgiers (NE), tombe 2 (fig. 142)

Etat de conservation

La tombe 2 est bien conservée, avec un niveau de blocs en surface et un alignement de pierres.

Architecture

La description architecturale est la suivante : «La tombe 2 offre la particularité de présenter deux fosses... situées côte à côte dans une sorte de caisson en pierres. La profondeur conservée est de 65 cm entre le fond de la fosse sud-ouest et le sommet de la couverture. Cette dernière est constituée de blocs non jointifs disposés horizontalement sur les deux fosses. D'autres blocs, posés de chant, constituent un caisson lâche délimitant la bordure des deux fosses.»

À notre sens, il s'agit d'une seule structure présentant deux comblements différents plutôt que deux fosses distinctes. Le premier au sud-ouest est un limon homogène coloré par la présence de charbons, il contient l'essentiel des os humains, deux céramiques (une tasse et un fond) et couvre une surface de 0,55 x 0,5 m. La seconde fosse ou le second remplissage au nord-est mesure 0,8 x 0,7 m et ne contient pratiquement pas d'os ; trois récipients sont déposés au centre. Cette structure doit être apparentée aux grands coffres rectangulaires (T2-1985 et T70).

La tombe 2 est entourée d'un alignement de pierres et de dalles plantées dans le sol. Cette structure la borde à une distance de 1 m à un 1,5 m. Faute d'une fouille complète du monument, la forme de la structure n'est pas connue. De nombreux tessons très fragmentés bordaient cet alignement qui délimitait un tumulus constitué d'un limon sableux et de petites pierres.

Mobilier

Le mobilier se compose de cinq céramiques : un fond, un grand pot, un plat creux de taille moyenne, un petit vase à col et une tasse. Une dizaine de fragments de bronze complètent l'inventaire (non dessiné).

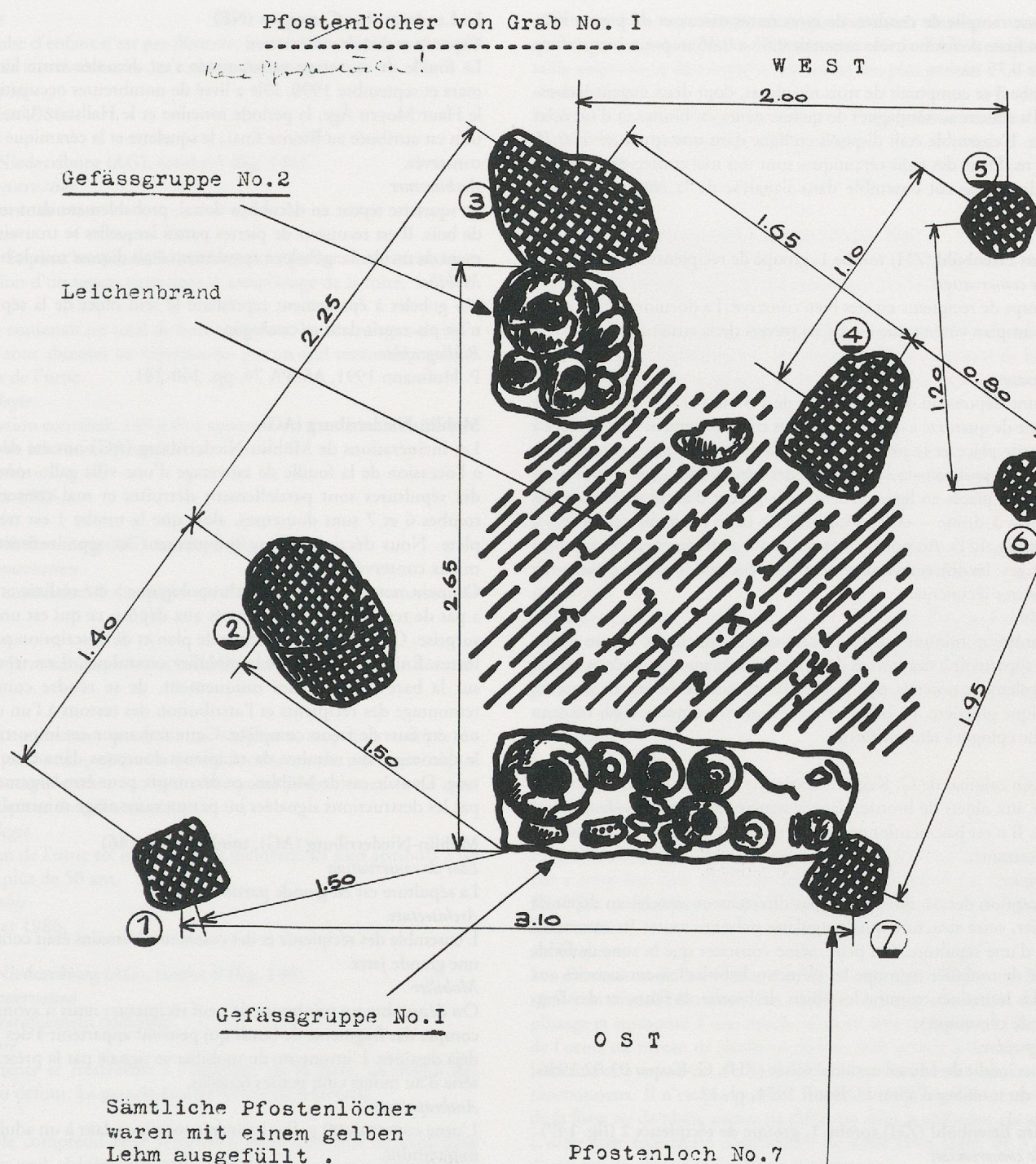


Fig. 141. Plan de la sépulture 1 de Elgg-Im Ettenbühl (ZH) tiré du rapport de G. Kaspar (1934). Au centre, la zone hachurée correspond aux os humains. Les deux groupes de céramiques sont visibles en haut et en bas. Des trous de poteaux sont également figurés et décrits, mais on a ajouté à la main la mention «keine Pfoftenlöcher!» (document du Musée national suisse, Zurich).

Anthropologie

La tombe contenait 199,4 g d'os pour un total de 1820 fragments, ce qui représente un poids moyen par fragment de 0,1 g (!). Dans ces conditions, la détermination anthropologique a très peu de chance d'aboutir à un résultat concernant l'âge au décès ou le sexe.

L'ensemble des os a été exposé à une température supérieure à 800°C.

Bibliographie

R. Hapka 1995, pp. 160-162.

Elgg-Im Ettenbühl (ZH)

Contexte

Un groupe de cinq structures, dont quatre incinérations, a pu être

décrit dans de très bonnes conditions à l'occasion de la fouille d'un cimetière alaman, réalisée entre les mois de juillet et de novembre 1934 (fig. 140-141).

La tombe 1 est constituée de deux ensembles de récipients séparés par une zone de charbons et d'esquilles osseuses (fig. 141). À notre connaissance, ces os n'ont pas été étudiés, si bien qu'on ne sait pas s'il s'agit d'une sépulture individuelle ou, comme semblent l'indiquer les deux lots de céramiques, d'une sépulture regroupant deux individus. Nous traiterons par conséquent ces deux lots de céramiques comme deux sépultures différentes.

Les tombes 2 et 4 n'ont pas livré de mobilier. La tombe 4 est constituée d'un niveau de 10 à 20 cm d'épaisseur composé de charbons et d'esquilles d'os sur une surface de 2,5 x 1,5 m. La tombe 2 consistait en

une fosse remplie de cendres, de rares restes osseux et de pierres brûlées. La fosse de forme ovale mesurait 0,65 x 0,46 m pour une profondeur de 0,75 m.

La tombe 3 se composait de trois récipients, dont deux étaient incomplets. Ils étaient accompagnés de quatre alènes en bronze et d'un éclat de silex. L'ensemble était disposés en ligne dans une structure de 0,75 x 0,25 m. Deux des trois céramiques sont très mal conservées, nous ne retiendrons pas cet ensemble dans l'analyse de la composition des dépôts.

Elgg-Im Ettenbühl (ZH) tombe 1, groupe de récipients 1 (fig. 147).

État de conservation

Ce groupe de récipients est très bien conservé. La documentation comprend un plan coté et une coupe en travers de la structure (fig. 121 et 141).

Architecture

Dans une dépression quadrangulaire de 1,35 m par 0,47 m se trouvait une série de quatorze à quinze récipients très étroitement imbriqués. La fouille sur place et le prélèvement de certaines parties permettent de restituer la position de la majorité des céramiques. Les grands récipients sont placés en ligne au centre, de part et d'autre se trouvent les écuelles – à droite – et les récipients de taille moyenne et petite – à gauche (fig. 121). Au nord, une zone carrée renferme beaucoup moins de vestiges : les objets en bronze partiellement brûlés et les fragments de deux autres récipients.

Mobilier

Le nombre minimum est de 14 céramiques : quelques tessons pourraient appartenir à des formes dessinées ou à de nouveaux récipients. Il faut également noter la présence de deux tessons de grande jarre en céramique grossière. Le mobilier métallique se compose d'un couteau et d'une épingle à tête vasiforme.

Faune

Le dessin original de G. Kaspar mentionne la présence d'un os animal associé aux objets de bronze, dans la zone pratiquement vide de céramique. Il n'est pas mentionné dans le rapport et, à notre connaissance, pas déterminé.

Remarques

À l'exception des os, qui ne sont pas directement associés au dépôt de mobilier, cette structure quadrangulaire présente toutes les caractéristiques d'une sépulture. On peut même constater que la zone de faible densité de mobilier regroupe les éléments habituellement associés aux esquilles humaines, comme les objets de bronze, la faune et des fragments de céramiques.

Bibliographie

Rapport inédit du Musée national suisse (ZH), G. Kaspar 03.02.1936; dessin du mobilier d'après U. Ruoff 1971, pl. 12.

Elgg-Im Ettenbühl (ZH) tombe 1, groupe de récipients 2 (fig. 147)

État de conservation

Les vases écrasés en place ont été prélevés en bloc en vue de la restauration, l'ensemble a pu être démonté dans de bonnes conditions.

Architecture

Ce second groupe se compose de deux grands récipients : une grande jarre contenant toutes les céramiques recouvertes par une grande jarre retournée (fig. 141). Cette description contredit en partie la vision en plan puisque l'on constate que ce second groupe de récipients prend place dans une fosse grossièrement quadrangulaire et qu'une partie des récipients semble être à l'extérieur des deux gros.

Mobilier

L'ensemble se compose d'un nombre minimum de dix récipients. Il n'y avait aucun objet métallique. Les céramiques de taille moyenne sont probablement absentes, le récipient biconique à col est de grande taille, ce qui est assez rare.

Bibliographie

Rapport inédit du Musée national suisse (ZH), G. Kaspar 03.02.1936; dessin d'après U. Ruoff 1971, pl. 13.

Le Landeron-Les Carougets (NE)

Contexte et état de conservation

La fouille de sauvetage programmée s'est déroulée entre les mois de mars et septembre 1990. Elle a livré de nombreuses occupations pour le Haut Moyen Âge, la période romaine et le Hallstatt. Une inhumation est attribuée au Bronze final; le squelette et la céramique sont bien conservés.

Architecture

Le squelette repose en décubitus dorsal, probablement dans un cercueil de bois. Il est recouvert de pierres parmi lesquelles se trouvait un fragment de meule. Le gobelet à épaulement était disposé sous le bras droit.

Mobilier

Un gobelet à épaulement représente le seul objet de la sépulture; il n'est pas repris dans ce catalogue.

Bibliographie

P. Hofmann 1991, ASSPA 74, pp. 240-241.

Möhlin-Niederrburg (AG)

Les incinérations de Möhlin-Niederrburg (AG) ont été découvertes à l'occasion de la fouille de sauvetage d'une villa gallo-romaine. Les dix sépultures sont partiellement détruites et mal conservées. Les tombes 6 et 7 sont douteuses, alors que la tombe 1 est très incomplète. Nous décrivons donc uniquement les sept incinérations les mieux conservées.

On peut noter que l'étude anthropologique a été réalisée et qu'il n'y a pas de restes d'animaux associés aux dépôts, ce qui est une relative surprise. On regrettera l'absence de plan et de description précise des fosses. En ce qui concerne le mobilier céramique, il est très difficile, sur la base des planches uniquement, de se rendre compte si le remontage des récipients et l'attribution des tessons à l'un ou l'autre ont été faits de façon complète. Cette remarque est importante pour le décompte du nombre de récipients contenus dans chaque sépulture. Dans le cas de Möhlin, ce décompte peut être largement faussé par les destructions signalées ou par un remontage minimaliste.

Möhlin-Niederrburg (AG), tombe 2 (fig. 146)

État de conservation

La sépulture est en grande partie détruite.

Architecture

L'ensemble des récipients et des ossements humains était contenu dans une grande jarre.

Mobilier

On dénombre un minimum de neuf récipients; nous n'avons pas tenu compte des fragments de bords qui peuvent appartenir à des récipients déjà dessinés. L'inventaire du mobilier se signale par la présence d'une série d'au moins cinq petites écuelles.

Anthropologie

L'urne contenait 99 g d'os incinérés correspondant à un adulte de sexe indéterminé.

Bibliographie

F. B. Maier 1986.

Möhlin-Niederrburg (AG), tombe 3

État de conservation

La petite tombe est partiellement détruite par des perturbations modernes, elle est malgré tout complète.

Architecture

Une grande écuelle contenait les deux bols, dont un avec les cendres d'un petit enfant.

Mobilier

La tombe compte trois récipients, deux bols et une écuelle, ainsi qu'un fond qui peut correspondre à un fragment provenant des bols ou à une quatrième céramique.

Anthropologie

Cette sépulture contenait 10,5 g d'os incinérés attribués à un petit enfant de 2 à 4 ans selon la finesse des os.

Remarque

Cette tombe d'enfant n'est pas illustrée, la série des récipients n'est pas comparable aux inventaires des tombes d'adultes.

Bibliographie

F. B. Maier 1986.

Möhlin-Niederriburg (AG), tombe 4 (fig. 146)*État de conservation*

Partiellement détruite.

Architecture

Le grand récipient contenait les cendres, ainsi que les autres céramiques à l'exception d'un tesson situé dans le remplissage de la fosse.

Mobilier

La tombe contenait un total de huit récipients, les céramiques de taille moyenne sont absentes ou représentées par un seul tesson découvert à l'extérieur de l'urne.

Anthropologie

L'incinération contenait 149 g d'os appartenant à un adulte de 30 à 40 ans, mais de sexe non déterminable.

Bibliographie

F.B. Maier 1986.

Möhlin-Niederriburg (AG), tombe 5 (fig. 146)*État de conservation*

La partie supérieure de la tombe a été détruite par des perturbations modernes.

Architecture

La grande jarre contenait les os incinérés ainsi que l'ensemble des récipients.

Mobilier

Le nombre minimum est de douze récipients, sans tenir compte du fragment de bord, puisque la partie supérieure de trois céramiques manque complètement. Le fond correspond probablement à un quatrième récipient de taille moyenne.

Anthropologie

Le contenu de l'urne est de 290 g d'os incinérés. Ils sont attribués à un adulte de plus de 50 ans.

Bibliographie

F. B. Maier 1986.

Möhlin-Niederriburg (AG), tombe 8 (fig. 146)*État de conservation*

Tombe pratiquement complète.

Architecture

Les récipients se trouvaient à l'intérieur de la jarre, au-dessus des cendres du défunt. La grande écuelle servait de couvercle.

Mobilier

L'ensemble comprend neuf récipients, dont sept sont déposés dans l'urne. Un seul récipient de taille moyenne est accompagné de cinq petits et d'une écuelle. Toutes les céramiques composant le dépôt sont petites par comparaison avec d'autres ensembles.

Anthropologie

La jarre contenait 264 g d'os incinérés. Il s'agit d'un sujet adulte, d'âge non déterminé et probablement masculin, compte tenu de la robustesse.

Bibliographie

F. B. Maier 1986.

Möhlin-Niederriburg (AG), tombe 9 (fig. 146)*État de conservation*

Tombe pratiquement complète.

Architecture

La grande jarre sert de contenant aux restes incinérés déposés au fond et surmontés des autres céramiques.

Mobilier

La sépulture se compose d'un total de douze récipients. Ceux de petite

taille sont bien représentés, alors que les autres classes ne comptent qu'un ou deux exemplaires. Contrairement à la T8, les récipients de taille moyenne se démarquent nettement des plus petits.

Anthropologie

La jarre contenait 111 g d'os incinérés. Il s'agit des restes d'un adulte de 40 à 50 ans et de sexe non déterminable.

Bibliographie

F. B. Maier 1986.

Möhlin-Niederriburg (AG), tombe 10 (fig. 146)*État de conservation*

Partiellement détruite par des interventions modernes.

Architecture

Cette structure représente une exception, avec une fosse circulaire de 0,90 m et une disposition des récipients en ligne au centre de la fosse. Un grand récipient contenait les restes du défunt, ainsi qu'une partie de la céramique.

Mobilier

Le nombre minimum de céramiques contenues dans la sépulture est de six ou sept, selon la valeur que l'on accorde aux tessons du ou des récipients biconiques.

Anthropologie

Le poids total des os incinérés s'élève à 44 g seulement ; ils correspondent à un adulte de plus de 30 ans et de sexe indéterminé.

Remarques

Cette sépulture est la seule qui soit accompagnée d'un plan à l'échelle 1/20^e, ce qui permet de comprendre la disposition des récipients. La présence d'une zone centrale contenant les restes incinérés et d'un alignement des différents récipients s'opposent aux autres sépultures qui sont des dépôts en jarre.

Bibliographie

F. B. Maier 1986.

Muttentz-Im Lutzert (BL, fig. 145)*Contexte et état de conservation*

En 1981, découverte d'une tache sombre à la limite d'une excavation : elle s'avère être une sépulture coupée verticalement par la machine. Elle n'est conservée que sur une moitié, qui a été prélevée et fouillée en laboratoire.

Architecture

Les dimensions de la fosse ne sont pas connues. L'intérieur de l'urne a révélé un niveau très dense d'os humains occupant la moitié du remplissage et surmonté d'une couche d'argile avec cailloutis. À l'extérieur de l'urne, un niveau de charbons de bois était associé à de très rares os humains et à un tesson de bord. Un sable sombre entourait le niveau charbonneux. Il n'est pas possible de préciser s'il s'agit du remplissage de la fosse ou de phénomènes de diffusion dans le sédiment encaissant. L'urne était recouverte d'un niveau de sable brun jaune de 5 cm et d'une couche d'humus de 20 cm d'épaisseur.

Mobilier

Il se compose d'une jarre surmontée d'une écuelle-couvercle avec décors intérieur et extérieur. L'intérieur de la jarre renfermait une écuelle à panse rectiligne, ainsi que des tessons décorés appartenant à un gobelet à épaulement dont le bord présumé provenait de l'extérieur de l'urne.

Bibliographie

Tauber 1982, pp. 180-181.

Ossingen-Im Speck (ZH)

En 1837, F. Keller signale l'existence d'un groupe de douze tumuli. Le plan de la nécropole sera réalisé en 1845 par le capitaine G. de Marthalen qui fouillera cinq tumuli. En 1924, le Musée national suisse (ZH) reprend la fouille des tombes sous la conduite de D. Viollier. Les travaux se poursuivront en 1925 et seront interrompus en 1926. Les six tumuli étudiés par D. Viollier sont bien documentés ; les plans de surface permettent une analyse sommaire de la tombe et complètent la publication du mobilier faite par U. Ruoff.

Ossingen-Im Speck (ZH), tumulus 5 (fig. 148)*Contexte et état de conservation*

La tombe centrale avait déjà été fouillée en 1845. D. Viollier a repris et complété les informations concernant la structure du tumulus.

Architecture

La tombe se composait selon F. Keller de deux foyers superposés, avec une inhumation sur l'un d'entre eux. Il s'agissait des restes d'un squelette de taille peu commune. À la base de la butte, estimée par F. Keller à 1 m de hauteur et à 15 m de diamètre, D. Viollier découvre un cercle de 10 m de diamètre formé de grosses pierres allongées. Au nord, quelques blocs placés sur deux rangs semblent former une *allée d'accès* selon D. Viollier.

Mobilier

Le mobilier se compose d'au moins onze récipients qui ont été dessinés. Il n'y a pas de céramiques de grande taille, ce qui est plutôt rare. Les trois récipients de taille moyenne sont accompagnés de séries de quatre petits bols et de quatre écuelles.

Bibliographie

D. Viollier 1927, pp. 33-34; U. Ruoff 1974, pl. 1.

Ossingen-Im Speck (ZH), tumulus 6 (fig. 148)*Contexte et état de conservation*

La fouille a été réalisée par D. Viollier en 1925. Le tumulus était intact.

Architecture

Le tumulus 6 est l'un des plus grands de l'ensemble avec à sa base un cercle de pierres d'un diamètre de 16 m. Au sud et à l'intérieur du cercle se trouvait un empierrement irrégulier d'une longueur de 1,5 m et placé à 30 cm au-dessus de la surface du sol. Sous l'empierrement, la terre était plus foncée, mais sans charbon de bois. Cette fosse correspond selon D. Viollier, à la présence de matières organiques.

Un grand empierrement irrégulier de 4 x 2,5 m se trouvait au centre du cercle et protégeait le dépôt des récipients. Une couche de charbon, située à côté des céramiques et sous l'empierrement, contenait une pointe de lance en bronze. La sépulture reposait sur un foyer : le sol était fortement calciné et recouvert d'une couche de cendre et de charbon, auxquels étaient mêlées des esquilles d'os calcinés. La sépulture était construite sur le bûcher funéraire.

Mobilier

Le dépôt se compose de 16 céramiques groupées en série de quatre. Seuls les récipients de taille moyenne se signalent par l'originalité des formes. Le volume de la jatte devrait la placer dans les grands récipients.

Remarques

Les blocs qui recouvrent la chambre funéraire forment un carré très dense de 2 m de côté, dimensions probable de cette dernière. Deux «diverticules» sont visibles au nord-est et au sud.

Bibliographie

D. Viollier 1927, pp. 34-35; U. Ruoff 1974, pl. 2-3.

Ossingen-Im Speck (ZH), tumulus 7 (fig. 148)*Contexte et état de conservation*

Le tumulus était intact et à peine visible au-dessus du sol. Il a été fouillé par D. Viollier.

Architecture

Le diamètre du tumulus est de 7 m pour une hauteur de 0,5 m, matérialisé par un cercle composé de gros blocs et, par endroits, d'une double rangée de pierres plus petites. Quelques tessons se trouvaient parmi les pierres au nord-est.

Au centre, quelques pierres formaient une sorte de rectangle irrégulier entourant la tombe. Les récipients étaient écrasés sous une grande dalle de calcaire. Le sol n'était pas rubéfié, mais couvert de charbon presque pur. Les débris d'os calcinés étaient rares.

Mobilier

Le mobilier se compose de onze ou douze récipients. Quelques tessons isolés proviennent, selon D. Viollier, de vases brisés rituellement lors

de la cérémonie; ces derniers ne sont pas mentionnés par U. Ruoff. Les deux ou trois pots de grande taille sont accompagnés par deux séries de trois écuelles, un pot de taille moyenne et une petite tasse.

Remarques

Le plan de la tombe centrale montre une structure quadrangulaire entourée de blocs et recouverte par une dalle de calcaire; les dimensions internes de ce dépôt sont de 0,8 x 0,8 m⁷⁷.

Bibliographie

D. Viollier 1927, p. 36; U. Ruoff 1974, pl. 3.

Ossingen-Im Speck (ZH), tumulus 8 (fig. 148)*Contexte et état de conservation*

Le tumulus a été fouillé par D. Viollier. Il était intact.

Architecture

Le tumulus est matérialisé par un cercle de 14 m de diamètre et 0,8 m de hauteur formé de pierres fichées en terre. La sépulture située au centre du cercle consistait en un empierrement irrégulier de 3 m de diamètre formé de deux ou trois lits de blocs superposés. Les bords étaient formés de pierres plus grosses que les autres et, au centre, un gros bloc dressé marquait la sépulture. Au nord-est de l'amas de pierres se trouvait un emplacement libre, en forme de carré irrégulier, où se trouvaient 23 récipients placés en piles les uns à côté des autres. Le sol sous les céramiques avait été légèrement creusé.

Au sud de l'empierrement et sous celui-ci se trouvait une forte couche formée de lits alternés de terre et de charbons, auxquels étaient mêlés des débris d'os calcinés. La masse charbonneuse était plus épaisse au voisinage des céramiques, elle ne dépassait pas la limite de l'empierrement. Il est probable que les pierres formant la bordure de la tombe aient été placées avant que l'on ne dépose les charbons sur le sol.

Enfin, dans l'angle nord-ouest, au niveau du lit inférieur de pierres, se trouvait un petit espace libre rempli de terreau noir, ce qui permet de supposer que l'on avait déposé des matières organiques, sans doute un viatique pour le mort.

Mobilier

Les céramiques complètes sont au nombre de 23, comme le décrivait D. Viollier, avec quelques tessons dont il est difficile de tenir compte. Un fragment d'anneau en bronze était mélangé avec les cendres, alors qu'un fragment d'épingle se trouvait parmi les vases. Les récipients peuvent être répartis en six services de quatre pièces. Les céramiques de taille moyenne sont au nombre de cinq et deux d'entre elles, à gauche, ont des contenances supérieures à la classe moyenne.

Remarques

La description de la tombe centrale ne laisse guère de doute quant à l'existence d'une chambre funéraire. L'espace réservé aux céramiques couvre un carré d'environ un mètre de côté. D'après la description de D. Viollier, une autre surface ne contenait que des charbons et des os, alors qu'un troisième espace était coloré par des restes organiques, sans mobilier.

Bibliographie

D. Viollier 1927, pp. 37-38; U. Ruoff 1974, pl. 4-5.

Ossingen-Im Speck (ZH), tumulus 9 (fig. 148)*Contexte et état de conservation*

Ce tumulus a été fouillé en 1927 par D. Viollier, mais il a été décrit dans l'annuaire de la SSPA. Nous n'avons pas de dessin précis du tertre ou de la sépulture; seul le plan d'ensemble de la nécropole est accessible.

Architecture

Le tumulus se composait d'un cercle de pierres de 14 m de diamètre. La tombe centrale regroupait l'ensemble des récipients disposés en ligne sur un niveau de cendres. Le sol était rubéfié sous les cendres et les céramiques. Un demi-mètre au-dessus des récipients se trouvait une couverture de pierres de densité très variable. Les ossements brûlés étaient déposés dans la plus grande céramique et dans les cendres entourant les récipients.

Mobilier

Les objets de bronze comprennent deux annelets et deux fragments d'épingle. Ils sont accompagnés d'un anneau en fer. La céramique comprend cinq récipients, parmi lesquels la classe moyenne n'est pas représentée.

Remarques

La description de l'organisation du dépôt est intéressante: couverture de pierres très au-dessus des céramiques et dépôt en ligne sur lit de cendres et de charbons.

Bibliographie

ASSPA 19, 1927 p. 69; U. Ruoff 1974, pl. 5.

Ossingen-Im Speck (ZH), tumulus 12 (fig. 148)*Contexte et état de conservation*

Le tumulus a été fouillé et décrit par D. Viollier en 1926. Il était intact.

Architecture

Le tertre était matérialisé par un cercle de pierres d'un rayon de 17 m et dont une partie était formée d'une double rangée de blocs. À l'intérieur du cercle, au nord-ouest se trouvait un assemblage de pierres formant une surface triangulaire.

Au centre, la tombe reposait sur un lit de cendres de 3 x 2 m, dont le sol sous-jacent n'était pas calciné. Il ne s'agit vraisemblablement pas d'une incinération sur place. Dans les cendres se trouvaient des fragments d'os calcinés.

Les céramiques prenaient place dans une cuvette de 1,2 x 0,7 m creusée sur une trentaine de centimètres dans le sol naturel et vraisemblablement après dépôt des cendres. L'ensemble des récipients ne pouvait être contenu dans la fosse, si bien que certains d'entre eux ont été placés sur les bords. Un empierrement recouvrait la fosse et les cendres; il a écrasé les céramiques.

Mobilier

La tombe se compose de 27 récipients selon la description de D. Viollier, mais U. Ruoff n'en dessine que 25 accompagnés de trois fonds dont on ne sait pas s'ils appartiennent à des récipients déjà figurés sur les planches ou à d'autres céramiques. On peut former des séries de cinq ou six récipients de même volume, seuls les petits récipients sont en deux exemplaires et se trouvaient dans les plus grands.

Faune

Entre les récipients se trouvaient quelques ossements d'animaux.

Remarques

La description permet de restituer une chambre funéraire contenant les offrandes. Sa relation avec les cendres est plus difficile à établir: dépôt de cendres précédant celui des céramiques ou bûcher recoupé par la mise en place du dépôt de mobilier?

Bibliographie

D. Viollier 1927, pp. 39-40; U. Ruoff 1974, pl. 5-7.

Ossingen-Im Speck (ZH), tumulus 13a*Contexte et état de conservation*

La sépulture a été fouillée par D. Viollier en 1926. Le tumulus était intact, les cailloux affleuraient la surface du sol, ce qui attira l'attention des fouilleurs.

Architecture

La couverture formait un carré de 5 m de côté. Les angles placés aux quatre points cardinaux étaient constitués par des pierres de plus grande taille.

Au centre du carré, un entourage était formé de deux lignes de pierres orientées est-ouest et se rejoignant aux deux extrémités. Des pierres placées transversalement délimitaient deux espaces distincts. Le plus à l'est, situé au centre du carré, contenait une inhumation. Le corps reposait sous une épaisse couche de cendres et de charbons, dans laquelle se trouvaient des fragments d'os calcinés et de vases. Le second compartiment à l'ouest était vide. Selon U. Ruoff, l'empierrement et le squelette seraient à rattacher à la fin du Hallstatt.

Un second amas de cendres et d'os calcinés se trouvait au sud de la structure centrale.

Mobilier

Selon D. Viollier, il se compose de cinq récipients et d'une perle en verre bleu, ornée d'une spirale de blanche, située sous les jambes de l'inhumé.

Faune

Des ossements d'animaux reposent sous le bras droit du squelette inhumé. Faut-il les associer à l'inhumation ou à l'incinération?

Remarques

La relation entre les différents éléments ne peut pas être précisée. Le mobilier est associé à l'incinération, mais on ne sait pas si l'architecture correspond à l'inhumation ou à l'incinération. Nous ne tiendrons donc pas compte de cette sépulture.

Bibliographie

D. Viollier 1927, pp. 40-41; U. Ruoff 1974, pl. 7.

Ossingen-Im Speck (ZH), tumulus 13b*Contexte*

La sépulture a été fouillée par D. Viollier. Il était vraisemblablement intact et jouxtait le premier carré au sud-est (tumulus 13a).

Architecture

Une série de blocs forment un carré de 5 m de côté. Contrairement au premier, il n'était pas recouvert de pierres à l'intérieur.

Au centre, deux rangées de cailloux distantes de 0,55 m, devaient contenir un corps orienté NE-SO. Il ne restait aucune trace du squelette, mais un abondant mobilier appartenant à une inhumation de la fin du Hallstatt.

Sous l'inhumation et les alignements de pierres se trouvait une couche de charbons mêlés d'os calcinés, qui contenait un amas de poteries écrasées. Un second groupe de céramiques était disposé plus loin au nord-est, sous deux pierres.

Mobilier

Le mobilier se compose de trois récipients complets, accompagnés de tessons d'autres récipients, ainsi que de deux épingles à tête vasiforme.

Remarques

Il semble que les empierrements puissent être rapportés à l'inhumation plus récente et que les seuls vestiges du Bronze final soient les niveaux charbonneux et le mobilier qu'ils contiennent. Nous ne tiendrons pas compte de cette structure.

Bibliographie

D. Viollier 1927, pp. 41-42; U. Ruoff 1974, pl. 8.

Rafz-Im Fallentor (ZH)*Contexte*

Fouille de sauvetage du 25 septembre au 3 octobre 1961, la tombe a été dégagée et partiellement touchée par la pelle mécanique.

La première tombe (tombe A) se situait à 1,5 m au nord-est du centre d'un cercle de 10 mètres de diamètre, matérialisé par des pierres dressées. En plus de la tombe centrale, le cercle inclut une concentration de tessons au sud-ouest et une zone charbonneuse au sud-est. À l'origine, l'ensemble devait être recouvert d'un tumulus⁷⁸. Au sud de l'empierrement et à une distance de 4 m se trouvait une seconde sépulture (tombe B).

Rafz-Im Fallentor (ZH), tombe A (fig. 147)

La tombe centrale a été partiellement fouillée sur place, alors que la plus grande partie du dépôt, regroupant les cendres, les restes osseux et un amas de céramiques, a pu être prélevé et dégagé en laboratoire. Les tessons se répartissaient sur une surface totale de 1 m par 0,60 m. On distingue clairement un amas quadrangulaire formé par les esquilles osseuses, alors que les céramiques sont disposées de part et d'autre (fig. 139).

Mobilier

L'ensemble proposé par U. Ruoff se compose d'au moins huit récipients, mais il signale d'autres tessons non dessinés. De plus, il existe peut-être des erreurs et un mélange du mobilier entre les deux sépultures (tombe

A et B). Il s'agit donc d'un inventaire incomplet, qui ne contient apparemment pas de grand récipient.

Remarques

La disposition des vestiges et surtout le regroupement des esquilles osseuses sur une surface restreinte permet d'envisager un dépôt dans une enveloppe souple (peau) ou un coffre en bois. L'inventaire des récipients, composé de trois écuelles, trois bols et deux ou trois pots, forme un ensemble assez homogène. Il est dommage qu'il subsiste quelques doutes quant à l'origine précise des récipients.

Bibliographie

Zürcher Denkmalpflege, 2. Bericht 1960/1961, pp. 76-77; U. Ruoff 1974, pl. 10.

Rafz-Im Fallentor (ZH), tombe B (fig. 148)

Contexte

Fouille de sauvetage, découverte du 25 septembre au 3 octobre 1961.

Architecture

Tombe en urne partiellement touchée par la pelle mécanique et qui se présentait en plan comme une grande surface noire de 1,1 m de diamètre. Dans une urne, constituée par un récipient biconique de grande taille, les cendres et les os incinérés se trouvaient sur le fond, surmontés d'une série de vases accessoires.

Mobilier

On compte au moins 20 récipients, dont une très grande majorité de bols (17). Ils sont accompagnés par deux récipients, peut-être un pot et un vase biconique de grande taille.

Remarques

Malgré les réserves faites quant à la provenance et au mélange possible avec la tombe A, cette seconde sépulture se caractérise par une importante quantité de bols (voir p. 191 et fig. 136).

Bibliographie

Zürcher Denkmalpflege, 2. Bericht 1960/1961, pp. 76-77; U. Ruoff 1974, pl. 10.

Regensdorf-Adlikon (ZH)

Le site a été fouillé durant l'été 1983. Il a livré une série de dix tombes à incinération, ainsi que trois structures (7a-7c) formées d'aménagements de galets. Dans deux cas, les tombes 6 et 8, il s'agit peut-être des restes de tumuli matérialisés par cette couverture de pierres (7a). L'interprétation est très discutable dans la mesure où les empierrements sont dans les trois cas des structures rectilignes de faible largeur. Seul l'empierrement 7a, situé entre T6 et T8, peut avoir une relation avec les incinérations, alors que c'est difficile à envisager pour 7b, qui est une structure isolée, et peu vraisemblable pour 7c, proche de T5.

Nous n'avons finalement retenu que cinq des dix tombes du site, car les architectures et/ou les ensembles mobiliers sont trop incomplets pour entrer dans notre analyse. On constatera également que le matériel est extrêmement fragmenté, ce qui n'est pas sans incidence sur le décompte du nombre de récipients par ensemble clos.

Regensdorf-Adlikon (ZH), tombe 2 (fig. 147)

État de conservation

La tombe est bien conservée, mais la céramique est en très mauvais état.

Architecture

Il s'agit d'une tombe en jarre qui contenait l'ensemble des récipients accessoires, ainsi que les restes osseux. La fosse n'était pas visible, mais les pierres disposées autour de l'urne participaient à l'architecture de la tombe et, selon A.-M. Matter, à un possible tumulus. La grande jarre contenait les offrandes et les os humains.

Mobilier

Le mobilier se compose de quelques fragments de bronze indéterminés, ainsi que d'un ensemble de sept à huit récipients. Contrairement aux autres sépultures de la nécropole, les récipients de cette tombe sont de petite taille.

Anthropologie

La tombe contenait 16 g d'os humain. La couleur des esquilles est très hétérogène, indiquant une grande variation de la température de crémation.

Bibliographie

A.-M. Matter 1992, pp. 290-291, pl. 1-3.

Regensdorf-Adlikon (ZH), tombe 6 (fig. 147)

État de conservation

Tombe bien conservée.

Architecture

La tombe se caractérise par la présence de cendres à l'extérieur de l'urne. Elles remplissaient une poche de 45 cm de côté et contenaient des charbons, des tessons et une partie des os brûlés. L'urne contenait l'ensemble des céramiques et le reste des os humains.

Mobilier

La céramique est bien conservée; elle comprend un nombre minimum de 12 récipients, sans tenir compte des tessons. Les céramiques de taille moyenne posent un problème, car la série de trois grands pots est à cheval entre les récipients grands et moyens. La tombe 6 semble être un des rares dépôts qui ne s'organise pas en fonction des volumes, mais en fonction des formes: trois grands pots, trois récipients biconiques et trois jattes.

Anthropologie

Le poids total d'os humains n'excède pas 88 g; ils appartenaient à un adulte âgé (40-50 ans), de sexe probablement masculin, d'après la très forte épaisseur des corticales.

Remarques

La disposition des vestiges dans et à l'extérieur de l'urne est comparable aux tombes 8 et 9 de Lausanne-Vidy (VD).

Bibliographie

A.-M. Matter 1992, pp. 292-293, pl. 6-8.

Regensdorf-Adlikon (ZH), tombe 8 (fig. 147)

État de conservation

Tombe bien conservée.

Architecture

La sépulture se trouve au sud de la concentration de pierres 7a. Il s'agit d'une sépulture sans dépôt d'urne. Les esquilles d'os humains étaient réparties dans plusieurs récipients. Les céramiques étaient regroupées dans un rectangle très densément occupé de 65 x 40 cm; aucune fosse n'était visible.

Le reste des cendres se trouvait à 30 cm au nord des récipients. L'ensemble composé de charbons, d'os humains et de tessons brûlés formait un niveau compact d'environ 10 cm d'épaisseur. Cette disposition est comparable à celle de la tombe 1 d'Elgg-Im Ettenbühl (ZH), où les groupes de récipients sont séparés par une zone charbonneuse contenant les os humains.

Mobilier

La céramique est bien conservée, le nombre minimum de récipients est de 11 pièces. Les petits récipients sont absents ou représentés par des tessons informes. Les jattes, placées parmi les récipients de taille moyenne, ont un volume supérieur à cette classe.

Anthropologie

La sépulture contenait un total de 140 g d'os humains appartenant à un adulte. Les ossements présentent une grande variété de coloration, soit des températures de crémation très variables.

Remarques

L'organisation du dépôt sur une petite surface rectangulaire, avec une très forte densité de céramiques, peut être comparée à la tombe 1-1 de Elgg-Im Ettenbühl (ZH).

Bibliographie

A.-M. Matter 1992, pp. 295-296, pl. 9-11.

Regensdorf-Adlikon (ZH), tombe 9 (fig. 147)

État de conservation

La tombe est bien conservée.

Architecture

Cette sépulture ne contenait pas de jarre, mais une série de récipients dont certains contenaient une partie des os humains incinérés. Les céramiques étaient disposées sur une surface au sol de 1 x 0,46 m. Dix des quatorze récipients sont clairement identifiables sur les photographies, mais ils n'ont pas été distingués lors de la fouille. On ne peut pas savoir s'ils étaient déposés selon un ordre particulier. Les os humains et les charbons étaient essentiellement répartis dans la moitié sud de la sépulture.

Mobilier

Le nombre minimum de céramiques est de quatorze récipients. Il peut être augmenté d'une à trois unités si l'on tient compte des fragments de bords et des décors.

Anthropologie

La tombe contient seulement 38 g d'os incinérés. La température de crémation, entre 600 et 700 degrés, est plus homogène que dans les autres sépultures.

Remarques

Bien que les os soient cette fois contenus dans la surface rectangulaire avec les récipients, c'est une nouvelle sépulture comparable à la tombe 8 de Reggendorf-Adlikon (ZH) ou à la tombe 1 d'Elgg-Im Ettenbühl (ZH).

Bibliographie

A.-M. Matter 1992, pp. 296-297, pl. 12-15.

Reggendorf-Adlikon (ZH), tombe 10*État de conservation*

La tombe est très mal conservée.

Architecture

Le seul point intéressant est constitué par la présence des restes du bûcher à l'extérieur de l'urne, cette dernière contient les rares offrandes encore conservées.

Mobilier

Le mobilier est très fragmentaire et certainement incomplet. On peut noter la présence d'une épingle en bronze.

Anthropologie

La tombe contenait 167 g d'os humain, ce qui est beaucoup, compte tenu de l'état de conservation. L'âge au décès se situe au-delà de 40 ans; les os appartenaient à un individu de sexe plutôt masculin.

Remarques

Cette sépulture est intéressante pour son architecture, caractérisée par la présence des restes incinérés à l'extérieur de l'urne, disposition qui est comparable à la tombe 6 du même site ou aux tombes 8 et 9 de Lausanne-Vidy (VD). Elle n'apparaît pas dans notre série à cause de la très mauvaise conservation de la céramique.

Bibliographie

A.-M. Matter 1992, pp. 293-295, pl. 15

Saint-Sulpice-En Pétoleyres (VD)

Avec Lausanne-Vidy (VD) et Tolochenaz-Le Boiron (VD), cette nécropole est le troisième ensemble important de la région lausannoise. Elle est essentiellement connue pour le cimetière de La Tène finale, les tombes attribuées au Bronze final n'ont, pour l'instant, pas fait l'objet d'une reprise ou d'une publication récente. G. Kaenel s'est limité à une description rapide et à un contrôle de la position des sépultures sur le plan d'ensemble⁷⁹. La qualité documentaire est, malheureusement, très en dessous des autres cimetières, si bien qu'il est impossible d'en tenir compte dans l'analyse des architectures.

Contexte

La découverte des sépultures du Bronze final a lieu entre 1912 et 1915. J. Gruaz mentionne une douzaine d'incinérations du Bronze final, alors que G. Kaenel compte 17 sépultures datées du Bronze final ou indéterminées. Il s'agit le plus souvent de structures recouvertes par des inhumations plus récentes et qui sont décrites comme des foyers ou des poches charbonneuses.

État de conservation

Nous n'avons aucun document graphique pour les sépultures du Bronze final, simplement une description sommaire de J. Gruaz.

Mobilier

Le mobilier se compose de quelques objets en bronze dont un bracelet et quelques épingles; la céramique constitue l'essentiel de l'inventaire. Malheureusement, les ensembles clos, lorsqu'ils peuvent être reconstitués, sont largement incomplets.

Remarques

L'exploitation des sables et la surveillance de Julien Gruaz font de Saint-Sulpice une «fouille extensive». On peut donc admettre que certaines «nécropoles» ne sont représentées que par des ensembles d'une quinzaine de sépultures. Ceux-ci se succéderaient-ils à intervalles plus ou moins réguliers sur les terrasses lémaniques au gré de l'implantation des stations lacustres?

Bibliographie

J. Gruaz 1914; G. Kaenel 1990.

Saint-Prex-Gravière Chiavazza (VD, fig. 143)*Contexte*

Fouille de sauvetage dans une gravière.

État de conservation

Pour autant qu'on puisse en juger sur une photographie, l'ensemble est bien conservé. Le dossier ne contient malheureusement pas de plan.⁸⁰

Architecture

Il s'agit d'une inhumation en décubitus dorsal, tête à l'est. Il n'y a aucune mention particulière concernant l'architecture de la tombe. Le dépôt de mobilier se trouvait à la tête du squelette.

Mobilier

Les six récipients étaient accompagnés d'une fusaïole en terre cuite. On remarque l'absence complète de grand récipient, ce qui est assez rare.

Bibliographie

ASSPA, 46, 1957, p. 103 et fig 30; U. Ruoff 1974; dossier du Musée d'archéologie et d'histoire, Lausanne.

Tolochenaz-Le Boiron (VD)

Publié partiellement par F.-A. Forel, puis de façon plus exhaustive par A. Beeching, l'ensemble de Tolochenaz-Le Boiron près de Morges comptait un total de 37 structures décrites. Les 33 sépultures recensées par A. Beeching se répartissent en 17 inhumations avec ou sans mobilier et 16 incinérations. Nous ne pouvons retenir que sept tombes fournissant à la fois une description architecturale précise et surtout un ensemble de mobilier complet ou correspondant aux descriptions de F.-A. Forel. Les autres sont mentionnées ici pour mémoire, lorsque l'architecture est intéressante.

Tolochenaz-Le Boiron (VD), tombe II (fig. 143)*Contexte*

La fouille fut réalisée par F.-A. Forel et A. Naef à l'occasion d'une visite de ce dernier. C'est sans conteste la sépulture la mieux fouillée de la nécropole.

État de conservation

Le coffre en dalles est parfaitement conservé.

Architecture

Le coffre est composé de quatre dalles disposées de chant sur un pavage de pierres. Les dimensions internes du coffre sont de 86 cm par 40 cm pour une hauteur de 37 cm. Les esquilles d'os humains sont disposées en quatre tas: le premier est situé à l'intérieur du coffre, les trois autres sont disposés contre les dalles au nord, à l'est et à l'ouest. Les quatre céramiques sont disposées à l'intérieur du caisson, sur les restes de faune et dans la moitié sud du coffre, à côté des vestiges osseux.

Mobilier

Le nombre minimum de récipients est de quatre: un plat creux et un pot sont disposés l'un dans l'autre, ils sont accompagnés de deux écuelles. Le mobilier métallique se compose de trois annelets de

bronze, une rouelle et un fragment d'épingle. Les objets en bronze sont répartis dans trois des quatre tas de cendres. Un noyau d'argile avant coulée complète l'inventaire, ainsi que quelques tessons «indéterminés» et non conservés.

Anthropologie

Il n'y a pas de détermination des esquilles, mais un simple décompte du nombre d'esquilles contenu dans chaque tas. Au total, 425 esquilles osseuses se trouvaient dans la tombe, soit un poids que l'on peut estimer d'après les ensembles lausannois à moins de 100 g.

Faune

Sous les céramiques se trouvait une patte antérieure gauche de chèvre.

Remarques

L'inventaire céramique mentionne des tessons non retrouvés. Ceci peut expliquer l'absence des récipients de taille moyenne et grande dans la sépulture.

Bibliographie

A. Beeching 1977 ; Forel 1908.

Tolochenaz-Le Boiron (VD), tombe III (fig. 144)

Contexte

Incinération fouillée en janvier 1905.

État de conservation

F.-A. Forel indique la présence de six récipients, mais la publication de A. Beeching n'en compte pas plus de quatre ; l'ensemble est donc incomplet.

Architecture

La structure se compose, comme la tombe II, d'un pavage à la base. Les esquilles osseuses y sont déposées, de même que les récipients. Par contre, la forme de l'ensemble n'est ni décrite ni mesurée, si bien qu'il est impossible de savoir s'il s'agit d'une tombe en fosse simple ou d'une architecture de forme rectangulaire, comme semble l'indiquer la présence du pavage.

Mobilier

Au total, quatre récipients sont connus pour cette sépulture : deux grandes jattes, une écuelle et un pot de grande dimension.

Anthropologie

La sépulture comptait 225 fragments d'os calcinés.

Remarques

L'ensemble mobilier est probablement incomplet. Nous assimilons l'architecture à une structure rectangulaire sur la base de la présence d'un pavage, jamais observé pour une tombe en fosse simple.

Bibliographie

A. Beeching 1977 ; F.-A. Forel 1908.

Tolochenaz-Le Boiron (VD), tombe VI (fig. 144)

Contexte

Cette inhumation a été fouillée en deux temps ; elle correspond aux tombes VI et VIII de F.-A. Forel, fouilles des 20 juin et 11 octobre 1906.

État de conservation

Les fragments du crâne et une épingle en bronze ont été retrouvés dans un éboulis. F.-A. Forel fouillera une partie du squelette puis, quatre mois plus tard, le dépôt d'objets et le reste du corps qui n'avait été fouillé que jusqu'aux genoux.

Architecture

Inhumation en décubitus latéral droit (?), genoux légèrement fléchis, tête au sud-ouest. Le dépôt de mobilier est situé aux pieds, sous une dalle de couverture et à une altitude un peu plus élevée. La dimension de la dalle est de 70 x 35 cm pour une épaisseur de 10 cm.

Mobilier

L'épingle en bronze, ainsi qu'un récipient trouvé sur les tibias, étaient déposés avec le squelette ; le reste, trois récipients, était regroupé sous la dalle de couverture. Les descriptions ne coïncident pas avec le mobilier attribué à la sépulture ; le dépôt est donc probablement incomplet.

Anthropologie

Le crâne a pu être étudié par A. Schenk qui conclut à un individu de sexe masculin.

Bibliographie

A. Beeching 1977 ; F.-A. Forel 1908.

Tolochenaz-Le Boiron (VD), tombe IX (fig. 143)

Contexte

La sépulture a été fouillée en deux temps, le 11 octobre 1906 et le 24 janvier 1907. La position des deux parties de la tombe n'est pas connue avec exactitude.

État de conservation

L'ensemble est bien conservé, mais on ne sait pas si le mobilier est complet.

Architecture

Une dalle était disposée à 70 cm sous la surface du sol, elle mesurait 75 x 55 x 10 cm et recouvrait de nombreux récipients. À côté de la dalle, à une profondeur de 1,2 à 1,3 m se trouvait une couche de gros galets.

Trois mois et demi plus tard, un squelette en pleine terre a été dégagé à une profondeur de 1,5 m, presque immédiatement adjacent au dépôt d'objets. L'orientation de la sépulture est incertaine, tête au nord ou au sud-est selon les descriptions.

Mobilier

Le mobilier de bronze, deux épingles sur le thorax et deux annelets à côté du corps sont les seuls objets déposés avec le squelette. Les céramiques, situées sous la dalle, étaient au nombre de 8. On notera l'abondance des écuelles.

Anthropologie

Le squelette est particulièrement robuste d'après A. Schenk, il s'agit probablement d'un sujet de sexe masculin.

Bibliographie

A. Beeching 1977 ; F.-A. Forel 1908.

Tolochenaz-Le Boiron (VD), tombe XI (fig. 144)

Contexte

Incinération fouillée le 17 mai 1907.

État de conservation

L'ensemble apparaît bien conservé ; les six céramiques mentionnées sont présentes, mais les tessons manquent.

Architecture

L'incinération était déposée dans un coffre formé de 4 dalles. Les dimensions internes étaient de 80 x 90 cm pour une profondeur de l'ordre de 55 à 60 cm. Six récipients complets ont été déposés sur un «foyer» composé de charbons, d'os incinérés, de cendres et de tessons. La terre de remplissage du coffre contient également quelques charbons, quelques os et des tessons.

Mobilier

Le mobilier se compose de six récipients complets, deux de grande taille, deux de taille moyenne et deux écuelles. Dans la sépulture les récipients étaient disposés en deux groupes, dont chacun comprenait une céramique de chaque taille.

Bibliographie

A. Beeching 1977 ; F.-A. Forel 1908.

Tolochenaz-Le Boiron (VD), tombe XXV

Contexte

Cette incinération a été fouillée les 2 et 5 novembre 1909.

État de conservation

Mobilier incomplet, un seul des deux récipients décrits par F.-A. Forel est dessiné.

Architecture

La structure est décrite de la façon suivante : «À 85 cm de profondeur, sous la couche de terre végétale de surface et une de déblais rocaillieux, dans une troisième de terre rouge gisent en pleine terre, côte à côte, 2 céramiques très brisées. L'une d'elles semblait être remplie d'ossements et serait donc

cinéraire. L'autre était une urne de qualité inhabituelle au Boiron. A leur côté furent trouvés les os non calcinés d'une patte avant de jeune mouton de très petite race. À côté, au nord, s'étendait à la même profondeur, une espèce de foyer d'un mètre carré, en fait une tache de terre noirâtre comme moisie, ne contenant ni charbon, ni os, ni mobilier».

Mobilier

Une urne de couleur exceptionnellement rouge est conservée.

Faune

Os d'une patte avant de mouton.

Remarques

La description faisant état d'une zone de dépôt et d'une zone vide correspondrait aux grandes architectures rectangulaires rencontrées à Lausanne-Vidy (VD) et à Pully-Chamblandes (VD). Par contre, le mobilier n'est pas repris.

Bibliographie

A. Beeching 1977.

Tolochenaz-Le Boiron (VD), tombe XXXIII (fig. 144)

Contexte

Inhumation fouillée le 26 janvier 1912.

État de conservation

La sépulture est bien conservée.

Architecture

La sépulture se composait de deux dalles horizontales espacées de 0,8 m. Elles recouvraient les pieds et la tête d'une inhumation en décubitus dorsal, tête orientée au sud-ouest. Le mobilier était disposé à la tête.

Mobilier

Une épingle en bronze était disposée à droite du crâne et les six ou sept céramiques à gauche. On peut relever la composition en trois paires de récipients de grande, moyenne et petite dimensions. Le fragment d'écuelle peut éventuellement correspondre au col d'un des deux grands récipients.

Bibliographie

A. Beeching 1977.

Tolochenaz-Le Boiron (VD), tombe XXXVI (fig. 144)

Contexte

Fouille E. Pelichet du 9 au 15 octobre 1950.

Architecture

La tombe est composée de deux dalles de schiste cristallin dont une ne recouvrait rien, alors que la seconde était épaisse de 13 cm et longue de 75 cm. Elle recouvrait les restes d'un «*gros foyer cinéraire, à la masse cendreuse compacte*». La partie inférieure du remplissage contenait les os calcinés, alors que les céramiques étaient placées au-dessus. Les vases étaient mêlés à quelques gros cailloux et brisés en place par le poids de la dalle. Il semblerait que certains de ces vases aient été empilés les uns dans les autres.

Mobilier

Le mobilier comprend un ensemble de six récipients : deux écuelles, deux jattes, un pot et le fond d'un grand récipient.

Remarques

La description de la sépulture faisant état d'une dalle qui ne recouvre rien et la présence de céramiques empilées sous une deuxième correspond très bien à la disposition des offrandes constatée dans la tombe 70 de Pully-Chamblandes (VD). Par contre, le mobilier n'est pas illustré ici.

Bibliographie

A. Beeching 1977.

Vufflens-la-Ville-En Sancy (VD), structure 3 (fig. 142)

Contexte

La fouille de sauvetage a été réalisée en plusieurs campagnes entre 1994 et 1996. L'ensemble comprend un tumulus et des sépultures datées de la transition entre le Bronze ancien et le Bronze moyen. Une fosse contenant une incinération du Bronze final est creusée dans la masse du tertre.

Architecture

La fosse circulaire mesure 1,3 m de diamètre pour une profondeur de 1 m. L'architecture interne se compose d'un muret constitué d'une vingtaine de pierres posées à plat et en demi-cercle contre le bord sud de la fosse. Une dalle est plantée verticalement contre le bord ouest.

Les restes osseux occupent une surface de 60 cm de diamètre sur une profondeur de 20 cm, ils sont recouverts par une dallette.

L'aménagement de pierres et la forme très régulière du dépôt d'esquilles permet d'envisager la présence d'un contenant en matière périssable, probablement un panier hémisphérique. La dallette au-dessus des os pourrait signaler la présence d'un couvercle.

Mobilier

Le mobilier se compose d'un minimum de cinq récipients : une coupe, deux récipients biconiques dont un avec épaulement et une grande jarre. Les céramiques ne sont pas complètes, mais représentées par des fragments qui n'excèdent pas 30% des formes complètes. Plusieurs tessons peuvent correspondre à d'autres récipients ou à ceux représentés sur les planches. La classe des petits récipients est représentée par un fragment de bord qui peut appartenir à un bol.

Le mobilier de bronze se compose d'une épingle et d'un fragment fondu.

Anthropologie

Les 720,3 g d'esquilles osseuses équivalent à 3713 fragments. Il s'agit vraisemblablement d'un seul sujet, jeune adulte assez robuste entre 20 et 30 ans. L'ensemble des fragments est bien brûlé (600 à 800 degrés), seuls quelques fragments de fémur et de coxal sont de couleur noire.

Bibliographie

F. Mariéthoz 1998, p. 392 et Mariéthoz *et alii* (à paraître).

Zurzach-Schlosspark (AG)

Contexte

Trois tombes ont été découvertes en 1986 au «*Parc du Château*» à Zurzach. L'état de conservation est très discutable pour les tombes 1 et 2, recoupées par des canalisations ou partiellement détruites par des structures gallo-romaines. La tombe 3 est la seule qui soit presque parfaitement conservée.

Zurzach-Schlosspark (AG), tombe 1 (fig. 145)

État de conservation

Très fortement détruite par une tranchée moderne, un grand fragment de jarre était encore visible en coupe, alors que des tessons épars appartenaient à d'autres récipients. L'ensemble est probablement incomplet.

Architecture

Il s'agit vraisemblablement d'une tombe en jarre, mais nous n'avons pas d'information sur la fosse.

Mobilier

L'inventaire comprend une grande jarre, un vase biconique à col et une écuelle. Il est probable que d'autres récipients complétaient le mobilier de cette sépulture.

Anthropologie

Les ossements n'étaient plus conservés.

Remarques

Nous avons conservé cet ensemble dans la mesure où la présence d'une jarre ne fait pas de doute et parce que l'inventaire des formes est tout à fait compatible avec la tombe 3 du même site. Même si l'écuelle n'est représentée que par un tesson, toutes les formes caractéristiques sont présentes.

Bibliographie

P. Gutzwiller 1994.

Zurzach-Schlosspark (AG), tombe 3 (fig. 145)

État de conservation

La tombe 3 est la mieux conservée. L'urne et son contenu n'ont pas été touchés et elle a pu être prélevée et fouillée dans de très bonnes conditions.

Architecture

La fosse n'est pas décrite et son insertion stratigraphique est inconnue. Le contenu de la jarre se composait, à la base, des restes d'os incinérés et de charbons de bois. Les céramiques étaient disposées au-dessus. Une écuelle fermait la grande jarre.

Mobilier

L'ensemble se compose d'une jarre et de l'écuelle couvercle. L'intérieur contenait deux récipients biconiques; l'un est représenté par un seul tesson. Ils sont accompagnés de deux petites tasses.

Anthropologie

La jarre contenait 1301 g d'os, correspondant aux restes d'un seul individu, vraisemblablement de sexe masculin (tendance masculine). La température de crémation a atteint 800 degrés, mais certains fragments sont moins bien incinérés. Des traces d'arthrose et d'ostéochondrose sur les vertèbres indiquent, avec les sutures crâniennes, qu'il s'agit plutôt d'un individu entre 30 et 50 ans. On constate que la partie gauche du corps est moins bien brûlée que la droite.

Bibliographie

P. Gutzwiller 1994.

Notes

¹ C'est le cas des inhumations de Tolochenaz-Le Boiron (VD), dans lesquelles un coffre séparé de l'inhumation se trouve au pied, ou de sépultures dont l'architecture comprend un «espace réservé» contenant les offrandes: Oberrimsingen (Breisgau-Hochschwarzwald).

² Pousaz *et alii* 2000, fig. 15, St58 et 202.

³ Schopper 1995.

⁴ Vogt 1937, rapport manuscrit daté du 15 juillet 1937, Musée national suisse (ZH).

⁵ Pétrequin 1984, p. 492.

⁶ Bönisch 1997, fig. 1a.

⁷ Brestrich 1998, T114 fig. 59; T120 fig. 60.

⁸ T10 est une sépulture très mal conservée. Matter 1992, pp. 292 et 295.

⁹ Ruoff 1974, pl. 10, Zürcher Denkmalpflege 2. Bericht 1960/61, p. 76.

¹⁰ Brestrich 1998, fig. 63 (T127); fig. 71 (T145).

¹¹ Brestrich 1998, p. 257.

¹² Brestrich 1998, fig. 73 (T147); fig. 79 (T160); fig. 82 (T162).

¹³ Zurzach-Schlosspark (AG) T3, Gutzwiller 1994.

¹⁴ Maier et Kaufmann 1986; Muttentz-Im Lutzert (BL): ASSPA, 65, 1982; Beringen-Unterer Stieg (SH): ASSPA 67, 1984, p. 188.

¹⁵ Nécropole de Künzing (Deggendorf): Schopper 1995; de Kelheim (Kelheim): Müller-Karpe 1952.

¹⁶ Kaenel et Klausener 1990, fig. 5.

¹⁷ Bönisch 1995, p. 111, fig. 9; Bönisch 1997, p. 58.

¹⁸ Forel 1908, p. 204.

¹⁹ Viollier 1927, p. 37.

²⁰ Brestrich 1998, p. 261.

²¹ Quast 1992, p. 307.

²² Kimmig 1981 a, p. 38, fig. 2.

²³ Fischer 1997, p. 65; Primas 1995, p. 202; Schwab 1982, p. 36.

²⁴ Kreutle 1997.

²⁵ Baumeister 1992, p. 16.

²⁶ Eckstein 1963a, p. 82.

²⁷ Oberboihingen (Nürtingen): Dehn 1972b, p. 72; Hurlach (Land-sberg a. Lech): Wighart 1996, p. 70; Niederweis (Bitburg) tumulus 17 et 29: Kolling 1968, fig. 13 et 14.

²⁸ Hapka 1995, p. 160 et fig. 1.

²⁹ Kimmig 1981 a, p. 38, fig. 2; Brestrich 1998, fig. 84.

³⁰ Eckstein 1963 b, p. 88.

³¹ Millotte 1973, p. 481.

³² Vuaillat 1977.

³³ Olivier 2000, pp. 214-215, fig. 1.

³⁴ Tolochenaz-Le Boiron (VD): Beeching 1977; Douvaine-Vers les Portes (Haute-Savoie): Cartier 1914-1915; Oberkamp *et alii* 1997.

³⁵ Mariéthoz 1998, p. 392.

³⁶ ASSPA 46, 1957, p. 103, fig. 30.

³⁷ Beeching 1977, p. 57.

³⁸ Pétrequin 1988, p. 219.

³⁹ Paunier *et alii* 1989, p. 52.

⁴⁰ Buchiller 1995, pp. 13-14 et communication personnelle.

⁴¹ Zürcher Denkmalpflege 2. Bericht 1960/1961 p. 76 et Beilage 3, fig. 5-8.

⁴² Viollier 1927, tumuli 5-8 et 12.

⁴³ Hapka 1995, p. 161.

⁴⁴ Eberli 2000, pp. 79-80.

⁴⁵ Baray 2000, p. 195.

⁴⁶ Baray 2000, fig. 4, 13.

⁴⁷ Ratel 1984, p. 40.

⁴⁸ Millotte 1973, p. 481.

⁴⁹ Jehl et Bonnet 1962, fig. 7, 10.

⁵⁰ Illingen (Enzkreis): Quast 1992, p. 326; Singen (Konstanz) T1950: Kimmig 1981, p. 93; Zuchering (Ingolstadt): Schütz 1986, fig. 36.

⁵¹ Biel 1977, pp. 163-164.

⁵² Kaenel 1990, fig. 12.

⁵³ Brestrich 1998, p. 266, tb. 13.

⁵⁴ Mariéthoz *et alii* (à paraître).

⁵⁵ Brestrich 1998, pl. 3.

⁵⁶ T109 et T174 de Singen (Konstanz); Brestrich 1998, pl. 2, 48.

⁵⁷ Pétrequin 1984.

⁵⁸ Müller-Karpe 1952, p. 9, fig. 1.

⁵⁹ Voir Ruoff 1974, T10: même en tenant compte du possible mélange entre les tombes A et B de Rafz-Im Fallentor (ZH), il reste suffisamment de bols dans la tombe B pour faire partie de ce tableau!

⁶⁰ Brestrich 1998, pl. 39-42.

⁶¹ Hennig 1995, fig. 5-7.

⁶² Coblenz et Nebelsik 1997, pp. 17-18.

⁶³ Hennig 1995, p. 132, fig. 2.

⁶⁴ Grimmer-Dehn 1991, p. 127, fig. 3.

⁶⁵ Primas 1995, fig. 1.

⁶⁶ Oberboihingen (Nürtingen): Dehn 1972b, p. 12; Niederweis (Bitburg): Kolling 1968, fig. 13, 14.

⁶⁷ Piningre *et alii* 1989, p. 50.

⁶⁸ T114, Brestrich 1998.

⁶⁹ Pétrequin 1984; Piningre *et alii* 1989.

⁷⁰ Combier 1962, p. 199.

⁷¹ Kaenel et Klausener 1990, p. 22; des résidus graisseux identiques ont été retrouvés dans des récipients de T2 et T8.

⁷² Piningre et Sainty 1990, p. 48.

⁷³ Bad. Fundber. 1975, 2, p. 74.

⁷⁴ Jatte [134] pour St111 et jatte [55] pour T2.

⁷⁵ Peake et Delattre 1999, pp. 595-596.

⁷⁶ Müller-Karpe 1952, p. 9 et fig. 1.

⁷⁷ Ruoff 1974, pl.12.

⁷⁸ ASSPA, 19, 1927, 69-71 ; Mitteilungen der antiquar. Gesellschaft in Zurich, B III, 4 (1846), p. 23.

⁷⁹ Ruoff, 1974, pl. 1-8.

⁸⁰ Viollier 1927, p. 36.

⁸¹ Les photographies du Musée national suisse (ZH), de même que celles qui sont publiées dans les Zürcher Denkmalpflege 1960/61, 2. Bericht, p. 76, montrent une très forte concentration de pierres dans les déblais situés autour du cercle de blocs. L'hypothèse du tumulus, même s'il n'a pas été observé, est très probable.

⁸² Kaenel 1990, pp. 173, 178 ; fig. 92

⁸³ Dossier du MCAHL, Lausanne. Une photographie accompagne la description de la tombe.

Légendes des figures 142-148, pp. 216-231

Les figures 142 à 148 présentent les sépultures connues sur le Plateau suisse par leur mobilier et leur architecture. Elles sont séparées en deux séries : la première concerne la Suisse occidentale (fig. 142-144, 24 tombes) ; la seconde correspond aux sépultures de la Suisse orientale (fig. 145-148, 26 tombes).

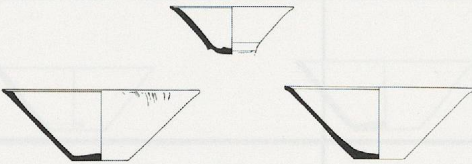
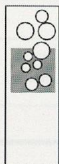
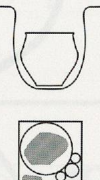
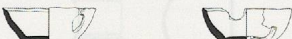
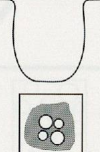
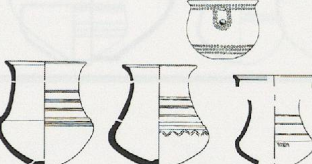
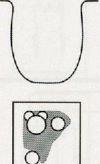
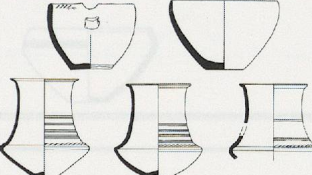
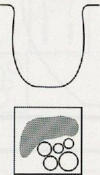
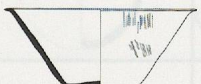
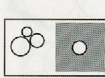
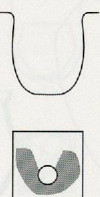
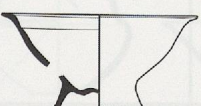
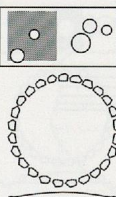
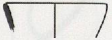
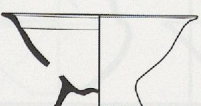
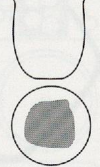
Les quatre premières colonnes regroupent les récipients selon les volumes et les formes, de gauche à droite :

1. Les grands récipients, d'un volume supérieur à 1,5 litre ;
 2. Les récipients de taille moyenne (volume entre 1,5 et 0,5 l). Lorsqu'un trait interrompu sépare les deux premières colonnes, cela signifie qu'un ou plusieurs récipients de grande taille ont été classés parmi les récipients de taille moyenne, parce qu'ils appartiennent à une série de formes identiques. C'est le cas de certains récipients d'Ossingen-Im Speck (ZH) (T12) ;
 3. Les récipients de petite taille (volume inférieur à 0,5 litre) ;
 4. Les écuellés, dont le volume n'est pas mesuré.
- Les trois étoiles, situées dans ou hors des grands récipients, indiquent la position des restes osseux respectivement dans une urne ou/et dans le remplissage de la fosse.

- La cinquième colonne indique le type de structure funéraire : tombe en fosse, coffre carré ou rectangulaire et la position schématisée des récipients et des restes osseux (en gris) dans l'architecture. La présence d'un tumulus, d'un fossé ou d'un cercle de pierres autour de la tombe est aussi indiquée. La dernière colonne indique si la sépulture contient des objets en métal ou d'autres matières. Le **catalogue** (p. 203) précise la quantité d'os contenue dans la sépulture, le nombre minimum de céramiques et les informations qui ne sont pas accessibles par le dessin (gouttelettes de bronze, ensemble incomplet, etc.).
- Toutes les céramiques sont à l'échelle 1:8^e, ainsi que la majorité des objets de métal. Dans certains cas, les petits objets ont été agrandis et ne sont pas à l'échelle. Les trames indiquent les céramiques peintes : le gris clair correspond au rouge, le gris plus foncé au noir à éclat métallique (Ossingen-Im Speck, ZH et Pully-Chamblandes, VD) et le noir à la peinture noire sans éclat métallique (Ossingen-Im Speck, ZH, uniquement).
- Nous n'avons pas systématiquement figuré le décor interne des écuellés, car un dessin des faces internes aurait pris trop de place et n'aurait été d'aucune utilité. Pour tous ces aspects, il faudra retourner aux publications originales.

Vidy T2-1985							
Vidy T4/6-1987							
Vidy ST37							
Vidy T14A-1987	Tessons de jarre						
Vidy T7-1987							
Vidy T1-1985	Tessons de jarre						
Vidy T3-1987							
Cortaillod T2							
Vufflens ST3							

Fig. 142. Sépultures de Suisse occidentale, HaA/HaB1.

			11 récipients frgts bracelets bronze 1 broyeur frgts perles en verre 136 g d'os brûlés restes animaux
			6 récipients 1 lame de silex 85 g d'os brûlés
			4 récipients 1089 g d'os brûlés
			8 récipients Epingle et anneau en bronze 209 g d'os brûlés
			6 récipients 88 g d'os brûlés
			5 récipients Perles en or Bracelets en bronze 137 g d'os brûlés restes animaux
			3 récipients 1100 g d'os brûlés
			5 récipients 10 frgts de bronze 199,4 g d'os brûlés
			5 récipients 1 frgt et 1 épingle de bronze 720,3 g d'os brûlés

950

1050/60

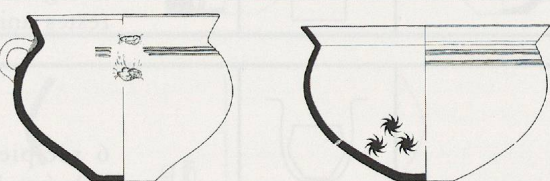
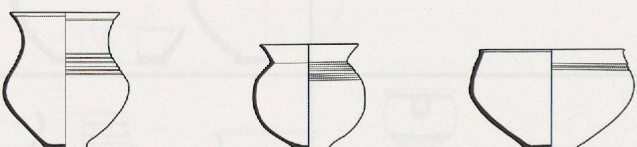
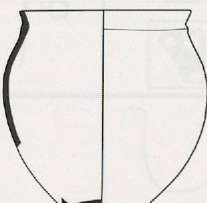
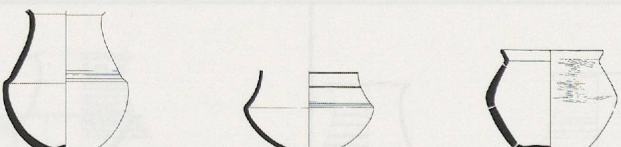
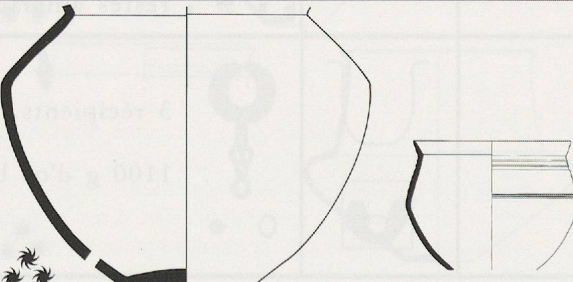
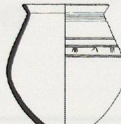
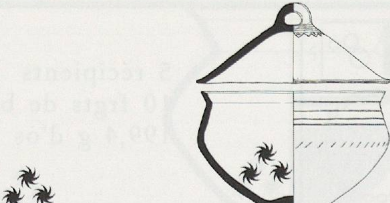
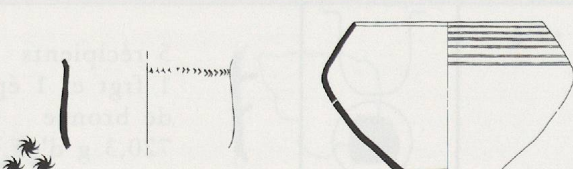
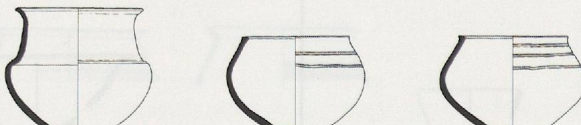
Boiron T2		
Vidy T25		Ensemble incomplet
Vidy T1/2		Ensemble incomplet
Saint Prex		
Boiron T9		
900		
Vidy T9-1987		
Vidy T8-1987		
Vidy St 38		
Vidy St111		

Fig. 143. Sépultures de Suisse occidentale, HaB2/HaB3.

				4 récipients 1 rouëlle, 3 annelets et 1 frgt d'épingle. tête d'épingle en céramique restes animaux
		?		4 récipients 485,1 g d'os brûlés restes animaux
				7 récipients 1 épingle à tête vasiforme
				6 récipients 1 fusaïole en céramique
				8 récipients 2 épingles et 2 annelets en bronze
900				
				11 récipients 89 g d'os brûlés
				13 récipients 1 frgt d'épingle en bronze 27 g d'os brûlés
				10 récipients 1 épingle en bronze 644 g d'os brûlés restes animaux
				13 récipients épingle biconique 512 g d'os brûlés restes animaux

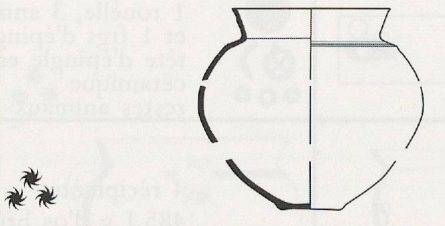
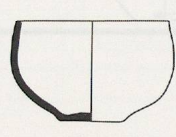
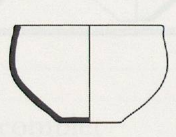
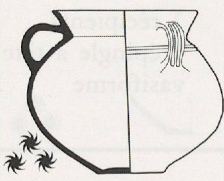
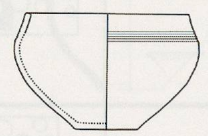
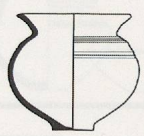
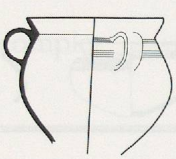
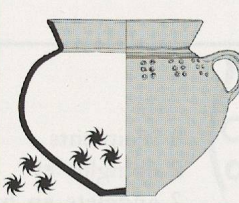
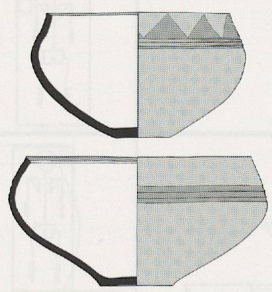
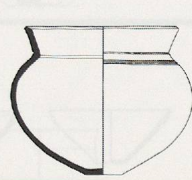
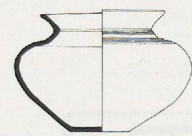
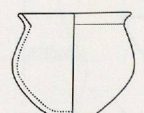
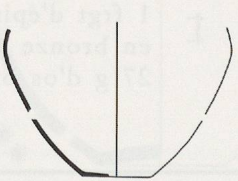
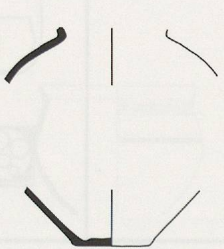
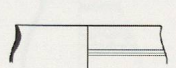
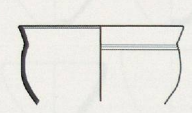
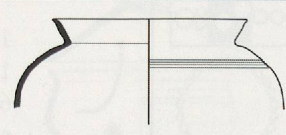
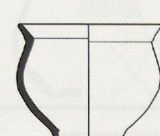
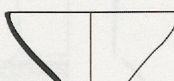
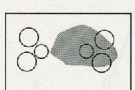
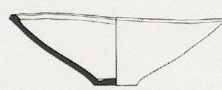
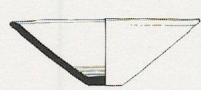
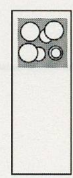
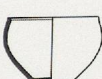
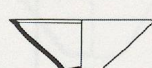
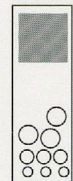
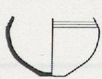
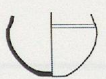
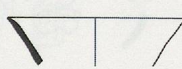
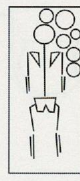
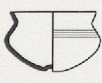
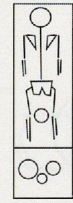
Boiron T3			
Boiron T11	 		
Pully T70	 		
Boiron T36	 		
Boiron T33	 		
Boiron T6			

Fig. 144. Sépultures de Suisse occidentale, HaB3.

			4 récipients ensemble incomplet
80			
	 		6 récipients
 	 		10 récipients 1 épingle 1 rasoir et 2 tubes en bronze 1 perle en pierre 1047 g d'os brûlés restes animaux
 	 	 ?	6 récipients
 			6 ou 7 récipients 1 épingle en bronze
			4 récipients 1 épingle en bronze ensemble incomplet

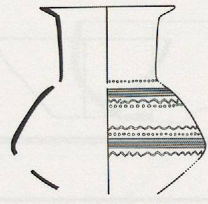
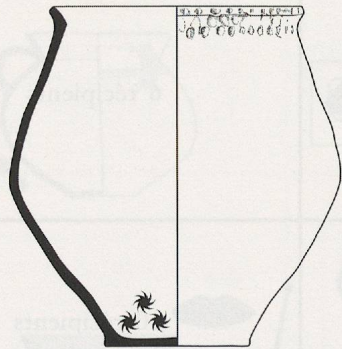
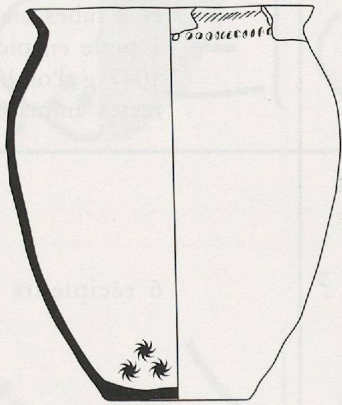
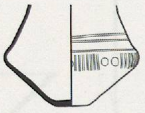
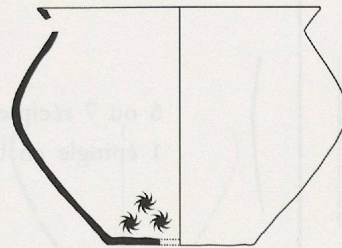
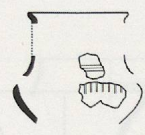
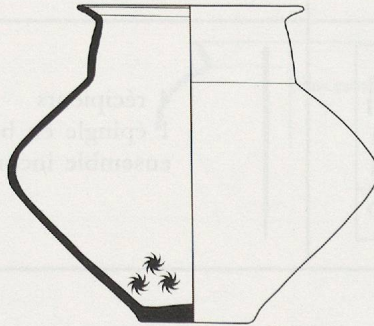
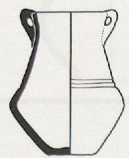
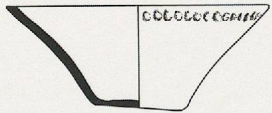
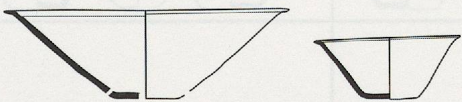
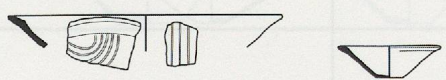
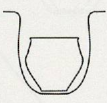
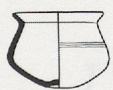
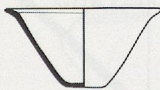
1000		
Zurzach-Schlosspark T1		
Zurzach-Schlosspark T3		
Beringen - Unterer Strieg		
Muttenz - Im Lutzert		
Bülach - Im Solli		
1100		

Fig. 145. Sépultures de Suisse orientale, HaA/HaB1.

1000

			3 récipients ensemble incomplet
	Couvercle 		6 récipients 1301 g d'os brûlés
	Couvercle 		5 récipients
	Couvercle 		4 récipients ensemble incomplet?
			4 récipients

1100

950

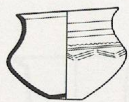
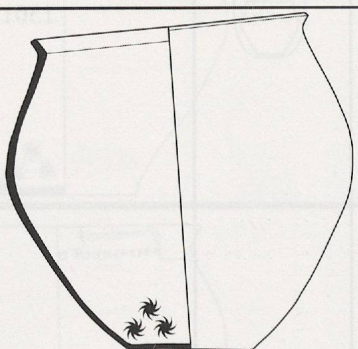
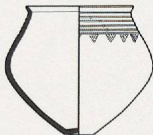
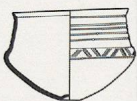
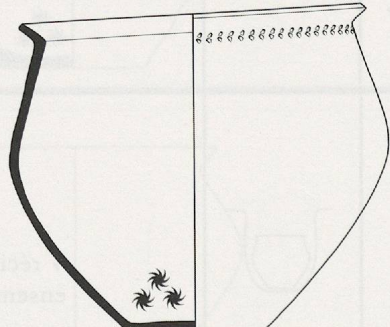
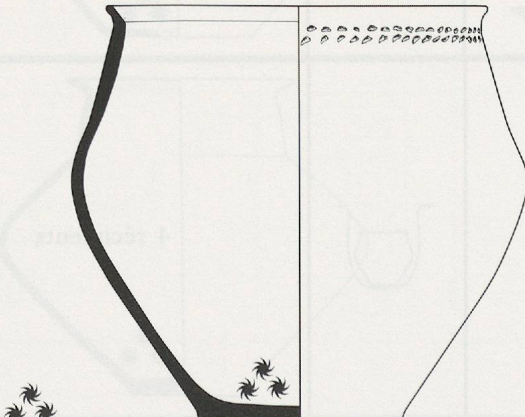
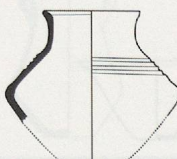
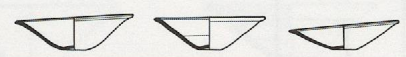
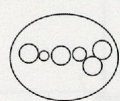
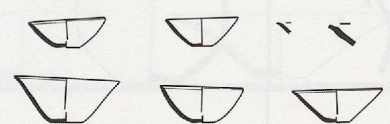
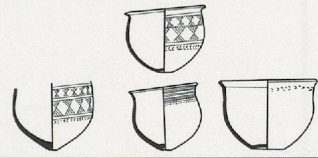
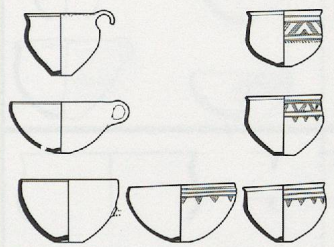
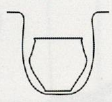
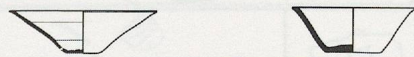
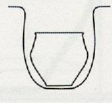
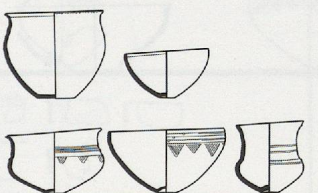
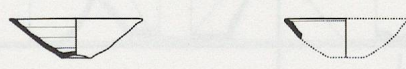
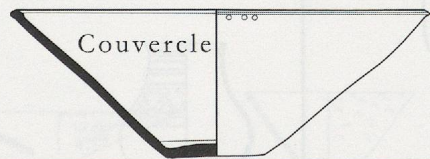
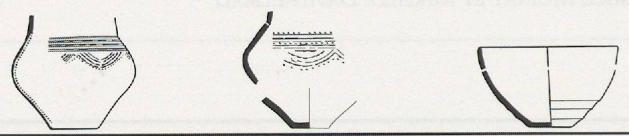
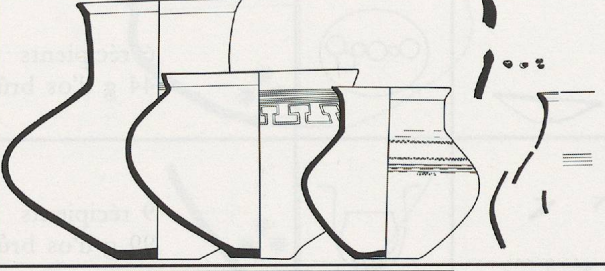
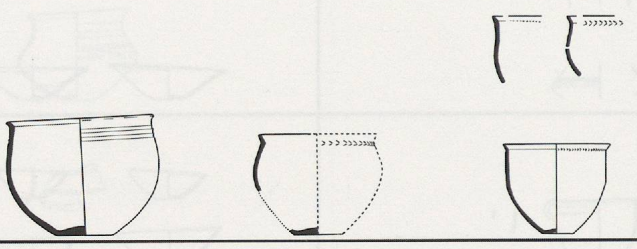
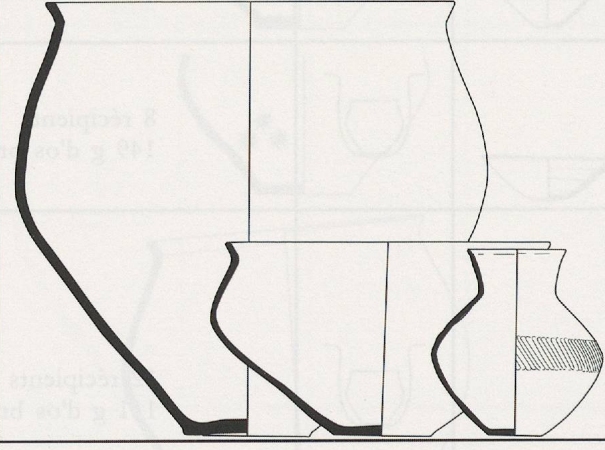
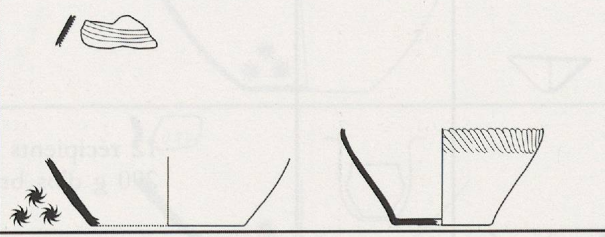
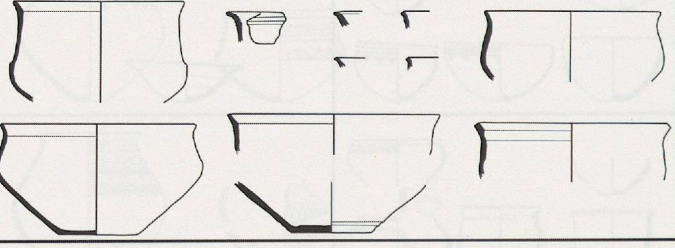
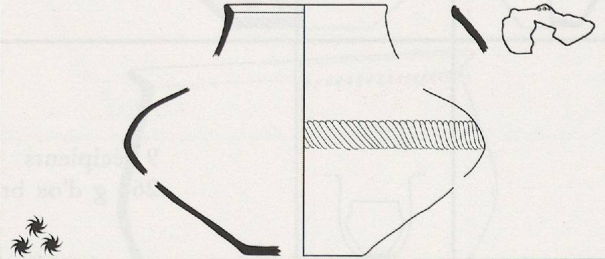
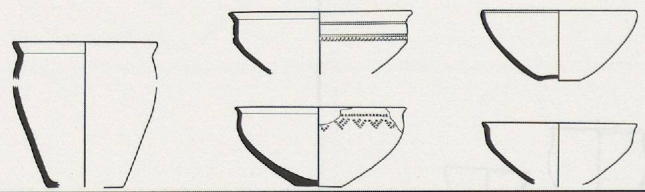
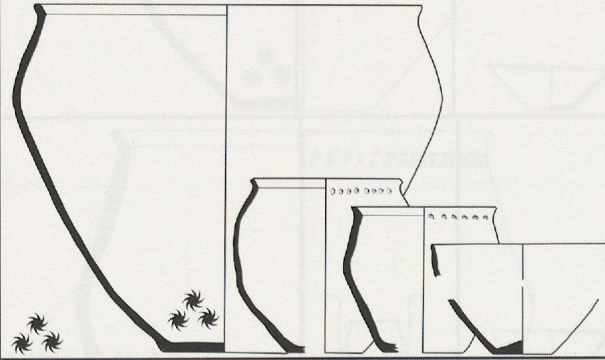
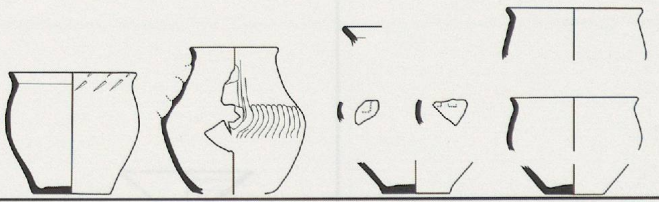
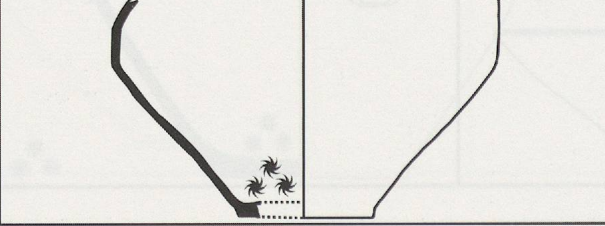
Möhlin T10		
Möhlin T2		
Möhlin T4		 ext. urne
Möhlin T9		 
Möhlin T5		   
Möhlin T8		
Andelfingen - Im Ländli		

Fig. 146. Sépultures de Suisse orientale, HaB1.

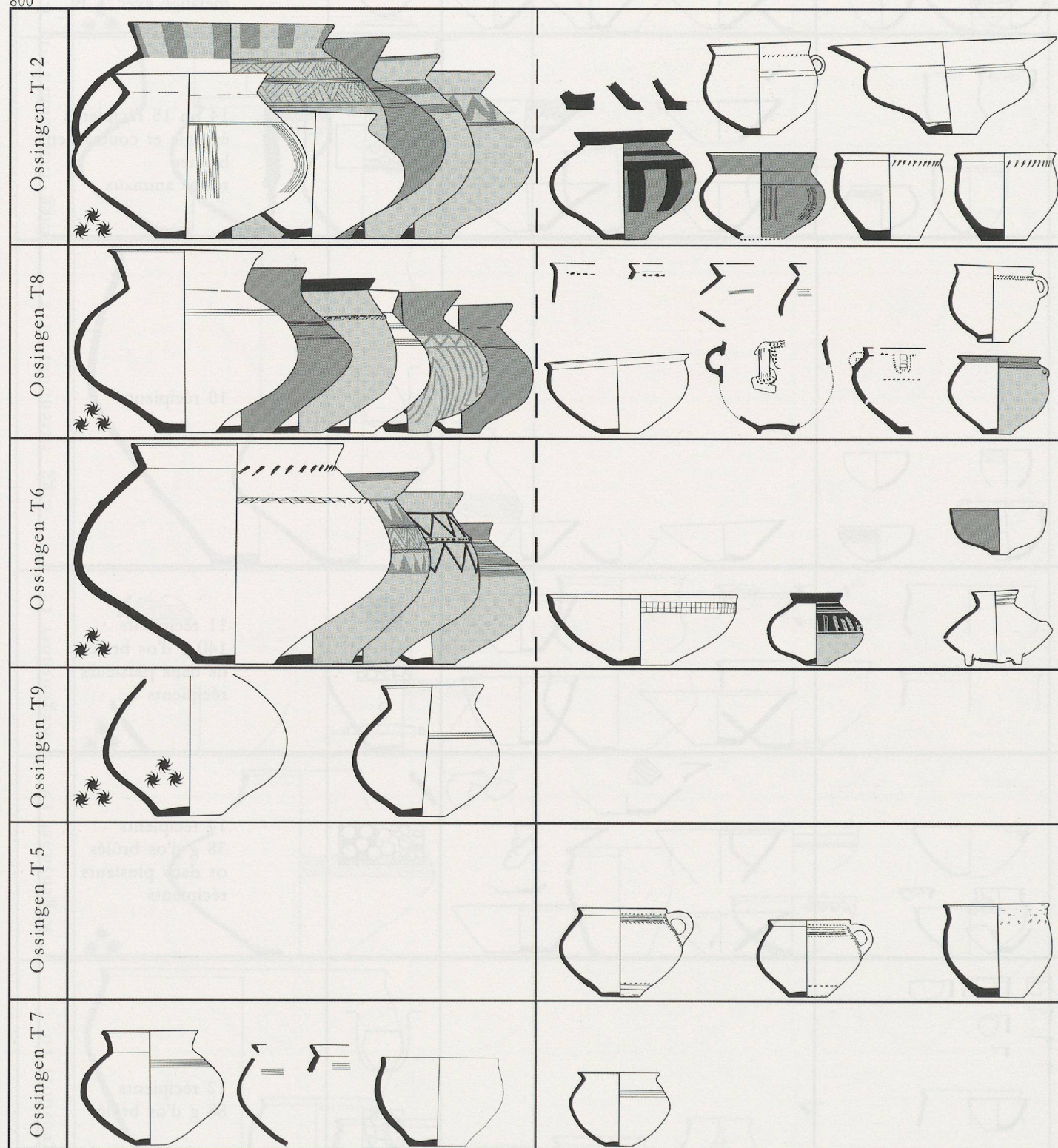
950

			6 récipients 44 g d'os brûlés
			9 récipients 99 g d'os brûlés
			8 récipients 149 g d'os brûlés
			12 récipients 111 g d'os brûlés
			12 récipients 290 g d'os brûlés
	 Couvercle		9 récipients 264 g d'os brûlés
	  Couvercle		6 récipients

Rafz T A		
Elgg - Ettenbühl T1-1		
Elgg - Ettenbühl T1-2		
Regensdorf T8		
Regensdorf T9		
Regensdorf T6		
Regensdorf T2		

			8 ou 9 récipients incomplet ou mélangé avec T B
			14 ou 15 récipients épingle et couteau en bronze restes animaux
			10 récipients
			11 récipients 140 g d'os brûlés os dans plusieurs récipients
			14 récipients 38 g d'os brûlés os dans plusieurs récipients
			12 récipients 88 g d'os brûlés
			7 récipients frgts de bronze 16 g d'os brûlés

800



900

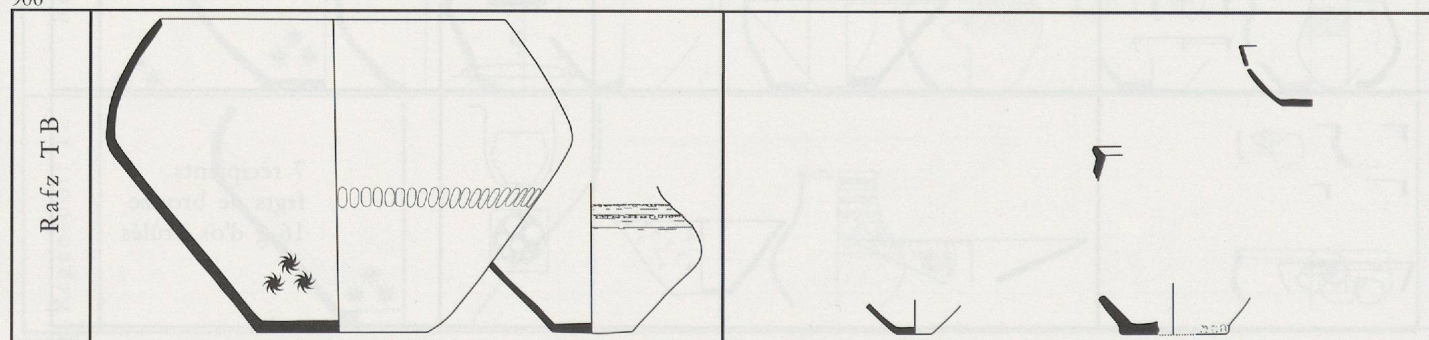
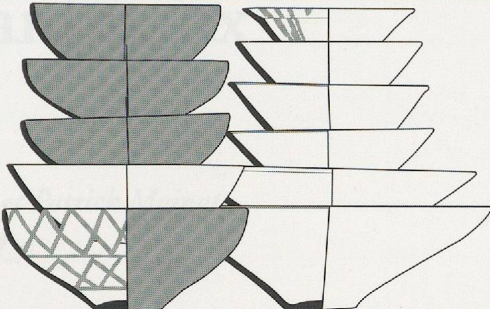
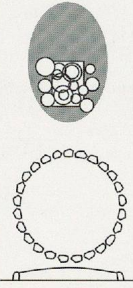
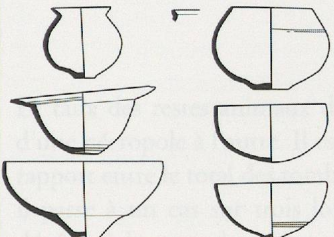
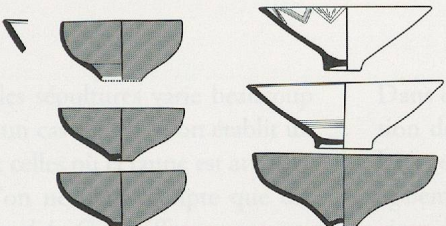
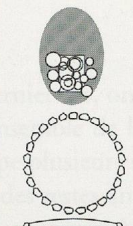
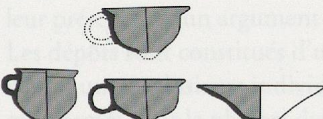
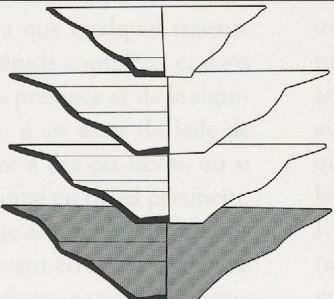
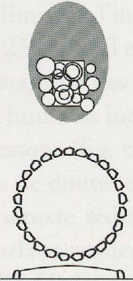
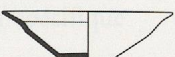
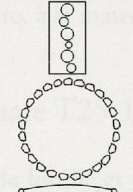
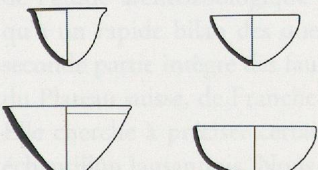
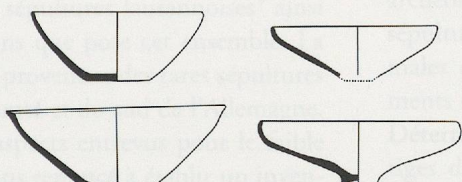
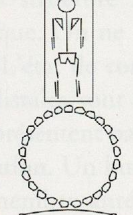
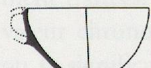
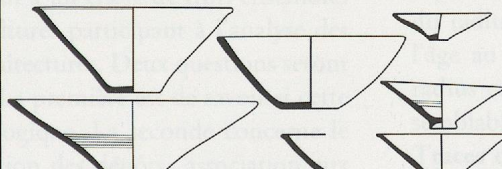
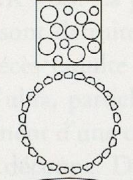
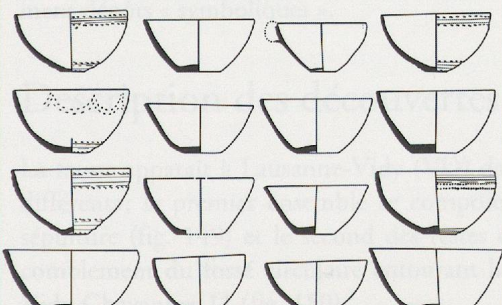
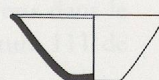


Fig. 148. Sépultures de Suisse orientale, HaB3.

			800 25 récipients restes animaux
			23 récipients annelets et épingle en bronze
			16 récipients pointe de lance en bronze
			5 récipients incinération
			11 récipients
			11 récipients incinération
			900 22 récipients incomplet ou mélangé avec T A

